





PRIX 10c

Les Etats génér[aux] ont tenu leur assemblée constituante

QUEBEC (La Presse) — Pour la première fois dans l'histoire du Canada français, une trentaine d'associations de caractères divers, se réunissent pour fonder les premiers Etats généraux de la nation canadienne-française.

C'est samedi qu'eut lieu cet événement à l'Institut coopératif Desjardins, situé en bordure de la route transcanadienne, à Lévis.

En fin de journée, après plusieurs heures de délibération, les délégués invités à l'assemblée constituante ont remis à la presse copie d'une résolution qui donne aux Etats généraux du Canada français leur statut officiel.

Tout remettre en question

L'assemblée considère: a) que le Canada français vit une époque caractéristique qui oblige à tout remettre en question; b) qu'il est urgent de situer et d'analyser la réalité présente de la nation et d'en définir l'orientation vitale; c) qu'il est nécessaire de consulter les spécialistes dans les cinq ordres suivants: politique, culturel, social, économique et religieux; d) qu'il est impérieux d'obtenir la collaboration de tous les groupements qui constituent la nation organisée; e) qu'il est indispensable que tous les Canadiens français collaborent à cette tâche de rénovation nationale.

C'est à ces fins que sont institués par l'Assemblée constituante du 4 avril, les Etats généraux du Canada français dont les buts sont: 1) de situer et analyser la réalité actuelle de la Nation; 2) d'en définir l'orientation vitale; 3) de l'engager dans l'action qui lui permettra de s'épanouir.

Une idée longuement mûrie

Cette "vaste assemblée de consultation populaire" comme l'a qualifiée le docteur Marcel Frenette, président de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec et instigateur de l'entreprise, n'a pas pris naissance subitement.

La tenue d'Etats généraux fut décidée en juin 1961. Depuis, de nombreuses réunions et la formation, en décembre 1963, d'une Commission générale provisoire, ont mené à la convocation d'une assemblée constituante.

En bref, il a été décidé de maintenir la Commission générale provisoire, à cause de l'ampleur des problèmes à l'étude: admission des minorités canadiennes-françaises de l'extérieur, de même que des minorités néo-canadiennes désireuses d'appartenir à la Nation canadienne-française, nomination de spécialistes au sein des commissions chargées d'étudier les cinq grands ordres mentionnés plus haut, etc. . . Les délégués à la conférence de presse ont souligné que le travail actuel des Etats généraux consistait à dresser l'inventaire de la réalité nationale dans le contexte actuel. A partir de quoi il deviendra possible de définir l'orientation de la nation. La commission générale provisoire doit cependant entreprendre ce travail avec prudence. Le Dr Frenette souligne: "Des Etats généraux, il ne s'en est jamais tenu au Canada français. On veut s'assurer le maximum de chances de succès. On ne peut pas se permettre de manquer notre coup dans le projet de mise sur pied des Etats généraux . . ."

Pour le moment, 21 des 25 membres de la Commission générale sont nommés. On ne les a pas tous nommés, afin que les associations qui n'ont pas encore décidé d'adhérer aux Etats généraux puissent trouver place au sein de la Commission. La Commission générale nommera incessamment les spécialistes qui seront appelés à dresser l'inventaire de la Nation, c'est-à-dire, l'étude des cinq grands ordres de la question nationale.

Les cinq grands ordres

Cinq commissions étudieront le politique, le culturel, le social, l'économique et le religieux. Elles seront composées chacune de cinq spécialistes, d'un secrétaire et d'un membre de la Commission générale. Ces spécialistes seront choisis en raison de leur compétence dans leur domaine, même s'ils sont engagés dans une action précise, politiquement ou socialement. Les directeurs de ces commissions ont été nommés.

Il s'agit du R. P. Richard Arès, S.J., pour le politique; du R. P. Pierre Angers, S.J., pour le culturel; du professeur Fernand Dumont, directeur du département de Sociologie à l'Université Laval pour le social; du professeur Alphonse Riverin, de la faculté de commerce de l'Université Laval pour l'économique; et de M. Claude Ryan, éditorialiste au Devoir, pour le religieux.

Le rôle de chacun sera de soulever les questions primordiales dans chaque domaine. Quel régime de vie commune les Canadiens français sont-ils prêts à accepter? Quelle distinction faut-il faire entre Nation et Société? Quelle sera la culture de demain? existe-t-elle ou est-elle encore à créer? Comment créer humainement un climat économique canadien-français? Quels sont les problèmes de la proportion significative de Canadiens français qui ne sont pas catholiques? etc. Autant de questions qui feront l'objet d'enquêtes et de consultations auprès des spécialistes et de la population.

Résultats

Le docteur Frenette dit qu'il faut prévoir une période d'environ deux ans avant que les Etats généraux puissent se servir des données que recueilleront les commissions d'enquête.

Il faudra également se procurer les argents nécessaires à l'élaboration et au fonctionnement d'un tel projet. Entre autres modes de financement, les Etats généraux ont résolu de demander au gouvernement provincial une somme de $75,000. Ce chiffre, a souligné M. Roland Beaudin, n'est pas donné au hasard. Il a été avancé après consultation avec les autorités civiles sans toutefois qu'aucune décision n'ait été prise. Le budget proposé est de $150,000 pour cette année.

En définitive, pour les délégués, c'est une bonne journée. Les Etats généraux existent. L'opinion publique, croient-ils, est favorable. Il reste à l'éduquer, à lui "vendre les idées du mouvement".

L'affaire de tout le Canada français

Si la Commission générale provisoire a choisi le nom de "Etats généraux du Canada français", c'est sans doute qu'elle tenait à y inclure les minorités canadiennes-françaises de l'extérieur du Québec. Déjà, le Nouveau-Brunswick est représenté au sein de la commission, puisqu'on remarque le nom de Me Albert Leblanc. Des délégués de l'extérieur ont également assisté, à titre d'observateurs, aux réunions de l'Assemblée délibérante.

Les Etats généraux sont également intéressés à savoir si certaines minorités néo-canadiennes désirent éventuellement appartenir à la Nation canadienne-française. Effectivement, une commission politique des Etats généraux est chargée d'étudier ce problème.

Exportateur de café

La Côte d'Ivoire est le troisième plus grand pays exportateur de café du monde.

Enseignement religieux à l'école secondaire publique

OTTAWA — Les commissaires d'écoles françaises d'Ontario ont réclamé un amendement à la loi scolaire provinciale pour permettre l'enseignement religieux aux élèves catholiques dans les écoles secondaires publiques.

Une résolution à cet effet a été adoptée à l'unanimité au 20e congrès annuel de l'Association des commissions des écoles bilingues d'Ontario en présence de 350 délégués.

Le professeur, M. Maurice Lafond, de Cairo, près de Chatham, a déclaré que l'enseignement religieux est déjà reconnu dans les écoles primaires séparées et qu'il constitue la base de toute vie chrétienne.

Il ajouta que la grande majorité des parents catholiques de langue française d'Ontario sont dans l'impossibilité financière d'envoyer leurs enfants aux collèges classiques religieux.

Sa proposition veut que l'instruction religieuse soit un sujet obligatoire au programme d'étude des élèves de parents catholiques.

Cette résolution fait contraste avec la position prise à maintes reprises par deux autres mouvements franco-ontariens, l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario et l'Association des enseignants franco-ontariens, qui préconisent des écoles secondaires séparées de langue française et de foi catholique dans les régions à forte population francophone.

Les commissaires ont adopté une deuxième résolution qui demande aux autorités des écoles normales d'Ontario de fournir une formation plus adéquate dans le domaine de l'enseignement religieux aux instituteurs des écoles séparées.

Le proposeur, M. Olier Larocque, de Hawkesbury, a précisé que l'enseignement religieux laisse parfois à désirer sur le plan pratique dans les écoles élémentaires séparées, à son avis.

Les congressistes ont adopté plusieurs résolutions revendiquant une augmentation de divers octrois scolaires d'Ontario, notamment une majoration de $5,000 dans les octrois de $20,000 par classe pour fins de construction d'écoles.

L'association a protesté vigoureusement contre le fait que les Commissions scolaires séparées n'ont pas obtenu dans le passé une part équitable des subventions de travaux publics d'hiver.

Selon les congressistes, le ministère ontarien des Affaires municipales se sert d'une formule injuste pour calculer la répartition des subventions.

L'association a réclamé des états de compte et lettres circulaires bilingues de la part d'Hydro-Ontario et la traduction en français de la loi scolaire.

On a également adopté une résolution de M. Alfred Boulanger, de Hearst, en faveur d'octrois provinciaux destinés à financer la construction et l'aménagement d'une cafétéria dans les nouvelles écoles. La cafétéria dans les écoles régionales desservirait les élèves qui demeurent loin de l'école.

Me Donat Pharand, professeur de droit à l'Université d'Ottawa, a proposé qu'on change le nom du groupement en celui d'Association des commissaires d'écoles franco-ontariennes, mais la proposition a été rejetée.

L'enseignement de la religion se continuera-t-il en C.-B.?

VANCOUVER — Les instituteurs de la Colombie-Britannique ont adopté une résolution demandant au ministère de l'Education d'éliminer les exercices religieux de la journée de classe. Ils ont qualifié ces exercices de "farces", de "vide de sens" et de "mumbo-jumbo".

Depuis plus de dix ans, la lecture de la Bible en classe, et la récitation des prières font le sujet de vives discussions au congrès de la Fédération des instituteurs de la Colombie-Britannique.

Mais la semaine dernière, les 1,200 délégués en congrès ont rejeté la proposition habituelle voulant que le sujet soit mis sur la tablette et ont décidé de l'aborder de plein front.

"C'est strictement de la dinde froide", a dit M. Denis Ottewell, de Vancouver. M. Jack Gilmour, de Burnaby, a rappelé que les écoles sont forcées par la loi de réserver les cinq premières minutes de chaque jour de classe pour la lecture de passages bibliques et pour la récitation de la prière.

"Que fait-on des catholiques, des juifs, des athées, des musulmans et des enfants élevés dans les autres credo", s'est-il demandé. "Ne devrions-nous pas considérer également leurs croyances?"

M. Edward Vogt, de Surrey, a été le seul délégué à vouloir maintenir les exercices religieux. "Ce n'est pas tellement, a-t-il dit, le sens de ce qui est lu qui compte, mais la perpétuation de l'héritage chrétien assurée par ces exercices".

Les diocésains de Winnipeg et la Journée Mondiale de Prières pour les Vocations

Dans sa lettre pastorale du 3 avril dernier, Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, rappelle d'abord que S. S. le pape Paul VI vient de demander que désormais le deuxième dimanche après Pâques, "le dimanche du Bon Pasteur", soit un Jour Mondial de Prières pour les Vocations et donc que tous les catholiques du monde entier prient ensemble ce jour-là en réponse à ces paroles du Seigneur: "La moisson est grande, mais les ouvriers sont peu nombreux. Priez donc le Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers pour la moisson". (Mt., 9, 37-38)

Cette journée mondiale de prières est sous le haut patronage conjoint des deux Sacrées Congrégations du St-Siège qui sont responsables des vocations: la Congrégation des Séminaires et la Commission des vocations de la Congrégation des Religieux. C'est dire qu'il s'agit de prier pour "toutes les vocations", c'est-à-dire les vocations au clergé diocésain, au clergé régulier, aux communautés religieuses de soeurs et de frères.

Pour que son archidiocèse coopère en une telle occasion, Son Excellence demande instamment que, le dimanche 12 avril: 1) Dans toutes les églises des paroisses et des missions le clergé et les fidèles s'unissent dans des prières spéciales à cette intention; 2) que le sermon donné aux messes ce dimanche-là porte sur les vocations; 3) qu'une heure sainte soit organisée, si possible, dans les maisons religieuses.



Le caporal suppléant Daniel Bourdages, de Shawinigan Falls, Qué., au cours d'une patrouille de familiarisation, aux abords de Kyrenia (Chypre), s'arrête un moment pour sécher les pleurs d'un jeune enfant. Le caporal Bourdages appartient au 1er bataillon du Royal 22e Régiment, actuellement incorporé dans le contingent canadien affecté à la force de l'ONU à Chypre.

(Photo Défense Nationale)

Editorial

Le comité spécial, occasion à saisir

La motion pour la création d'un comité spécial d'étude sur le plan des services partagés au Manitoba sera bientôt soumise au vote de la Législature. Sa présentation n'a suscité qu'une douzaine d'interventions, dont la plupart étaient assez brèves. Plusieurs orateurs ont présenté leurs points de vue sur l'opportunité d'aider les écoles privées, plutôt que de donner leur opinion sur l'opportunité de confier à un comité spécial la responsabilité du débat préliminaire sur la participation des écoles privées aux services des écoles publiques. Du côté du gouvernement, M. D. Roblin, proposeur de la motion, s'est contenté de réitérer les "principes" qui constitueraient le cadre des délibérations du comité. Il semble que le "moment de la vérité" soit imminent.

La population catholique a proclamé bien clairement que le plan des services partagés n'a rien à voir avec une subvention publique quelconque aux écoles privées et paroissiales, telle que requise par la tradition canadienne, l'histoire manitobaine, la liberté de choix scolaire des parents, les droits des minorités et les recommandations de la Commission Royale MacFarlane. Elle n'accepte pas non plus comme définitifs les "principes" que l'on donne comme termes du mandat du comité spécial. Elle croit que le plan des services partagés ne serait utile qu'à un degré bien limité, au niveau secondaire, dans quelques secteurs du Grand-Winnipeg.

Cependant, avec ces réserves, l'opinion catholique ne rejette pas le comité spécial proposé. A l'occasion de la fondation de la Manitoba Association for Equality in Education, cette position recueillit facilement l'appui majoritaire. Le comité offre en effet un forum et un "haut-parleur" pour que se poursuive cet échange d'opinions absolument nécessaire au règlement de la question scolaire dans cette province. Quoi que fasse Ottawa, quoi que fasse Québec, il est évident que le progrès vers l'égalité des droits scolaires dépend dorénavant du vote majoritaire dans chaque province.

Alors les minorités se doivent de tirer profit de tout forum officiel et public qui leur donne une occasion de faire acte de présence. Il faut faire bon accueil à toute occasion de poursuivre le "dialogue", même en vue de promouvoir une parcelle de justice. On peut penser ce que l'on veut des droits relatifs des écoles privées et publiques, on peut rêver de moyens plus parfaits de promouvoir l'action non partisane, mais la motion est là et il faut en profiter. Qu'elle reçoive un appui unanime, parce que, dans la lutte pour établir une situation scolaire plus équitable au Manitoba, il ne faut pas éteindre la mèche qui fume encore.

La commission sur le biculturalisme poursuit ses rencontres régionales

OTTAWA — La commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a rendu public à Ottawa le calendrier définitif des rencontres régionales qui se dérouleront durant les trois prochains mois dans les dix provinces canadiennes.

Déjà, depuis deux semaines, la commission a tenu quatre rencontres régionales, les deux premières, à Sherbrooke et à Trois-Rivières, les deux autres, à London et à Sudbury.

Ces rencontres précèdent les audiences régulières de la commission en septembre prochain. Pour cette occasion, la commission s'est divisée en deux groupes, l'un dirigé par M. André Laurendeau, l'autre par M. Davidson Dunton.

M. Laurendeau sera à Fredericton, le 10 avril; à Yarmouth et Sydney, en Nouvelle-Ecosse, le 13 avril; à Rimouski, le 12 mai; à Charlottetown, le 14 mai; à Victoria, le 5 juin; à Calgary, le 8 juin et à Saskatoon, le 10 juin.

De son côté, M. Dunton sera à Edmonton, le 24 avril; à Regina, le 30 avril; à Moncton, le 12 mai; à Chicoutimi, le 14 mai; à Port Arthur et Fort William, le 26 mai; à St-Jean, Terre-Neuve, le 8 juin et à Halifax, le 10 juin.

D'autre part, la commission au complet siégera à Kingston, le 5 mai, à Winnipeg, le 27 mai, et à Québec, le 15 juin. Le 27 mai, la commission effectuera une tournée du Manitoba.

A la suite de nombreuses demandes venues de diverses associations et de citoyens de la ville de Windsor, il se peut que la commission royale d'enquête tienne une audience régionale dans cette ville.

La commission a tenu une séance à London avec invitation aux gens de la ville de Windsor à venir y assister. Mais peu de personnes vinrent de Windsor. On a révélé que par inadvertance un certain nombre d'associations canadiennes-françaises de cette ville ne furent pas directement mises au courant de la réunion de London.

Windsor, situé près de la frontière américaine, compte une population canadienne-française très importante.

Retrait des programmes conjoints et séparatisme

OTTAWA — Le premier ministre Pearson s'est montré furieux lorsqu'un député conservateur de la Saskatchewan eut émis l'opinion que la procédure d'option qui permet à une province de se retirer d'un programme conjoint était une manière de faciliter la séparation du Québec.

Cette opinion venait de M. Edward Nasserden, député de Rosthern: "Combien de temps le premier ministre pense-t-il que cela prendra à son gouvernement pour réaliser la sécession du Québec?".

M. Pearson répliqua aussitôt avec violence: "Ce n'est pas le genre de question qui tend à renforcer l'unité nationale. Elle n'aurait pas dû être posée!". Mais M. Nasserden ne se le tint pas pour dit: "Le premier ministre ne pense-t-il pas que les propositions visant à favoriser l'option de retrait des programmes fédéraux à frais partagés font plus pour désunir le pays que toute autre initiative prise au cours de l'histoire du Canada?".

"Non", répondit M. Pearson.

Des Norvégiens se dirigent vers le pôle

OTTAWA — Le ministère des Affaires du Nord canadien a fait savoir que Bjorn Staib et son équipe d'explorateurs norvégiens avaient entrepris leur marche à travers les glaces avec l'intention de se rendre au pôle nord.

Une mise au point du cardinal Tisserant sur l'attitude de Pie XII

ROME (CCC) — Le cardinal Tisserant, doyen du Sacré-Collège, a fait, le vendredi soir 27 mars, une mise au point sur l'interprétation qui est donnée dans la presse de la lettre privée qu'il avait envoyée le 11 juin 1940 au cardinal Suhard, archevêque de Paris. Dans cette lettre, le doyen du Sacré-Collège écrivait:

"J'ai demandé avec insistance au Saint-Père, depuis le début de décembre, de faire une encyclique sur le devoir individuel d'obéir au dictamen de la conscience". D'autre part, faisant allusion à l'atmosphère qui régnait ce jour-là à Rome, il disait: "Je crains que l'histoire n'ait à reprocher au Saint-Siège d'avoir fait une politique de commodité pour soi-même, et pas grand-chose de plus. C'est triste à l'extrême, surtout quand on a vécu sous Pie XI".

On a voulu voir dans ces passages de la lettre du cardinal Tisserant une critique de l'attitude de Pie XII. C'est pour répondre à cette allégation que le doyen du Sacré-Collège a déclaré, vendredi soir:

"Je dois souligner que ma lettre se rapportait à ce moment historique particulier qui avait provoqué des réactions toutes spéciales dans mon esprit de Français et de prêtre. (L'Italie était entrée en guerre contre la France la veille.) L'attitude du pape était, depuis cette époque, hors de discussion. Et mes remarques ne s'adressaient pas à sa personne mais à certains membres de la Curie. Dans la dramatique période de la guerre — et quelle période, — le pape Pie XII sut guider l'Eglise avec une force invincible et il augmenta le prestige que le Saint-Siège avait déjà acquis au cours des précédents pontificats. C'est là la conclusion qu'il faut tirer objectivement sur le plan historique de l'examen du pontificat d'Eugène Pacelli."

Le cardinal a relevé ensuite qu'en 1940 "les violences nazies contre les pays les plus faibles s'étaient déjà manifestées, mais le génocide des juifs n'avait pas encore commencé. Dans ma lettre, a-t-il ajouté, je ne pouvais donc pas me référer à un drame qui devait encore se produire".

Pie XII a-t-il tenu compte des suggestions du cardinal qui lui demandait de publier une encyclique rappelant le principe d'obéir à sa propre conscience?

A cette question, le cardinal a répondu affirmativement en soulignant que dès sa première encyclique "Summi Pontificatus" du 28 octobre 1939, Pie XII "avait dénoncé avec fermeté la conception qui dégage l'autorité civile de toute sorte de dépendance de l'Etre suprême, en substituant aux paroles des apôtres: 'Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes', la mystique de la collectivité comme fin dernière de la vie des individus".

"Pie XII, a poursuivi le cardinal, condamnait la conception suivant laquelle on ne peut être puni pour un crime accompli en application d'un ordre reçu de supérieurs considérés comme possédant une autorité absolue. Le pape a montré que cette conception erronée, attribuant à l'Etat et à son chef une autorité illimitée, favorise les guerres et ouvre la voie à la violation des droits possédés par des groupes humains que le peuple, imbu de cette fausse idéologie, considère comme des êtres inférieurs. Il me paraît évident que ces principes, réaffirmés par le pape Pacelli dans sa première encyclique, répétés avec force en toute circonstance et, surtout, dans les radio-messages de Noël des années de guerre, constituent la condamnation la plus concrète des absolutismes du type hitlérien."

Pie XII songea-t-il à protester publiquement contre la persécution hitlérienne à laquelle étaient soumises tant de victimes innocentes et, en premier lieu, les Juifs?

"J'en ai la certitude absolue, a répondu le cardinal. A plusieurs reprises, Pie XII évalua les circonstances, et il fut sur le point de dénoncer ce drame dont, par ailleurs, il n'avait pas une idée complète comme nous l'eûmes après la fin du conflit. Si Pie XII préféra, à la protestation, l'action souterraine en faveur des victimes du nazisme, il le fit uniquement pour ne pas aggraver leur condition dramatique. C'est là une réalité que l'histoire ne peut nier."

A cet égard, le cardinal a rappelé que, le 13 décembre 1944, au cours d'une conférence à Paris, parlant de ce que Pie XII avait fait pour les victimes du nazisme, il avait dit qu'il avait pris position fréquemment contre la guerre et les désastres qui en résulteraient. (Cette conférence est intégralement publiée dans la Documentation Catholique du 24 décembre 1944.)

"Le pape Pacelli, a indiqué le cardinal Tisserant, a condamné toute agression, et bien qu'il ne fût pas nécessaire d'ajouter quoi que ce soit à ce qu'avait dit son prédécesseur Pie XI sur les idéologies marxiste et hitlérienne, Pie XII insista à plusieurs reprises sur le caractère fallacieux des théories racistes à la mode, non pas seulement en Allemagne et en Italie, mais même dans certains pays qui s'étaient mis à la remorque de l'axe. Pie XII a revendiqué en de très nombreuses occasions la doctrine de saint Paul, suivant laquelle tous les hommes ont les mêmes droits, quelle que soit leur origine. Mais comme je l'ai dit il y a vingt ans, Pie XII a fait beaucoup plus, il ne s'est pas limité à condamner les théories et les prétentions des 'peuples guides'. Il a aidé énormément de façon concrète ceux qui étaient persécutés à cause de leur origine."

Pie XII aurait-il pu agir différemment?

"Si les conséquences étaient retombées seulement sur lui, Pie XII ne s'en serait en aucune façon préoccupé. Tout le monde sait qu'il déclara qu'il était prêt à aller dans un camp de concentration. Mais comme je l'ai déjà dit, il évaluait avant tout les risques mortels auxquels pouvaient être exposées les victimes du nazisme dans le cas d'une protestation qui aurait été stérile par rapport à l'action concrète de salut réalisée par ordre du pape, dans toute l'Eglise."

Le schéma conciliaire 17 et la présence de l'Eglise au monde

PARIS — Le schéma 17, ce texte "fourre-tout" du concile, est en bonne voie de préparation, en vue de la troisième session.

Selon les "Informations catholiques internationales", les 60 Pères et experts de la commission mixte (théologie, apostolat des laïcs), chargée de ce schéma, se sont mis à l'étude, au début de mars, du troisième projet élaboré depuis 18 mois.

Ce projet a été préparé à Zurich, du 1er au 4 février, au cours d'une session de la sous-commission mandatée à cet effet le 29 novembre dernier.

Les RR. PP. Haering, C.Ss.R., Sigmond, O.P., Tucci, S.J., et de Riedmatten, O.P., ont rédigé ce schéma qui traitera du thème: l'Eglise face au monde.

Ce dernier projet compte douze feuillets, vingt-trois paragraphes, une introduction, une conclusion, quatre chapitres et plusieurs annexes.

"Notre schéma, a dit au cours d'une entrevue Mgr Guano, président de la sous-commission préparatoire du schéma, montrera que l'Eglise, dans l'intention du Christ, ne se situe pas en dehors du monde, de ses besoins concrets et de ses espoirs les plus profonds; il montrera qu'elle s'intéresse vraiment à ce qu'elle marche en avant avec le monde la main dans la main et que, si elle demeure toujours Eglise conformément à sa mission propre, elle doit néanmoins toujours écouter ce qui se dévoile progressivement dans le monde."

Quatre chapitres

Il s'agit de "la présence de l'Eglise à la 'construction du monde', d'un monde qui se construit lui-même à travers une période d'évolution progressive vers l'unité". Plus et autre chose que d'un "message au monde", "il s'agit bien plutôt d'une 'interprétation théologique' de ce qui se produit dans le monde actuel et de la façon dont se situe l'activité des chrétiens dans ce monde".

"Après une introduction, explique encore Mgr Guano, un premier chapitre doit traiter de la vocation et des droits de l'homme, ainsi que de l'unité de cette vocation pour tous les hommes.

"Le deuxième est consacré à 'l'Eglise au service de Dieu et du monde'; le troisième traite de l'action des chrétiens dans le monde d'aujourd'hui; le quatrième, enfin, aborde les grands problèmes actuels tels que la garantie de la dignité humaine, la satisfaction des besoins vitaux de l'homme, les problèmes de la faim, de la famille, de la culture et de la communauté des peuples; chacun de ces problèmes est traité plus en détails dans les annexes."

Unicité et catholicité de l'Eglise — Paul VI

CITE DU VATICAN — L'unité et la catholicité de l'Eglise ont été soulignées par le pape dans une allocution qu'il a adressée aux milliers de pèlerins qu'il a reçus en audience générale à St-Pierre.

"L'unité de l'Eglise, a-t-il dit, est tangible dans cette audience. N'êtes-vous pas tous frères, membres d'une même famille et fils d'un même Père commun? Cette unité non pas extérieure, mais intérieure, non pas forcée, mais libre, non pas occasionnelle et passagère, mais stable et ferme, n'est-elle pas merveilleuse?"

"La catholicité, a dit ensuite Paul VI, signifie l'universalité de l'Eglise. Cette Eglise est une maison où toute l'humanité est invitée à entrer et vous, en venant à Rome, dans la maison du pape, vous êtes chez vous. Vous voyez comment l'unité et la catholicité se complètent, comment elles se réalisent ici. C'est un spectacle qui ne doit pas être regardé seulement de l'extérieur, mais compris de l'intérieur, c'est-à-dire dans les principes qui le rendent possible et merveilleux."

Avant de bénir l'assistance, le pape a demandé à ses auditeurs de demander au Seigneur "de nous donner la grâce de pouvoir embrasser, dans la même foi et dans la même charité, les frères chrétiens séparés et de pouvoir répandre dans le monde, pour tous, l'évangile de Jésus-Christ".



M. Claude Chabot, qui a parcouru la province du Manitoba en 1962 et en 1963 au service de "La Liberté et le Patriote", commencera incessamment la campagne de propagande en faveur du journal à St-Boniface, St-Vital et dans les autres paroisses de la région du Grand-Winnipeg. Nous comptons que les lecteurs du journal, les amis de l'oeuvre de presse, et les familles de langue française en général, lui feront bon accueil au cours de sa tournée.

OTTAWA — Le gouvernement fédéral subit, de l'intérieur, de fortes pressions voulant qu'il retire son projet d'exemption pour "Time Magazine" et le "Reader's Digest", des taxes ayant pour but de protéger les périodiques canadiens, ont déclaré des informateurs.

Le médecin de famille au service de la science

MONTREAL — En un temps où la recherche scientifique occupe tant de talents divers, y a-t-il place pour le médecin de famille dans la recherche médicale?

C'est à cette question que, avec d'autres collègues de plusieurs pays, a répondu le Dr J. F. Pinsent à la première conférence internationale de pratique générale, qui se tenait à Montréal.

Tout au long de l'histoire, on voit que les progrès de la médecine furent le résultat d'observations des patients dans leur propre milieu. Aujourd'hui, les méthodes expérimentales se font chez des patients hors de leur milieu naturel, dans des hôpitaux ou des centres spécialisés, de sorte que l'apport du médecin de pratique générale est négligé.

Il faudrait, en partie du moins, que l'on fasse un peu comme en biologie ou plutôt en zoologie, où la tendance actuelle est, si possible, l'étude des animaux dans leur habitat. Le médecin de famille constate la maladie dans son "habitat", dans l'atmosphère de la vie ordinaire. Ainsi est-il en mesure d'observer l'apparition de la maladie et son évolution.

Il est mieux placé que quiconque pour étudier les relations entre les maladies infectieuses et dégénératives, vues globalement dans un contexte naturel. A la frontière de la médecine et de la sociologie, le champ d'investigation est encore très vaste, et le médecin de famille peut se montrer là d'une grande utilité. Ce que d'autres n'observent que par de froides statistiques, le médecin de famille le constate dans sa pratique quotidienne: il y a là une source incomparable d'expérience et d'information.

Pour le Dr J. A. Huygen, président du Collège des praticiens généraux de Hollande, le médecin non spécialisé qui a des contacts constants avec les familles occupe un poste exceptionnel d'observation: ainsi pourrait se développer une véritable science.

En Hollande, des groupes de médecins de famille se sont formés justement pour pousser la recherche, allant même parfois jusqu'à utiliser un calculateur électronique. La difficulté, dit-il, c'est qu'il faut décider au départ si l'on étudiera chacun de son côté, quitte à centraliser les renseignements, ou si l'on procédera en commun.

La Liberté et le Patriote



Membre de l'AHLFC et de la CWNA

Journal hebdomadaire publié le vendredi, au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité ou à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3413)

Abonnements: 1 an, $3.50; 24 mois, $5.00; 33 mois, $7.50; 45 mois, $10.00; à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C.P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

A Champ libre: l'Antarctique

Si, par impossible, une agence touristique vous invitait à visiter l'Antarctique, feriez-vous vos valises aussitôt? Si la perspective de vous promener en traîneaux à chiens sous des températures de 85 sous zéro vous fascine, vous pouvez toujours vous informer des attraits touristiques que présente le continent-banquise surnommé également le royaume des poudreries. Si enfin, pour être réalistes, le pôle Sud vous intéresse mais à titre documentaire seulement, alors regardez l'émission "Champ libre", le samedi 11 avril à 5 h. 30 de l'après-midi, au réseau français de télévision de Radio-Canada.

Ce jour-là, Intertel et la Commission australienne de télévision, en collaboration avec Radio-Canada, présenteront l'Antarctique, laboratoire de coexistence.

Ce vivant reportage d'une heure dont les commentaires ont été traduits par Hubert Aquin vous fera pénétrer dans un monde à peine imaginable. On sait naturellement que l'Antarctique est une région désolée, qu'il y règne des froids sibériens à longueur d'année, que la végétation y est pratiquement inexistante et que les pingouins et les phoques en sont, pour ainsi dire, les seuls habitants.

L'Antarctique, laboratoire de coexistence a été réalisé avec la collaboration de la Marine des Etats-Unis, du Service australien de l'Antarctique et du Département des recherches antarctiques de la Grande-Bretagne.

Nos longs métrages

Le samedi 11 avril à 8 h. 30, "Violence sous les tropiques", avec Claus Holme et Erica Berr. Un homme qui a tué sa première femme se voit victime de chantage.

Et à 10 h. 45, "Arsène Lupin, contre Arsène Lupin", avec Jean-Claude Brialy, Jean-Pierre Cassel et Françoise Dorléac. A la mort d'Arsène Lupin, les deux enfants naturels du cambrioleur entreprennent de continuer la carrière de leur père.

Le dimanche 12 avril à 9 h., "Romance à Paris", comédie musicale avec Charles Trenet, Jean Tissier et Jacqueline Porel. Un jeune homme mène une double vie et connait le succès au théâtre sous un nom d'emprunt.

Et à 10 h. 30, "Aventure en Espagne", avec Loretta Young et Don Ameche. Un policier fait un voyage fertile en imprévus avec une voleuse qu'il doit arrêter.

Le lundi 13 avril à 10 h. 30, "La Fille du torrent", avec Alida Valli. Une veuve exerce sur ses deux fils une tutelle abusive.

Le mardi 14 avril à 10 h. 30, "Amore", drame psychologique avec Anna Magnani et Frederico Fellini.

Le mercredi 15 avril à 10 h. 30, "Manon", film d'Henri-Georges Clouzot avec Cécile Aubry, Michel Auclair et Serge Reggiani. A la libération, un soldat se fait trafiquant pour celle qu'il aime.

Le jeudi 16 avril à 10 h. 30, "Les Amants du péché", avec Jacques Sernas, Luisa Rossi et Elisa Cézani. Un jeune comte prend à son service une jeune fille, orpheline à la suite du suicide de son père. Le comte veut épouser la jeune fille mais sa mère s'y oppose.

Le vendredi 17 avril à 8 h. 30, "Les Loups dans l'abîme", drame psychologique avec Folco Lulli, Massimo Girotti et Horst Frank. Un sous-marin est bombardé. Le mécanisme de sauvetage étant brisé, un seul des neuf survivants pourra remonter à la surface.

Et à 10 h. 45, "Premières armes", avec Michèle Alfa et Julien Carette. Un homme force son fils à devenir jockey.

Don généreux du Club Kinsmen

La Société pour Enfants et Adultes infirmes du Manitoba possède un nouvel autobus grâce à un don du Club Kinsmen de St-Boniface - Norwood-St-Vital. La cérémonie de présentation eut lieu le 26 mars dernier à l'hôtel de ville de St-Boniface. M. Charles Rubin, président du Club, présenta cet autobus de $7,200 à M. F. Harrison, président de la Société. S. H. le maire Joseph-P. Guay et plusieurs représentants de la Société et du Club Kinsmen assistaient à cette joyeuse cérémonie.

Le nouvel autobus fera partie des huit véhicules qui transportent quotidiennement 200 enfants infirmes du Grand-Winnipeg au Centre d'Etudes spéciales de la Société, à 825, rue Sherbrook, Winnipeg.

Les enfants infirmes de St-Boniface étaient représentés par Jimmy Arpin, de 572, rue Gareau, qui assistait à la cérémonie dans sa chaise roulante. La campagne des timbres de Pâques est la seule source de revenus qui permet à la Société de venir en aide au jeune Arpin et aux autres personnes infirmes en leur fournissant les moyens de s'instruire et surtout de s'adapter à un genre de vie différent causé par leur infirmité. La Société pour Personnes Infirmes du Manitoba accepte avec gratitude tous les dons, qui peuvent être envoyés à Case postale 2000, Winnipeg.

Au poste CBWFT

SAMEDI 11 AVRIL

1.15—Cours universitaires
2.30—Pepinot
4.00—Tour de terre
4.30—Les Croquignoles
5.00—Coucou
5.30—Champ libre
6.30—Nouvelles
6.45—Langue vivante
7.00—Les uns les autres
7.30—Temps présent
8.00—Dans les rues de Québec
8.30—Long métrage: "Violence sous les tropiques"
10.00—Les couche-tard
10.30—Votre choix
10.45—Cinéma: "Arsène Lupin contre Arsène Lupin"

DIMANCHE 12 AVRIL

1.15—Cours universitaires
2.30—F-Ma
4.30—Sextant
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Présence de l'art
7.00—Terre des hommes
7.30—Robin des Bois
8.00—Septième-Nord
8.30—Un, deux, trois ... rideau!
9.00—Long métrage: "Romance à Paris"
10.30—Cinéma: "Aventure en Espagne"

LUNDI 13 AVRIL

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Miroir d'Eves
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Ouragan
6.00—Atome et galaxies
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—De 9 à 5
10.00—La faim des autres
10.30—Cinéma: "La fille du torrent"

MARDI 14 AVRIL

3.45—Votre cuisine Madame
4.00—Votre enfant Madame
4.30—La Boite à Surprise
5.00—Bobino
5.30—La vie qui bat
6.00—La Flèche brisée
6.30—Nouvelles
6.45—La Revue de la maison
7.00—Caméra '64
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Long métrage: "Ainsi va mon coeur"
10.30—Festival Rossellini: "Amore"

MERCREDI 15 AVRIL

3.45—Votre cuisine, Madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Coeur aux poings
6.00—L'épée de Florence
6.30—Nouvelles
6.45—Actualités féminines
7.00—L'homme et le fleuve
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La cité sans voiles
9.30—Sous le signe du lion
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma: "Manon"

JEUDI 16 AVRIL

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Votre enfant madame
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Guillaume Tell
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Emission scolaire
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Filles d'Eve
8.30—Long métrage
10.30—Cinéma: "Les amants du péché"

VENDREDI 17 AVRIL

3.45—Votre cuisine Madame
4.00—L'éternel féminin
4.30—La boite à surprise
5.00—Bobino
5.30—Le grand Duc
6.00—Les enquêtes Jobidon
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Vingt ans express
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Adèle
8.30—Cinéma international: "Les loups dans l'abîme"
10.15—Les trois Horaces
10.45—Cinéma: "Premières armes"

Chronique sportive

Le travail des arbitres porte atteinte au prestige de la Ligue Nationale de hockey

par Jacques LEMOYNE

Il est toujours assez facile de critiquer les arbitres et il est aussi facile de les défendre contre des attaques injustifiées. Notre propos ici n'est pas de ternir la réputation des chevaliers du sifflet de la ligue Nationale, mais bien de souligner que les séries actuelles pour la coupe Stanley sont disgrâcieuses et ne font honneur à personne. L'incident de dimanche dernier à Chicago était grotesque. L'arbitre Udvari n'avait aucune raison sérieuse pour agir comme il l'a fait; des millions de personnes ont vu cette joute, ont entendu le sifflet de l'arbitre, ont vu les joueurs du Chicago s'arrêter, ont vu la lumière rouge s'allumer après l'arrêt du jeu et ont ensuite vu Udvari prendre une décision incroyable. L'arbitre a fait preuve d'un manque de jugement très sérieux et si on ne tient pas à ce que la réputation du hockey souffre d'un tel état de chose, il ne faudrait pas qu'un autre incident de ce genre se produise d'ici la fin des séries.

Les arbitres et les joueurs qui ont participé à la série Toronto-Montréal ne se sont pas conduits comme des athlètes doivent le faire. Les coups illégaux, les attaques à deux contre un, les violations flagrantes des règlements, en plus du mépris évident pour des arbitres incompétents ne sont pas de nature à offrir à la nation canadienne une image véridique de ce qu'est le hockey. C'est une sinistre caricature qu'on nous a donnée au cours des deux dernières semaines et les dirigeants devraient y voir s'ils veulent conserver l'estime que le public a voué à ce sport depuis de nombreuses années. Nous le répétons: le hockey professionnel nous parait en danger de perdre la confiance du public.

Un espoir?

L'excellent travail de Roger Crozier dans les buts de Detroit (et au moment où nous écrivons ces lignes, nous ignorons le résultat final de cette série) nous prouve, une fois de plus, qu'un jeune qui sait attendre son heure, et sait s'y préparer, peut conserver tous les espoirs. Crozier remplacera Terry Sawchuck dans un avenir prochain, n'en doutons pas. Ce ne sera peut-être pas au début de la saison prochaine, mais au cours des mois à venir son nom paraîtra sur l'alignement régulier des Red Wings pour y demeurer. A Chicago on parle de plus en plus du départ prochain de Glenn Hall. Cela vous surprendra peut-être, mais DeJordy attend dans la coulisse et il semble que si les Hawks ne gagnent pas le championnat "d'après saison" que Glenn Hall changera d'équipe. DeJordy lui aussi a appris à attendre, tout comme Charlie Hodge, et quand l'heure a sonné, il a prouvé qu'il était capable de faire le travail qu'on lui demandait.

Il nous semble que ces quelques exemples, et des tas d'autres que nous pourrions citer, devraient nous inciter à réfléchir sur la valeur formative du sport. Si vous savez vous préparer, si vous êtes capable de répondre prêt quand on vous lancera l'appel, tous les espoirs vous seront permis. Mais il vous faudra faire vos preuves, parfois à plusieurs reprises avant d'être accepté. Qu'importe si vous parvenez au but et que vous êtes fait de ce métal dont ont construit les champions. Ed Johnston, le gardien de buts des Bruins de Boston, croyait bien sa carrière professionnelle compromise quand il vit les Canadiens s'assurer les services de Cesare Maniago et qu'il se vit relayé dans l'Ouest du pays. Pourtant, qui joue dans la ligue Nationale aujourd'hui? C'est celui qui n'a pas laissé l'adversité l'abattre, même s'il a pu connaître des périodes de découragement à certains jours. Ce sont ces victoires quotidiennes qui ouvrent grande la porte du succès.

Northern Dancer

Le multi-millionnaire E. P. Taylor tente depuis de nombreuses années d'élever un cheval canadien qui lui permettra de remporter une des grandes courses internationales, et il semble avoir le cheval dont il a besoin pour réussir cet exploit en Northern Dancer. Cette belle bête de trois ans a remporté dix victoires en treize départs et participera au derby du Kentucky le 2 mai prochain. Northern Dancer sera probablement un des favoris des parieurs, mais son histoire est beaucoup plus romantique que cette question de dollars et de sous. E. P. Taylor s'intéressa toujours aux courses de chevaux. Sa grande fortune lui permettait de maintenir la plus belle écurie du Canada, et ses chevaux se mirent à gagner le Queen's Plate avec une telle régularité qu'il décida de tenter la grande aventure des pistes américaines. Commençant lentement, M. Taylor s'initia d'abord aux pistes les moins importantes, puis inscrivit des chevaux sur le grand circuit. Victoria Park faillit bien lui apporter l'honneur qu'il recherchait, mais en dépit de ses gains de plus d'un quart de millions, les joyaux de la triple couronne échappèrent toujours à Taylor.

Il y a deux ans, lors d'une vente annuelle organisée par ses écuries, il ne se trouve pas un propriétaire assez astucieux pour débourser $25,000 pour Northern Dancer. Il fut donc laissé pour cause, mais Taylor ordonna qu'on lui fasse suivre un entraînement comme les autres. Northern Dancer s'affirma dès qu'on l'opposa à d'autres chevaux. Il a gagné plus de $300,000 jusqu'ici et portera les espoirs du Canada lors du Derby. Nous ne manquerons pas cet événement à la télévision et on peut dire qu'à moins d'un accident fâcheux nous aurons, cette fois, un vrai bon tuyau.

Au Sacré-Coeur (WINNIPEG)

Oubli

En parlant des belles cérémonies de Pâques, on a négligé de féliciter les servants de messe qui font toujours si bien leur travail. Bien en évidence aussi comme toujours au sanctuaire était le travail des religieuses.

Prières pour les vocations

Le Saint-Père le pape Paul VI a demandé à tous les Catholiques du monde entier de s'unir dans une journée spéciale de prière pour les vocations; à cet effet, il a choisi le deuxième dimanche après Pâques, "dimanche du Bon Pasteur", le 12 avril.

Réunion

N'oubliez pas la réunion de l'Association de Parents et Maîtres. Le conférencier invité sera le R. P. J. O'Neil.

Visiteur

Le R. P. Antonio Gaboury, O.M.I., docteur en Ecriture Sainte, a donné une conférence aux élèves des 10e, 11e et 12e années le lundi 6 avril. Le sujet de sa conférence était: "Voyage en Terre Sainte", illustré par des diapositives.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher 2450 Winnipeg, Man.

Vers l'inconnu

Le vendredi 3 avril dernier, nous montions en un gros autobus pour une destination qui devait demeurer inconnue jusqu'après le départ. Il s'agissait d'une visite-surprise telle que nous en avions reçue en mars dernier de la part du Conseil St. John de Winnipeg. Pendant que trente cerveaux s'inquiétaient, l'autobus filait à 7 h. 30 du soir vers le nord de la ville. Vraisemblablement ce ne serait pas au Conseil St. John. St. Joseph peut-être? Pas du tout. Il s'agissait d'un Conseil beaucoup plus éloigné. Au juste, il s'agissait de rendre visite au Conseil de Pine Falls. Des anciens qui s'étaient rendus en ce lieu bien des années auparavant nous racontèrent ce pèlerinage de peine et de misère. Mais avec nos routes modernes d'aujourd'hui il n'y a pas à s'en faire. A 9 h. 30 p.m., nous arrivons sains et saufs à Pine Falls, où nous attendaient nos frères de l'endroit et de St-Georges.

Le Grand Chevalier Len Rosoy, ainsi que le digne chapelain, Mgr J. Bellavance, eurent vite fait de nous mettre à l'aise en nous faisant rencontrer tous ces frères de Pine Falls. Bref, une soirée des plus heureuses et amusantes et un retour vers minuit sans mésaventure.

Statistiques

Une énorme usine fabrique à Pine Falls, une quantité incroyable de papier pour journaux, tandis qu'à St-Georges les fameux pois sont toujours cultivés. Et nous qui pensions que tout cela était à l'eau. Ceux qui n'ont jamais mangé de la soupe au pois faite avec des pois de St-Georges ne connaissent pas l'art gastronomique et culinaire.

Avec nous, des jeunes et des vieux. Le jeune Dugas, de Provencher, et le vieux Minvielle, député du district no 8. Le meilleur district, déclare ce dernier, après le no 2 de Sam Duguay.

Çà et là

La semaine dernière, hors le compte rendu du grand tirage, rien de nos scribes colombiens en notre excellent hebdomadaire. Sans doute tous exténués par leur résurrection pascale, hein "Après Tout"?

Notre infatigable frère Minvielle s'y connait sur la question scolaire. En droit canon il est moins fort puisqu'il nous déclara que tout catholique doit manger de la viande le vendredi. Quel lapsus! BISTOURI.

Que ton coeur n'envie pas les pécheurs, mais qu'il craigne Dieu tout le jour, car il existe un avenir et ton espérance ne sera pas anéantie. (Prov 23, 17-18)



R. P. Robert Bernier, S.J.

Le R. P. Robert Bernier, S.J., de Montréal, parlera de "Souvenirs de Madrid", à la dernière réunion de l'année 1963-64 de l'Alliance Française, le mardi 14 avril, à 8 h. 30 p.m., au University Women's Club, à 54, rue Westgate, Winnipeg.

Après la conférence, Mme Alexandre Bernier et Mlle Madeleine Bernier recevront conférencier et auditeurs dans les salons du club. Avant la conférence auront lieu les élections des membres de l'exécutif de l'Alliance Française pour l'année 1964-65.

Bon réveil, bonne journée

Commencez par vous étirer dans votre lit, en long, en large, aussi intensément que vous le pouvez. C'est, parait-il, non seulement un brevet de santé, mais aussi une assurance de longue vie...

Eveillez votre cerveau. Asseyez-vous dans votre lit et laissez tomber votre tête en avant, laissez-la rouler vers la droite, en arrière, vers la gauche, retomber devant. Vous sentirez craquer vos vertèbres, ce mouvement fait fondre des petits cristaux accumulés.

Ouvrez vous-même votre fenêtre. Prenez contact avec la couleur du ciel. Les sages de l'Inde prétendent que, lorsqu'on regarde le jour pour la première fois, le matin, il faut prier mentalement pour que tous les êtres soient parfaits. Peut-on appeler cela éveiller le coeur?

Allez dans votre cabinet de toilette, regardez-vous dans la glace, passez très légèrement les mains sur votre visage afin d'éveiller votre épiderme, et souriez-vous dans le miroir. Souriez en vous regardant bien en face et en vous donnant mentalement l'ordre d'être heureuse.

Eveillez votre cuir chevelu en passant vos mains dans vos cheveux. Que vos ongles ne craignent pas d'irriter le cuir chevelu. Et brossez-vous ensuite la tête avec une brosse très dure. Vous éprouverez, après ces soins salutaires à votre chevelure, un réel bien-être.

Eveillez votre corps par 10 minutes de culture physique.

Leur justice sauve les hommes droits, dans leur convoitise les perfides sont pris. (Prov 11, 6)

Premier bilan du premier plan d'assurance médicale étatisée

Le gouvernement de la Saskatchewan vient de publier une modeste brochure qui pourrait devenir un "best seller". Il s'agit du rapport de la Saskatchewan Medical Care Insurance Commission pour l'année 1963. Ce n'est pas au sens strict le premier rapport de cette commission car le programme d'assurance-médicale a débuté le 1er juillet 1962. Mais c'est le premier rapport qui couvre toute une année d'activité et qui ne se ressent pas des tâtonnements inévitable des débuts (juillet 1962 - janvier 1963). Or, comme ses auteurs ne se gênent pas pour le dire, il s'agit du premier rapport complet sur le premier plan de ce genre en Amérique du Nord. Et partout au Canada, où l'idée d'assurance-hospitalisation a fait son chemin, après les expériences de la Saskatchewan, les hommes politiques et les citoyens songent à cette deuxième expérience, l'assurance contre les frais de plus en plus élevés des soins médicaux. Il n'est pas sûr que le rapport pour l'année 1963 mettra fin au débat sur la nécessité et les conséquences d'un système étatisé d'assurance médicale, mais le ton sobre adopté par la Commission dans son document montre bien que le gouvernement est content de laisser parler les faits pour justifier un plan qui lui a presque coûté la vie il y a deux ans.

Du 1er janvier au 31 août 1963 le plan a assuré 886,407 personnes. Certaines catégories de malades, indiens, membres des forces armées, aveugles, etc., ne tombent pas sous le plan, car ils ont d'autres formes de protection gouvernementale. Le service payé comprend le diagnostic, les visites, la chirurgie, les soins de maternité, les spécialisations, l'anesthésie, la physiothérapie. Parmi les services non-inclus se trouvent les conseils du médecin par téléphone, l'examen des yeux, les soins psychiatriques, l'ambulance, les gardes spéciales, l'art dentaire.

On estime que plus de 600,000 résidants de la province ont reçu des services, dont la valeur pécuniaire atteint les $19,000,000. Il y a en tout 3,538,000 services individuels. Le rapport donne en quatre pages illustrées la série de manoeuvres qui transforment 8,000 comptes médicaux en chèques. Le plan de la Saskatchewan, un compromis entre gouvernement, corps intermédiaires et médecins individuels reconnait trois formes de paiements. Le médecin peut soumettre sa facture directement à la Commission du plan. Il peut devenir membre d'un groupe (Medical Services) dont le patient aussi peut être membre pour les services non-assurés par l'Etat. Dans ce cas, c'est le groupe, comme agence, qui fait parvenir la facture à la Commission. Enfin le médecin peut présenter sa facture directement au patient, qui à son tour l'envoie, pour fins de remboursement, à la Commission. En 1963, les paiements (à l'exclusion de la région médicale de Swift Current) ont été faits dans les proportions suivantes: agences, $12,600,000; médecins, $3,100,000; patients, $2,400,000.

Le rapport laisse en suspens cinq questions, comme suit:

1. Près de 16 pour cent (49,727 sur 322,438) des familles assurées et sujettes aux primes n'ont pas eu de dépenses médicales au cours de l'année. Elles ont, par conséquent, été taxées pour les soins médicaux de leurs concitoyens.

2. Sur les 322,438 familles inscrites, seulement 59,000, c'est-à-dire 18 pour cent ont eu des dépenses médicales dont la valeur dépassait 100 dollars, la prime familiale étant de $24.

Plus de 66 pour cent des familles assurées ont eu moins de $50 de service médical. Ces chiffres sembleraient justifier la conclusion que l'intervention de l'Etat dans ce domaine n'est pas nécessaire. Il suffirait que l'Etat, moyennant une taxe générale, vienne en aide aux familles frappées par des frais médicaux anormaux, car l'Etat ne doit pas intervenir à moins que l'individu, seul ou en groupe volontaire, ne puisse faire face à ses devoirs.

3. Le rapport révèle en outre à quel point les affaires personnelles du patient sont devenues affaires publiques. Il suffit de parcourir les photos des services administratifs de la Commission pour se rendre compte que le rapport patient-médecin est devenu un fait de comptabilité, loin du bureau médical et de l'hôpital.

4. Le bilan soulève d'intéressantes questions au sujet des finances des médecins. L'on y voit par exemple que pour le moment le gouvernement a accepté tout simplement le taux des frais dont se servaient les groupes volontaires au moment de l'intervention de l'Etat, soit 75 pour cent des frais professionnels ordinaires. Mais il y a plus, un tableau montre une marge considérable entre les rémunérations de spécialistes et de médecins généraux. Les spécialistes ont fait 27 pour cent des opérations et en ont retiré 49 pour cent de la valeur des honoraires. 89 pour cent des consultations pour en retirer 94 pour cent des appointements. Le jour viendra-t-il où le gouvernement fixera un tableau d'honoraires à base de tel ou tel service, sans tenir compte de la compétence spéciale du médecin?

5. Le plan a coûté $21,440,000 pour une année, dont une partie a été défrayée par les primes de $5,270,000 et des subventions du fonds consolidé, de $15,000,000. Sur les dépenses il y avait $1,450,000 pour fins d'administration. Il n'y a pas encore moyen d'établir si un plan plus volontaire, avec intervention gouvernementale pour les cas extraordinaires, aurait coûté moins cher. Il n'y a pas non plus moyen de contrôler la qualité des soins donnés, surtout si le gouvernement, pour des raisons d'économie ou autres, est tenté de réduire sa contribution directe au financement du plan. A cause des controverses qui ont marqué le début du plan et qui ont dicté un système complexe de paiements, l'administration peut en être plus coûteuse, ce qui constituerait une pression constante vers une simplification bureaucratique. Il y aura en même temps une pression populaire pour que soient inclus dans le plan les frais médicaux qui en sont exclus à l'heure actuelle. Somme toute, une année d'expérience n'est pas définitive.

Le plan semble cependant fonctionner sans trop de heurts; il apporte un allégement à un grand nombre de citoyens qui, autrement, auraient été grevé de comptes médicaux inabordables; il stimule les agences intermédiaires à prouver leur utilité; il libère les médecins de soucis financiers, et contribue énormément au prestige du gouvernement qui l'a organisé. Un bon commencement.

Décret du pape sur les moyens de communication

CITE DU VATICAN — "In Fructibus", tel est le titre du "motu proprio" du pape établissant les modalités d'application du décret conciliaire sur les "moyens de communication sociale", c'est-à-dire la presse, les spectacles, la radiotélévision.

Le "motu proprio" porte la date du 7 mars 1964. Il annonce la constitution d'une commission pontificale, dont le nombre des membres n'est pas précisé, et qui sera chargée de veiller à l'application du décret. Il est indiqué dans le "motu proprio" que cette commission ne devra pas s'ingérer dans les compétences actuelles des congrégations romaines en matière de moyens de communication sociale.

Le document qui parait aujourd'hui fait suite à celui qui a établi les modalités d'application de la constitution conciliaire sur la liturgie. On sait qu'un conseil, formé de 42 membres, a été nommé par le pape pour veiller à l'application de cette constitution.

Le concile, à la fin de sa seconde session, le 4 décembre dernier, avait décrété, par la bouche du pape, que les autorités civiles doivent sauvegarder "une véritable et juste liberté de l'information". Mais le décret ajoutait que l'autorité doit exercer une surveillance "prudente et appropriée afin que la morale publique et le bien-être de la société ne soient pas mis en danger par l'utilisation de ces moyens de communication".

Le document établissait aussi que l'Eglise considère que c'est l'un de ses devoirs d'annoncer la bonne nouvelle du salut avec l'aide des moyens de communication sociale, et d'instruire les hommes sur leur utilisation.

Bon voyage, M. le Consul

M. Damien Giordani, consul de France à Winnipeg, est parti pour un stage trimestriel en Europe. Un départ définitif serait certainement l'occasion d'un article laudatif au sujet de son travail dans la région Manitoba-Saskatchewan depuis trois ans. Mais l'interruption actuelle justifie au moins un articulet dans le même ton. Prodiguer des louanges à quelqu'un au bout de la route, peut bien engendrer chez l'intéressé un sens du devoir accompli, mais les louanges méritées et proférées en cours de route ont une qualité de plus, celle de rendre l'avenir encore plus fructueux.

Quelle que soit la validité de ce raisonnement, les amis nombreux de M. Giordani lui souhaitent en toute simplicité des vacances bien méritées et un retour sinon prochain, au moins certain, dans l'Ouest canadien. A cause de l'énergie avec laquelle il a accepté les occasions de se déplacer, ces "amis" sont un peu partout sur ce vaste territoire, de La Broquerie à Le Pas, du lac Falcon jusqu'à Gravelbourg. Si le général de Gaulle se promène loin de la capitale et même au-delà des océans, il ne fait que suivre l'exemple du consul au Manitoba! Distances, tempêtes, pannes, programme chargé, costumes étranges (Festival des Trappeurs), rien n'arrêtait celui-ci dès qu'il se trouvait devant le devoir de la présence française.

Il faut dire que le fait d'être Corse d'origine et d'apparence assurait à M. Giordani une sympathie un peu plus marquée de la part des Canadiens de l'Ouest. Pour eux, les Corses sont un groupe minoritaire, indépendant, un peu prompt, qui luttent pour la vie avec une joie robuste, et qui se font un chemin. Ce sont les qualités qu'il faut au Manitoba et encore plus en Saskatchewan pour résister aux hivers prolongés, créer de toutes pièces des entreprises culturelles, maintenir des îlots de français au milieu d'une mer anglophone. M. Giordani, tout en faisant valoir les richesses traditionnelles de la France, était bien doué pour en faire ressortir la fécondité moderne, les énormes progrès techniques, le prestige grandissant dans le monde politique et diplomatique, la puissance nucléaire d'une mystique nationale de bon aloi. Homme d'un commerce facile, même d'une bonne camaraderie et, à l'occasion, d'une galanterie charmante, quand il parlait au nom de la France, il se tenait un peu plus droit, son visage devenait plus sérieux, sa voix résonnait de grandeur et de fierté. Il a certainement contribué plus que sa part à inspirer aux nôtres ici le sentiment d'appartenir à une grande civilisation appelée à de nouvelles grandeurs.

Deux mots viennent à l'idée au souvenir de notre consul: jeunesse et livres. Sa parole est bien reçue partout, mais avec un enthousiasme particulier chez les jeunes. (Peu de consuls peuvent sauter sur une estrade de quatre pieds de hauteur quand l'escalier mobile fait défaut). Et partout il sème les volumes, car il sait que l'âme française se trouve non pas dans des cerveaux, mais entre les couvertures du livre.

Mais . . . il ne s'agit pas d'une nécrologie. Il est question tout simplement de dire que les vacances actuelles de M. Giordani sont bien méritées. (Nous exhortons Mme Giordani et Lucien à suivre leurs bonnes dispositions sans scrupules, en comblant le chef du foyer d'attentions bénévoles). Et que cette appréciation rapide du travail accompli soit une invitation à un retour prompt, suivi d'activités encore plus fructueuses.

Mort à l'âge de 104 ans, il se rappelle du pacte de la Confédération

YAMASKA — M. Joseph-Germanique Parenteau, un cultivateur à sa retraite, âgé de 104 ans, qui espérait voir l'Exposition universelle de 1967 à Montréal, est décédé après une maladie de trois semaines.

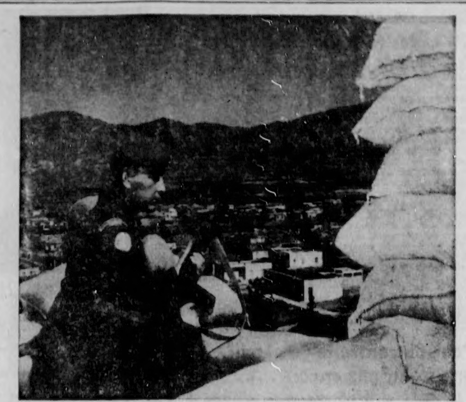
M. Parenteau est décédé sur la ferme de 105 acres qu'il avait achetée et exploitée dans cette municipalité située à 50 milles au nord-est de Montréal.

En plus du désir de voir l'Exposition, le vieillard avait exprimé le désir de demeurer en santé assez longtemps pour assister à la messe dominicale, aussi longtemps que possible.

Le grand-père de M. Parenteau, qui était originaire du sud de la France, était venu au Canada après la victoire britannique sur les Français du Canada.

M. Parenteau avait déclaré le mois dernier qu'il se rappelait la signature de la Confédération.

"Agé de sept ans à l'époque, je ne réalisais pas toute l'importance de cet accord", disait-il, "mais plus tard, je me sentis fier non seulement d'être Canadien français, mais également citoyen du Canada".



Le Royal 22e Régiment entre en action . . . Le premier soldat à prendre son poste sur la ligne de division turco-grecque, à Nicosia, capitale de Chypre, a été le soldat Robert Courchesne, de Vaudreuil, Qué. Il appartient à la compagnie B du 1er bataillon du Royal 22e Régiment, affecté au contingent canadien envoyé à Chypre dans le cadre des opérations de l'ONU. (Photo Défense Nationale)

Aujourd'hui ...Autrefois

Il y a 50 ans (1914)

Comment étaient répartis les adhérents des différentes religions aux Etats-Unis, en 1914? Sur 95,000,000 de citoyens, il n'y en a que 37,280,000 qui déclarent appartenir à une religion reconnue. Ils se répartissaient comme suit: Catholiques, 13,099,534; Méthodistes, 7,125,069; Baptistes, 5,924,662; Luthériens, 2,538,722; Presbytériens, 2,027,593; Disciples du Christ, 1,519,369; Episcopaliens, 997,407; Congrégationalistes, 748,340.

M. Joseph Painchaud, de Fannystelle, Man., était le représentant de **La Liberté** dans sa paroisse. Il encourageait fortement tous ses coparoissiens à s'abonner "à ce magnifique journal des foyers catholiques".

M. Arthur Delisle quittait sa paroisse de Fannystelle pour s'enrôler dans la brigade à feu de St-Boniface. (M. Delisle, maintenant à sa retraite, habite encore St-Boniface.)

C'est le R. P. Gagnieur, S.J., recteur du collège de St-Boniface, qui célébrait la messe solennelle de Pâques dans la paroisse de St-Eustache et y donnait le sermon de circonstance. Toujours à St-Eustache, on rapportait que l'automobile de M. le curé J.-A. Bastien avait déjà fait plusieurs sorties malgré les chemins "grignoteux".

Il semblerait que le couvent de Ste-Agathe était tout neuf, car Angèle, une élève, remercie les paroissiens d'avoir doté la paroisse d'un si bel édifice. Les Révérendes Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie s'occupaient de l'éducation des jeunes de Ste-Agathe alors, tout comme aujourd'hui.

"La Gazette Officielle du Manitoba" annonçait la formation de la Manitoba Construction Co., dont les officiers étaient Claude Buffet, Paul Grand, Gustave Cottenier, J.-E. Collon, P. Simonot.

A la suite d'un voyage dans l'Ouest canadien, MM. Pierre Labrecque et Edouard Pépin, de Fall River, Mass., et bon nombre de Canadiens français de cette région ont décidé de venir s'établir en Alberta. En même temps, M. l'abbé M. Normandeau conduisait un fort contingent de colons venant de la province de Québec au sud du Lac La Biche, en Alberta.

Les chantres qui exécutèrent les solos de la messe de Pâques à la cathédrale de St-Boniface étaient: ténors, MM. E.-A. Poulain et V.-J. Guilbert; basses, MM. J.-H. Clément et Ernest Lévesque. Aux vêpres, les solistes étaient MM. O. Leclerc, J.-N. Clément, J.-O.-E. Lévêque, C.-C. Bernier, J.-P. Proulx, P.-E. Beauchamp, C.-W. Raymond. M. le professeur Paul Salé dirigeait, et M. Albert Bétournay touchait l'orgue.

Il y a 40 ans (1924)

Un des pionniers de Winnipeg et un de ses premiers marchands, M. J. H. Ashdown, est mort à l'âge de 80 ans. Winnipeg n'existait pas encore au moment de son arrivée dans l'Ouest, et le Fort Garry ne comptait pas plus de 100 habitants. M. Ashdown avait été prisonnier de Riel au cours des troubles de 1869 et il dut passer 69 jours au cachot. Plus tard il fut signataire de la charte qui faisait de Winnipeg une ville et devint un des premiers maires. M. Ashdown fut reconnu comme un homme charitable ayant contribué de fortes sommes à des oeuvres de philantropie.

Un autre pionnier du Manitoba, M. Joseph Hogue, mourait à l'âge de 89 ans. M. Hogue était né sur la ferme de son père près de l'avenue Portage et le chemin Valour, à Winnipeg. Plus tard il s'établissait à son propre compte sur une terre à St-François-Xavier.

Adolphe Hitler avait déjà commencé sa funeste carrière. En 1924, avec quelques compagnons, il était condamné à cinq ans de bagne pour avoir participé à une révolte à Munich.

Déjà en 1924, le professeur A. L. Burt de l'Université d'Edmonton, déclarait: "Au pays, nous formons deux peuples, deux civilisations, deux Canadas, l'un français et l'autre anglais".

M. l'abbé A. Sabourin était visiteur des écoles pour le compte de l'AECFM. Dans un sermon prononcé à l'église au cours de sa visite à Ste-Anne-des-Chênes il mettait ses auditeurs en garde contre l'anglicisation.

A Gravelbourg, Sask., M. l'abbé Pierre Gravel, missionnaire colonisateur, donnait une magnifique conférence. Il étalait devant son auditoire ses projets pour l'établissement de plusieurs industries dans la région. Déjà, M. A.-D. Coppal avait fondé une minoterie moderne au coût de $100,000. M. l'abbé Gravel entrevoyait la culture de la betterave à sucre et de la construction d'une raffinerie; la création d'entrepôts frigorifiques, de salaisons et d'une tannerie.

Il y a 30 ans (1934)

A Rome, Sa Sainteté le pape Pie XI présidait à la cérémonie de canonisation de saint Jean Bosco, le grand ami de la jeunesse. Dans son allocution, le Saint-Père déclarait que lui-même avait été élève du nouveau saint.

L'Association des Instituteurs de Langue Française du Manitoba tenait son congrès annuel. Parmi les orateurs de marque on notait Son Exc. Mgr Yelle, M. J.-A. Marion, vice-président de l'AECFM, Mlle Yvonne Sicotte, de l'école Lavallée, et Mlle Augustine Simon, d'Aubigny. M. Camille Fournier, président de l'Association des Instituteurs, occupait le fauteuil présidentiel. Mlle Sicotte traitait du sujet des difficultés de l'enseignement du français à des enfants dont les parents ne tiennent pas à leur langue.

Après deux ans en dehors des activités municipales de Montréal, Camillien Houde était réélu au poste de premier magistrat de la métropole avec une majorité de 50,000 voix. Ses trois adversaires y perdirent leur dépôt.

Ce qui surprend et réconforte lorsqu'on parcourt **La Liberté et le Patriote** de 1934 c'est la belle organisation qu'était l'ACJC. Dans toutes nos belles paroisses, tant à la ville qu'à la campagne, il y avait un cercle de cette excellente société. L'activité la plus grande régnait dans tous ces cercles dans le but d'encourager notre jeunesse canadienne-française à conserver sa foi et sa langue. Partout on répétait que nos coutumes et nos traditions sont tellement liées à notre sainte religion que de les conserver était presqu'un gage de notre fidélité à notre foi.

La Société d'Agriculture de St-Claude démontrait par ses chroniques dans **La Liberté et le Patriote** que la population de cette paroisse vivait sa vie d'agriculteurs. Les directeurs d'alors étaient MM. E.-O. Gautron, Jean Martin, A. Jobin, L. Chèze, L. Pilloud, Jos. Jacques, L. Beliec, V. Darel, A. Rey, P. de Rocquigny, L. Boille, F. Gloux.

Il y a 20 ans (1944)

Alors que Son Exc. Mgr Murray, évêque de Saskatoon, était nommé coadjuteur de l'archidiocèse de Winnipeg, Rome nommait M. l'abbé P. F. Pocock, professeur de théologie au séminaire St. Peter de London, Ont., évêque de Saskatoon.

M. Solon Low, trésorier provincial de l'Alberta, était élu chef du Crédit Social au Canada. M. Low avait été député à la législature albertaine depuis 1935, et il était entré dans le cabinet Aberhart en 1937. Par la suite, M. Low siégea aux Communes d'Ottawa pendant plusieurs années. M. Paul Prince, créditiste bien en vue du Manitoba, ne prisait pas la façon dont la convention qui avait élu M. Low avait été conduite, c'est pourquoi, dans une déclaration faite à **La Liberté et le Patriote** il révélait qu'il s'était retiré de la salle du congrès avant que l'élection eut lieu.

M. H.-D. de Moissac, secrétaire-trésorier de la municipalité de Fort Garry, résignait ses fonctions pour cause de santé. Il était remplacé à ce poste par M. Joseph-Elie Trottier qui, en 1964, remplit encore ces fonctions.

Le correspondant de Bellegarde, Sask., n'y allait pas de main morte pour demander à ses concitoyens de lui fournir des nouvelles. Voici ce qu'il écrivait au mois d'avril 1944: Votre chroniqueur n'est pas un devin ni un sorcier. Il n'est pas non plus un Léandre espagnol, avec un diable boiteux à sa disposition pour le promener jour et nuit et lui découvrir les secrets. Si vous voulez que les nouvelles paraissent, trouvez un moyen de les lui faire connaitre. (Combien de chroniqueurs d'aujourd'hui seraient prêts à écrire la même chose.)

Les responsables du "Sou de l'écolier" au collège de St-Boniface étaient MM. Pierre Gagné, René Préfontaine, Marcel Pilloud, Roger Delaquis, Florent Verreault, Léo Brodeur et Alfred Goebel.

Il y a 10 ans (1954)

Un rédacteur du "Catholic Digest révélait dans un article qu'aux Etats-Unis il y eut 1,434,000 catholiques qui apostasièrent alors que 2,370,000 protestants se convertirent au catholicisme.

Le problème des "orphelins" était tel en 1954 que les évêques du Manitoba publièrent une lettre collective annonçant la création du Conseil de recrutement de foyers catholiques pour le Manitoba. La tâche de ce conseil était de trouver des foyers adoptifs pour le grand nombre d'enfants catholiques abandonnés qui ne trouvaient pas de foyers convenables.

A part quelques changements mineurs dans le budget fédéral celui-ci restait à peu près le même qu'en 1953. M. Abbott, ministre des finances, annonçait quelques légères diminutions sur la taxe d'accise, mais il prévoyait un surplus de $4,000,000 pour l'exercice 1955-56.

Son Em. le cardinal Mindszenty, primat de Hongrie, célébrait le 10e anniversaire de sa consécration épiscopale dans une prison communiste de Budapest. (Comme on le sait, le cardinal s'était réfugié dans l'ambassade américaine à la suite du soulèvement des patriotes hongrois, et aujourd'hui on parle de sa libération officielle à condition qu'il s'exile de son pays.)

Les correspondants de la chronique de l'Institut Collégial Provencher de St-Boniface étaient MM. John Gordon, Daniel Brophy, Henri Lavallée, Roland Marion, Luc Hébert, Danny Coyle, Raymond Constant, Louis Harmel, E. Guertin. Le sujet commun qu'ils ont traité était celui d'un drapeau canadien.

La chorale du Club du Sacré-Coeur de Winnipeg présentait au grand public, le dimanche des Rameaux, les "Sept Paroles du Christ" de T. Dubois. Les solistes étaient Mlle Fabiola Desrosiers et MM. Paul Vivian, Louis Gareau, Georges LaFlèche et Denis Bourbonnais. Le choeur était composé d'une quarantaine de jeunes gens et de jeunes filles de la paroisse.

J.-R. DOIRON.

La Voix du Québec

Lecteurs avides de cinq quotidiens de nos compatriotes de l'Est, nous nous permettons souvent de reproduire à l'intention de nos abonnés, les articles editoriaux de nos confrères, sachant que leur bienveillance à l'égard des minorités n'en fera pas une question de comptabilité. Nous tenons cependant à signaler de temps en temps cette gracieuseté à notre égard, surtout en marge de l'article qui parait cette semaine au bas de la page, sous le titre "Le Manitoba aussi connait des besoins" et dont l'intérêt particulier est ici patent. En butinant ainsi, nous espérons d'ailleurs faire saisir la grande diversité d'opinions qui règne chez les rédacteurs du Québec. Merci.

La terre a tremblé

Devant les manifestations de la puissance des forces de la nature sur lesquelles l'homme n'a aucun contrôle, nous ne pouvons que retrouver cette humilité que le progrès technique de l'humanité tend à nous enlever. Et quand nous nous réjouissons de ce que l'homme ait réussi à maitriser l'atome, de ce qu'il commande par simple bouton-poussoir des mécanismes automates les plus compliqués, de ce qu'il peut aujourd'hui songer à entreprendre des voyages dans l'espace cosmique, il suffit d'un tout petit soubresaut de notre planète pour nous ramener à la réalité des choses et nous redonner une perspective plus juste de notre situation.

Vendredi, la terre a tremblé en Alaska. Qu'est-ce qui a provoqué ce séisme? un plissement de l'écorce terrestre? l'éclatement d'un volcan sous-marin au large de la péninsule? la libération soudaine d'une énergie comprimée sous des tonnes de roc granitique? Malgré toute sa science, l'homme ne peut que faire des conjectures et rien ne lui permettait de prévoir le cataclysme.

Devant les forces libérées, les constructions humaines ont été balayées comme des fétus de paille par le souffle d'un enfant. La mer agitée par cette puissance inouïe a porté la destruction à des milliers de milles de l'épicentre du séisme et devant toutes ces forces de la nature, l'homme est resté impuissant, désarmé.

L'homme, c'est celui qui a découvert l'énergie nucléaire et fabriqué la bombe atomique. Mais l'énergie libérée vendredi par le séisme de l'Alaska était supérieure de beaucoup à celle des bombes nucléaires même les plus puissantes et elle échappait à tout contrôle humain. D'où vient cette énergie? D'où vient cette puissance des forces de la nature? Celle de la frêle pousse qui peut fendre un caillou comme celle qui provoque les séismes, qui détruit les villes, comble les vallées, transforme les montagnes en lacs et les lacs en montagnes?

Quand nous sommes portés à nous émerveiller devant les conquêtes de l'homme, quand nous sentons monter en nous un souffle d'orgueil et que nous nous croyons capables de nous passer de Dieu, il suffit alors de nous arrêter et de réfléchir à l'immensité de toutes ces forces qui nous entourent et que l'intelligence et la volonté de Dieu maintiennent en équilibre pour que nous puissions vivre.

Est-il possible que cet équilibre soit l'effet d'un pur hasard? Ne doit-on pas plutôt voir dans celui-ci, une manifestation constante d'une volonté ordonnatrice, celle de Dieu? N'est-il pas plus logique d'admettre ainsi l'existence d'un être supérieur, d'une intelligence suprême? L'ordre ne peut sortir du chaos sans une telle intelligence et celle de l'homme est impuissante, des cataclysmes comme celui de l'Alaska nous le prouvent. La négation de Dieu est une absurdité.

Jean HUBERT.
(L'Action, Québec)

Sur des propos du sage chanoine Lionel Groulx

Sachons gré à "la Patrie" d'avoir interrogé le vénérable chanoine Lionel Groulx sur le séparatisme.

Il n'en fut jamais partisan; le mot même lui déplait.

Seulement, dès 1916, avec l'équipe de "L'Action Française" qu'il dirigeait, il jugeait possible la rupture de la Confédération et, aujourd'hui, il se demande encore si la survivance est possible dans la Confédération, si elle le serait hors de la Confédération. Il inclinerait vers la deuxième proposition, — mais sans enthousiasme, avec crainte, et à la condition que la rupture s'accomplit "sans recourir à la violence".

La commission Laurendeau-Dunton laisse le chanoine L. Groulx plutôt sceptique (et nous, donc!). Mais il rappelle opportunément que "ce sont les Canadiens français qui ont voulu la Confédération. Les Anglais du Bas-Canada n'en voulaient pas. Nous l'avons eue, mais **nous n'avons pas su en tirer parti.** Parce que nous faisions la politique d'Ottawa à Québec, alors que nous aurions dû faire notre propre politique. Si notre situation s'améliore, c'est parce que nous essayons de faire à Québec la politique de Québec. Nous nous orientons vers une plus grande autonomie, dans la Confédération ou hors de la Confédération".

Que l'on nous permette d'attirer l'attention sur le fait que, selon le chanoine Groulx, nous n'avons pas su tirer parti de la Confédération que nous avons voulue. Les Canadiens français sauraient-ils mieux s'accommoder d'un autre régime? Ont-ils toutes les compétences qui leur seraient nécessaires? Et la jeunesse séparatiste — que l'on comprend sans partager ses vues — songe-t-elle aux sacrifices qu'elle devrait s'imposer, accepterait-elle la baisse du niveau de vie qui serait la première conséquence de la séparation?

Selon le chanoine, nous devons réapprendre le français. "Ce sera long. Nous devrons procéder avec méthode et nous montrer plus exigeants. Il n'est pas question de chercher des responsables, mais plutôt de trouver des remèdes. Pendant 150 ans, nous avons gagné notre vie en anglais . . . Nous devrions commencer par les écoles normales, primaires et supérieures. Nous devons en arriver à exiger un français parlé et écrit aussi correct que possible . . . Une thèse pour la licence, la maitrise ou même le doctorat devrait être refusée lorsqu'elle n'est pas écrite en bon français. Et on ne devrait pas accorder de diplôme aux candidats à l'enseignement qui ne peuvent parler et écrire un français correct".

Ce serait, en effet, élémentaire. Le style de certaines thèses est invraisemblable; de même, celui d'un grand nombre de produits de nos collèges — de la province de Québec autant que de l'Ontario et d'ailleurs — qui désirent un emploi de journaliste.

"Pendant 150 ans, dit le chanoine Groulx, nous avons gagné notre vie en anglais". Fort probablement, la rigueur de cette condition s'atténuerait si la province de Québec se séparait de la Confédération. Fort probablement, disons-nous avec un certain optimisme, car rien n'est moins sûr. Les gens du nouvel Etat "français" resteraient entourés d'anglophones, resteraient soumis à l'influence de la radio-télévision et des périodiques des Etats-Unis et de l'actuel Canada anglais. Ils devraient donc lutter autant qu'aujourd'hui pour rester français. Autant, donc, commencer tout de suite à suivre les conseils du chanoine L. Groulx, quel que soit l'avenir de la Confédération. A quoi servirait-il de détacher la province de Québec du Canada si les habitants du nouvel Etat dit français parlaient et écrivaient une langue incompréhensible partout ailleurs que chez eux?

Willie CHEVALIER.
(Le Droit, Ottawa)

Le Manitoba aussi connaît des besoins

(La démocratie au Québec, par Richard Daignault et Dominique Clift)

En dépit de ce qu'Ottawa peut penser de l'unité nationale et de l'importance de son propre rôle dans l'élaboration de diverses politiques économiques et sociales, on constate au pays une lente évolution. Les déclarations des premiers ministres provinciaux ne permettent plus de douter de la fin imminente de la centralisation et de la bureaucratie fédérales.

Un indice parmi d'autres: le principal candidat éventuel à la succession de John Diefenbaker est un premier ministre provincial dont les vues sont, sur plusieurs points, très proches de celles du Québec. Il s'agit de Duff Roblin, du Manitoba; au cours des deux dernières conférences fédérales-provinciales, ses idées ont souvent rejoint celles qu'exprimait Jean Lesage.

"Que l'unité sans uniformité soit notre devise", disait-il en novembre 1963.

"Le gouvernement central doit reconnaitre que les provinces sont aussi aptes à servir l'intérêt national que le leur, pourvu qu'on leur en donne l'occasion", ajoutait-il en déplorant le paternalisme excessif d'Ottawa.

Au cours de la semaine dernière, M. Roblin a affirmé que la lacune la plus sérieuse au Canada à l'heure actuelle est l'absence de toute étude sérieuse et de consultation sur les priorités relatives des dépenses fédérales et provinciales. Il faut corriger cette situation; autrement, nous allons en arriver à des politiques fiscales contradictoires, a-t-il dit.

Toujours sur le même sujet, M. Roblin a déclaré que le Manitoba connaissait des besoins plus pressants que celui d'une caisse (nationale) de retraite. Celle-ci, a-t-il dit, constitue une taxe de 2 pour cent sur les salaires pour payer des pensions à une catégorie de personnes qui reçoivent déjà les paiements de sécurité de la vieillesse. Parmi les besoins les plus pressants, il a mentionné l'éducation.

M. Roblin a le sens des besoins provinciaux et il tente de libérer sa province de l'étouffante emprise fédérale sur la liberté d'action de son gouvernement.

Il avouait aux journalistes lors de la dernière conférence fédérale-provinciale à Québec qu'il préférerait voir Ottawa se retirer des domaines qui sont de la compétence des provinces. Quant à une politique nationale dans ces domaines, que ce soit l'éducation ou le bien-être, il préférerait l'établir en consultation avec les autres provinces plutôt qu'avec Ottawa. A cet égard, il rejoint la conception de l'interprovincialisme que Jean Lesage prêche depuis plus de trois ans.

Si Duff Roblin devenait chef du parti conservateur fédéral, cela pourrait facilement modifier l'équilibre politique au Canada, en particulier dans la province de Québec, où le chef actuel est tout à fait discrédité. Ajoutons que M. Roblin, en plus d'avoir des idées précises sur l'avenir du pays, parle un français correct et agréable.

L'absence de toute politique dynamique et le manque d'homme de premier ordre sont deux facteurs qui contribuent à miner dans le Québec, le prestige d'Ottawa et de la Confédération.

Il est fort possible que le Québec soit prêt à appuyer un jour un homme politique comme Duff Roblin plutôt que les Pearson, les Lamontagne ou les Caouette.

(La Presse)

L'HON. R. TEILLET

Il y a des torts des deux côtés

L'hon. Roger Teillet, ministre des Affaires des Anciens Combattants, a parlé avec force et clarté de l'importante question de l'unité nationale, la semaine dernière, lors de l'assemblée annuelle de l'Association Libérale Fédérale de St-Boniface.

"Si Québec quitte, dit-il, la Confédération telle que nous la connaissons sera dissoute. Et alors l'Ouest canadien se jettera à genoux pour réclamer l'aide de Washington." Pourtant la population ne semble pas soupçonner que la présente crise affectera si fortement la vie de notre pays, "notre propre avenir comme Canadiens". C'est pourquoi il est temps de se réveiller, avant qu'il ne soit trop tard.

M. Teillet se dit surpris des attitudes des deux côtés, du manque complet de compréhension et de communication entre Canadiens de langue française et de langue anglaise, entre Québec et le reste du pays. Des deux côtés on croit avoir raison, alors qu'en fait on a partiellement raison et partiellement tort. Qu'on cesse tout cela, et préparons-nous à fêter avec résultats le centenaire de la Confédération!

L'orateur expliqua aussi la politique de son ministère en ce qui concerne les hôpitaux des vétérans.

Responsables

Au cours de la soirée les nombreux membres présents élurent les responsables de l'Association pour l'année 1964-65: MM. J. W. McGurran, président; Georges Dussessoy et Bernie R. Wolfe, vice-présidents; Maurice Rocan, secrétaire; Michael Ludwick, trésorier.

Pour ou contre le "Métro"? on ne sait pas encore . . .

Les citadins de la ville de Winnipeg ont exprimé leur opinion, mercredi, sur la forme de gouvernement métropolitain qu'ils favorisent et le débat se poursuit.

En effet, par 28,000 voix contre 12,000 ils se sont prononcés contre la forme actuelle de gouvernement intermunicipal, la Metropolitain Corporation of Greater Winnipeg, et par 25,000 contre 15,000 ils se sont montrés favorables à l'amalgamation de toutes les villes et municipalités de la région en une seule grande ville.

Mais les champions du "Métro" sous sa forme actuelle se reprennent dans l'interprétation du scrutin. Seulement 25 pour cent des électeurs se sont dérangés pour exercer leur suffrage, ce qui indiquerait que la question d'un changement à la situation ne les émeut pas. Leur silence équivaut, alors, à l'approbation du "Métro".

En même temps, 41 pour cent des contribuables (ceux qui paient) se sont réveillés de la torpeur printanière pour voter sur un projet de construction d'un nouveau poste de police, qui a été approuvé par une majorité suffisante.

Puisque 28,000 électeurs ont voté "contre" Métro et 25,000 ont voté "pour" l'amalgamation, il reste à savoir ce que veulent exactement les 3,000 qui ont, effectivement rejeté et le "Métro" et l'amalgamation. Serait-ce le commencement d'un mouvement de retour au bon vieux temps, quand "Métro" n'existait pas?

Sts-Martyrs-Canadiens

Assemblée générale

L'assemblée générale du Club Béliveau a lieu ce vendredi 10 avril à 8 h. p.m., au sous-sol de l'église. On y fera des changements dans les constitutions. Prière de venir en grand nombre. Il y aura goûter après la réunion.

Le club organise une ligue de quilles mixte pour l'automne prochain à l'hôtel Niakwa. Les intéressés voudront bien donner leur nom à M. Paul Martel, téléphone 256-3268.

Un thé printanier à l'hôpital Taché

Les Dames Auxiliaires de l'hôpital Taché invitent tous les amis et bienfaiteurs de l'oeuvre à un thé printanier, le dimanche 19 avril, de 2 h. à 5 h. p.m., dans le grand salon de l'hôpital Taché, 500, avenue Taché, St-Boniface. S. H. le maire Joseph-P. Guay présidera l'ouverture à 2 h. p.m.

L'hôtesse, Mme Alfred-M. Monnin, sera assistée de Mlle Basile MacDonald, Mmes Anne Malen, Gabriel-J. Forest, Robert T. Bockstael, G. Yost, Ann Tarro et Georges Hébert. Recevront les visiteurs, la Rév. Sr Tougas, supérieure de l'hôpital, Mme J. T. Crosbie, présidente, et M. R. T. Bockstael.

On profitera de l'occasion pour vendre des oeuvres d'artisanat confectionnées par les patients eux-mêmes. Ceux qui le désirent pourront aussi se procurer la carte de membre ($1.00), se rappelant qu'il y en a deux sortes: les membres actifs qui apportent un dévouement concret, et les membres qui donnent leur appui moral.

Aide aux patients

Les Dames Auxiliaires ont beaucoup aidé depuis un an et continuent d'aider les patients de l'hôpital Taché, à qui elles procurent la joie de concerts, de l'argent de poche, des douceurs, etc. L'aide directe à l'hôpital se concrétise aussi de diverses manières, par exemple par l'achat de lits.

Venez en grand nombre à ce thé printanier, le dimanche 19 avril, et vous contribuerez à une oeuvre excellente.

M. Roblin affirme qu'à Québec a prévalu l'esprit de coopération

L'hon. Duff Roblin affirme qu'au cours de la récente conférence fédérale-provinciale tenue à Québec, l'esprit de coopération et de consultation, dans le but de donner plus de force à la Confédération, a continué son oeuvre. Il croit toujours que des rencontres fréquentes et régulières, pour discuter des problèmes conjoints, engendreront un système fédéral plus souple et plus efficace.

M. Roblin ne souscrit pas au sentiment de plusieurs, que la Confédération soit en danger. Il dit que la nouvelle emphase vers "un fédéralisme coopératif" fera naître la solution des problèmes qui confrontent la nation. Il y avait à Québec, dit-il, "un montant énorme de bonne volonté et un sens fort de la Confédération".

Le Manitoba, par sa voix, a directement demandé des décisions fondamentales au sujet de: une complète révision de la formule de péréquation, une aide fédérale accrue pour l'hospitalisation (incluant les hôpitaux mentaux et les sanatoriums et l'administration dans le programme de partage du coût), pour le bien-être, pour un nouveau programme national des routes, pour la mise en vigueur du mémoire Fauteux au sujet des réformes dans les prisons, et pour ARDA.

Le premier ministre regrette qu'aucune décision n'ait été prise sur ces divers sujets qui impliquent un surplus de $15 millions de dollars au Manitoba, mais une autre conférence fédérale-provinciale sera tenue cette année, a-t-il dit.

Une enquête fédérale sur la radio et la télévision

QUEBEC — M. Maurice Lamontagne a annoncé lundi que le gouvernement fédéral a l'intention d'établir un comité spécial de la radiodiffusion qui aura pour mission d'enquêter sur les problèmes de la radio et de la télévision au Canada.

Sans trop préciser la composition et la nature même de ce comité d'enquête, M. Lamontagne a déclaré devant les membres de l'Association des radiodiffuseurs qu'il était temps de mettre un terme au climat d'incertitude régnant dans le domaine de la radio au Canada.

Sans le dire d'une façon claire, M. Lamontagne a laissé entendre quels seraient probablement les objets de l'enquête, notamment la loi sur la radiodiffusion, instituée en 1958, et dont le manque de clarté et la faiblesse, a-t-il dit, constitue le problème majeur des radiodiffuseurs.

Confusion actuelle

M. Lamontagne, à titre de ministre responsable de la radiodiffusion devant le parlement,, a de plus souligné qu'il existait de la confusion:

—quant aux buts et rôles de la radio privée et de la radio d'Etat au Canada;

—quant aux relations entre la société Radio-Canada et les postes privés;

—quant aux pouvoirs de la société Radio-Canada et du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion et également quand à l'extension de la télévision au pays.

M. Lamontagne a dit que le gouvernement fédéral désire également examiner soigneusement le mode d'administration financière de Radio-Canada. Il serait utile, a-t-il souligné, de scruter attentivement les conclusions d'un comité interne de Radio-Canada qui étudie actuellement les recommandations de la commission royale d'enquête Glassco concernant Radio-Canada.

M. Lamontagne a fait remarquer qu'un comité composé du président du BGR, M. Andrew Stewart, du président de Radio-Canada, M. Alphonse Ouimet et du président de l'Association canadienne des radiodiffuseurs a presque terminé l'étude des problèmes fondamentaux auxquels font face les radiodiffuseurs.

Le ministre des Transports, M. Jack Pickersgill, autrefois ministre responsable devant le parlement des affaires concernant la radio, avait prévu cette étude comme première mesure essentielle avant la tenue d'une enquête publique et une redéfinition de la politique du gouvernement dans le domaine de la radiodiffusion.

Le biculturalisme

M. Lamontagne a par ailleurs cherché à établir un rapport entre le rôle des radiodiffuseurs et les problèmes actuels relatifs au biculturalisme.

Notre immaturité culturelle constitue naturellement une responsabilité collective et les radiodiffuseurs canadiens doivent assumer une part de cette responsabilité, a continué M. Lamontagne.

Les radiodiffuseurs pourraient faire davantage, notamment dans le domaine des arts scéniques. Toutefois, a-t-il poursuivi, ils ne peuvent remplir ce rôle que s'ils sont assurés de leurs rôles, de leurs buts et de leurs pouvoirs.



R. P. Pierre Ranwez, S.J.

Un prêtre d'expérience dans la formation religieuse des enfants au foyer parlera à tous les parents qui voudront bien se rendre au gymnase Notre-Dame, à St-Boniface, lundi soir prochain à 8 h.

Il s'agit du R. P. Pierre Ranwez, S.J., qui a travaillé pendant de nombreuses années avec des parents en vue d'améliorer la pédagogie familiale et procurer ainsi aux enfants une formation religieuse solide.

Ce que dira le Père Ranwez sera en parfaite harmonie avec les nouveaux programmes de catéchisme dans les diocèses de St-Boniface et de Winnipeg et les parents pourront retirer de grands bénéfices de cette rencontre avec le Père Ranwez.

L'entrée est libre.

Petite Note

Correction

Au sujet du décès de Mme Rosario Couture (née Cusson), dont le rapport paru dans ce journal la semaine dernière, il y eut une erreur. Mme Couture n'avait pas cinq fils mais plutôt cinq frères.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 6 avril avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface. Le chef des pompiers, M. E. Proulx, se présenta devant le comité de feu et demanda qu'il lui soit permis d'augmenter son personnel de 12 hommes de plus; le chef expliqua qu'à cause de l'accroissement de la population et du nombre toujours grandissant de bâtiments industriels, la ville ne peut continuer à protéger efficacement la population de St-Boniface à moins que le nombre des pompiers soit augmenté; il cita aussi des chiffres à l'appui de sa requête, faisant la comparaison entre la ville de St-Boniface et d'autres villes d'importance égale; le président du comité de finances, l'échevin Warman, dit qu'il craint fort que le chef obtienne le nombre de pompiers qu'il demande, parce que le budget de la ville, qui est presque prêt, ne pourrait supporter une telle dépense, mais que toutefois sa requête devra être présentée au comité du personnel.

Le chef fit aussi rapport de plusieurs incendies qui ont eu lieu récemment: chez Swift Canadian et à la compagnie Burns qui est en construction, de petits incendies qui ont fait des dégâts mineurs, ainsi que le feu dans une roulotte sur le chemin Dawson; son département fut aussi appelé à se servir de son appareil pour la respiration artificielle lorsqu'un bambin est tombé dans un fossé rempli d'eau.

L'International Peace Garden Inc., qui développe un grand parc enjambant la frontière Canado-Américaine au sud de Boissevain et qui espère faire de ce parc un grand centre international dédié à la Paix, demande à la ville de St-Boniface de bien vouloir les encourager par un octroi, comme plusieurs autres municipalités le font; on dit que plus de 100,000 visiteurs ont joui des beautés naturelles de ce parc l'an dernier et l'on projette plusieurs constructions pour l'avenir; le comité de finances recommande qu'avec regret la ville n'accède pas à leur requête.

La Canadian Cancer Society fit aussi une demande pour un octroi; cette demande a été remise au comité des prévisions budgétaires.

Le même comité recommande que la taxe pour l'égout d'une propriété sise rue Bertrand et sur laquelle se trouve trois maisons en bordure de la rue Kenny, soit appliquée à ces trois résidences.

Le Métro se propose d'élargir la rue Goulet à partir du chemin Ste-Marie jusqu'à la rue Des Meurons et éventuellement de la prolonger jusqu'au Chemin 59; les rues Marion et Goulet deviendraient des artères à sens unique.

Les comités se réunirent en séance privée du Conseil, où, pendant plus de deux heures, l'on discuta de maints problèmes, mais comme cette réunion était privée, l'on n'en apprendra les résultats que plus tard.

Le printemps, que tout le monde est heureux de voir arriver apporte cependant le problème de la boue dans certains endroits, et l'on peste fort contre l'ingénieur qui cependant doit attendre les directives du Conseil, surtout lorsqu'il s'agit de travaux majeurs.

A lundi prochain.

Inauguration au Collège, lundi, du "Salon du Livre de France"

Un fort groupe de Franco-manitobains se rendit, lundi soir, à l'ouverture du "Salon du Livre français" au collège de St-Boniface, sous les auspices du Consulat de France. En leur présence, le R. P. Emile Lalonde, S.J., bibliothécaire du collège, remercia M. Damien Giordani qui une fois de plus choisit "notre collège" pour inaugurer cette exposition itinérante qui parcourra d'autres institutions d'enseignement et fera connaître la richesse des livres et de la culture du beau pays de France.

Rendant ensuite hommage aux personnes présentes, "votre présence témoigne justement de votre haute estime du livre et de la culture, à la veille de la Semaine des Bibliothèques Canadiennes, du 12 au 19 avril", le Père Lalonde expliqua comment les quelques centaines de volumes exposés au Salon conviennent à tous les âges et à tous les goûts. En effet, il y a là des volumes pour les moins de 10 ans, d'autres pour les adolescents de 13 à 15 ans, mais surtout des livres de choix et de qualité susceptibles d'intéresser les adultes épris de culture classique, de littérature française, de ce désir de devenir par la lecture des "honnêtes" hommes, c'est-à-dire des hommes cultivés.

M. Giordani remercia le Père Lalonde de ses bonnes paroles, celles d'un homme qui adore les livres, qui les connaît, qui sait même en bon chasseur réclamer les meilleurs, qui surtout transmet sa foi et son culte aux étudiants qui lui sont confiés. Le livre, continua-t-il, doit plus que jamais jouer un rôle dans notre monde moderne contre les dangers de mécanisation de l'homme. Pour y parvenir, on lui donne aujourd'hui un aspect toujours plus attrayant, on le projette dans la lumière, au lieu de lui donner cet air rébarbatif qui souvent le faisait végéter autrefois dans la poussière de sombres bibliothèques.

Mais la France, qui a tant le culte du livre et cherche de toutes manières à le répandre chez elle et partout ailleurs, n'entend jamais diriger, imposer, mais bien plutôt aider les autres, travailler avec eux "selon ses moyens". Ainsi la France répand sa culture . . . si nécessaire à la survie de notre monde et de notre civilisation occidentale. Par son seul Consulat de Winnipeg, la France a ainsi donné depuis 1961 plus de $10,000 de livres au Manitoba et en Saskatchewan (et accordé 12 bourses à des étudiants des mêmes provinces dans le même laps de temps). Ce qu'elle a fait depuis 1961, la France l'a accompli auparavant grâce au zèle cultivé de mes prédécesseurs au Consulat, ajouta humblement M. Giordani qui conclut en disant que la magnifique collection des volumes exposés actuellement au Salon se promènera ici et là jusqu'à l'automne, pour être enfin hébergée au sein de bibliothèques des Prairies.

Dans son "merci" au Consul, le R. P. Guy Fortier, S.J., recteur du Collège, ne cacha pas son désir que la bibliothèque confiée aux soins du Père Lalonde soit le lieu préféré d'hébergement. Mais surtout il trouva des mots délicats pour dire à M. Giordani toute la reconnaissance du collège qui tant de fois profita de son enrichissante attention. "Je saurai bien trouver le moyen de dire à vos supérieurs que la France a un excellent représentant ici, que vous faites plus que votre devoir, que vous nous communiquez votre amour et votre culte de la France."

Après ces paroles, M. Giordani coupa le ruban et, du coup, inaugura l'exposition de ces magnifiques collections que les visiteurs ne cessent d'admirer cette semaine.

La soirée se termina par un vin d'honneur.

Ne sois pas de ceux qui s'enivrent de vin ni de ceux qui se gavent de viande, car buveur et glouton s'appauvrissent et la torpeur fait porter des haillons. (Prov 23, 20-21)

SERVICE D'AUTOBUS AU PARC WINDSOR

Pour accommoder les résidants du Parc Windsor, les Conseils de St-Boniface et du Métro ont approuvé une nouvelle et dernière route de service d'autobus dans cette région.

Ce changement fut effectué le 5 avril. Les détails de ce nouveau service sont donnés dans un dépliant livré aux résidants du Parc Windsor et des environs.

C'est la folie de l'homme qui contrarie sa destinée et c'est contre Dieu que son coeur s'emporte. (Prov 19, 3)

Le Cercle se lance de nouveau sur la voie du drame "sérieux"

Beaucoup ont lu "Le Journal d'Anne Frank". Beaucoup ont vu au cinéma ou à la télévision le film magnifique qu'on en a tiré. Voilà un défi dont les comédiens du Cercle Molière devaient tenir compte dans leur plus récente aventure. Les quelque 700 personnes qui se sont rendues au gymnase Notre-Dame, à St-Boniface, les 3 et 4 avril, ont montré sans équivoque que l'entreprise a été un succès. Ils ont joui de l'interprétation de la pièce de Frances Goodrich et Albert Hackett, telle qu'adaptée en français par Georges Neveux. La présentation de ce drame en dix tableaux offrait bien d'autres difficultés, mais acteurs, metteur en scène, décorateur, etc., les surmontèrent avec un succès plus qu'étonnant.

Anne Frank est une petite fille de 13 ans, sensible et charmante, bavarde et taquine, qui a écrit son "Journal" du 6 juillet 1942 au 4 août 1944 alors qu'avec ses parents et des connaissances elle devait se cacher des Nazis dans un grenier d'Amsterdam. Son récit tire son réalisme profond des petites réalités de la vie quotidienne, des rires et des querelles, des inquiétudes et des rêves joyeux, des jeux et de la mélancolie de huit personnes obligées de vivre constamment côte à côte pendant 25 mois de solitude forcée. Au cours des dix tableaux du "drame", on assiste particulièrement à l'éclosion de la maturité chez cette adolescente que la privation de soleil et de liberté ne peut rendre pessimiste ou haineuse.

Mlle Marie-Thérèse Boily a su rendre tout cela avec spontanéité et charme, incarnant tour à tour son héroïne dans ses moments de joie exubérante ou de réflexion grave, dans ses taquineries de jeunesse ou ses sautes d'humeur imprévues, dans ses délicates attentions envers son cher "papy" ou son incompréhension d'adolescente envers sa maman, dans sa découverte du mystère de l'amour humain ou sa filiale confiance envers Dieu, dans ses réactions devant la douleur incompréhensible imposée aux gens de sa race ou son inaltérable optimisme en la bonté profonde des hommes, etc. Il convient de féliciter les responsables d'un tel choix, particulièrement M. Robert Séguier, metteur en scène, qui offrit aux "fidèles" du Cercle Molière un talent de premier ordre et sut l'aider à en exprimer les facettes les plus variées. Dommage tout de même que le haut-parleur n'ait transmis clairement la voix d'Anne et ait ainsi empêché beaucoup d'auditeurs de comprendre la lecture d'extraits du "Journal" entre les divers tableaux. Ce défaut technique ne suffit quand même pas à briser les bons effets de la voix naturellement agréable et parfaitement claire de Mlle Boily pendant la pièce elle-même.

M. Armand LaFlèche, vétéran du Cercle Molière, campait à la perfection un M. Frank rayonnant de bonté, respectable et respecté, cultivé, époux et père compréhensif, fidèle dans ses amitiés, soudain réduit à se terrer comme un criminel sans avoir commis la moindre faute, si ce n'est d'être Juif de naissance. Quel spectateur pourra oublier ses gestes et ses regards, les intonations de sa voix, ses interventions délicates mais fermes aux moments de panique, sa dignité presque pontificale dans la cérémonie de "la Chanuka" ou Fête des Lumières, sa force d'âme à l'heure cruelle de la séparation, son courage au retour du camp de concentration alors qu'il a perdu tous les siens, particulièrement sa petite Anne morte en mars 1945 au camps de Bergen-Belsen! Acteur d'expérience, M. LaFlèche rendit tout cela avec toutes les nuances nécessaires. Même, dans son attitude extérieure, il savait vieillir selon les dates du "Journal" et les ravages causées par les longues privations qu'endura dans son corps et son âme le vrai M. Frank.

M. Van Daan se serait reconnu dans M. André Gélinas, c'est certain, surtout dans ses moments de nervosité. Car il y a toutes sortes de manières d'avoir faim, de fumer une cigarette, de se quereller avec son épouse, d'avoir honte après un vol, de rabrouer son fils timide, mais celle de M. Van Daan c'est celle qu'Anne a décrite dans son "Journal" et c'est celle-là que M. Gélinas sut adopter intégralement.

Les deux mamans, Mmes Frank et Van Daan, se reconnaîtraient aussi dans Jeannette Lord et Louise Rabu avec leurs qualités et leurs petits défauts. Mais elles n'avaient pas à parler très fort dans leur grenier d'Amsterdam, ce qui est nécessaire dans un grand gymnase peu adapté au théâtre. Quand même, leur sensibilité obtint à certains moments des effets déchirants.

La timide Margot (Anita Laurencelle) et la dévouée Miep (Danielle Collette), l'humble M. Kraler (Roland Mahé) et l'adolescent Peter Van Daan (Paul Blanchette) exprimèrent bien à propos les sentiments de discrétion qui conviennent aux personnages de seconde zone. On aurait bien aimé que Margot brise à l'occasion sa timidité, que M. Kraler et Miep soient d'un dévouement plus expansif, que Peter devienne plus viril, mais peut-être que le texte du "Journal" n'en demande pas tant . . .

Que dire de M. Dussel, ce gras dentiste dont les ancêtres, de père en fils, pendant des générations, ont été des Hollandais, à qui l'ennemi dénie tout à coup sa patrie! Il aurait aimé le talent "naturel" de son interprète, M. Jean-Guy Roy, qui s'est assuré les mêmes succès que dans "Mousseline". Le Cercle Molière ne cesse de réclamer de tels talents.

Tous ces acteurs ont reçu leur large part d'applaudissements, de compliments de la part des auditoires de vendredi et de samedi derniers. Mais il ne faut pas oublier tous ceux qui ont travaillé dans l'ombre et que le programme ne fait que mentionner: Robert Séguier, mise en scène; Anita Hébert, script assistante; Gilles Guyot, régie; John Harris, décors; Alphonse Larivière, technicien aux décors; Alphonse Larivière, Pierre Boux, John Harris, René Larivière, Paul Dufault et Emile Laurencelle, construction des décors et peinture; Jean Beaulieu et Denis Larivière, son et bruitage; Christiane LeGoff, costumes; Alphonse Larivière, éclairage; Marie-Rose Gay, accessoires; Irène Lane, maquillage; Mme Harry Hershfield et Mlle Marien Fields, conseillères. Tous ont apporté la contribution de leurs talents, particulièrement ceux qui avaient à vaincre certaines difficultés techniques de grande envergure, comme le disait si bien M. le Dr Jean-Marie Huot, président du Cercle Molière, au début de la représentation de vendredi soir.

Le Cercle Molière a donc connu un autre succès, et il en prépare d'autres pour très bientôt. En attendant, pourquoi ne pas méditer ces paroles d'Anne Frank, où se condense la vraie leçon d'espoir de son "Journal": "Nous ne sommes pas les seuls à souffrir. Il y en a d'autres. Et pas seulement les Juifs. Je crois, je continue à croire, malgré tout, que, dans le fond de leur coeur, les hommes sont réellement bons".

Chronique de CKSB

Le marchoton va bon train. Déjà plus de 90 marcheurs se sont inscrits et il reste encore plusieurs jours avant cette marche de 50 milles. Nous publions une liste partielle des marcheurs et de leurs commanditaires. Notez que le numéro précédant le nom des marcheurs est le même qu'ils porteront à l'occasion du marchoton.

Marcheurs	Commanditaires
10-Roland Bohémier, St-Boniface	St-Boniface Esso
11-Don Hill, Assiniboia	Zellers Ltd.
12-Gérald Bohémier, St-Boniface	Magasin de chaussures Guay
13-Emile Bazinet, St-Boniface	Ed's Lunch
14-Régine Dotremont, St-Pierre	Théâtre St-Pierre
15-Gabriel-J. Dufault, St-Boniface	Librairie Fides
16-Pierre Couture, St-Boniface	Couture Motors
17-Paul Laroche, Otterburne	Paul's Realty
18-Richard Laroche, Otterburne	Baril Tire Service
19-Bernard Lautru, St-Boniface	Baril Tire Service
20-Gilbert Verrier, La Broquerie	Caisse Populaire de La Broquerie
21-Ronald Ferland, St-Boniface	Collège St-Joseph d'Otterburne
22-Robert Prénovault, St-Boniface	Epicerie Collette
23-Louis Dubé, La Broquerie	La Broquerie Lumber (Frères Choiselat)
24-Roland Verrier, La Broquerie	La Broquerie Lumber
25-Gilbert Mignot, St-Vital	Canus of North America
26-Lucien Loiselle, St-Boniface	Dussessoy's IGA
27-Claude Rocan, La Broquerie	Garage Aimé Gauthier
28-Paul Lafrenière, St-Boniface	Lafrenière Sheet Metal
29-Gérald Turenne, Collège St-Joseph	Toupin Lumber and Fuel
30-Donald Marion, St-Norbert	A. Huot et Cie Ltée
31-Gilles Pelland, St-Norbert	Yvonne's restaurant
32-Maurice Boissonneault, St-Norbert	La Société d'Habitation
33-Guy Joyal, St-Norbert	Medo Land Dairy Products
34-Robert Provost, St-Norbert	Gratton Electric
35-Henri Bilodeau, Collège St-Joseph	Norwood TV

Concours Dyson's

CKSB vous invite au concours de l'Annonceur-amateur Dyson's. Trophée au vainqueur et quatre autres prix de $50.00.

Les marinades Dyson's et le poste CKSB organisent un concours pour trouver le meilleur annonceur-amateur de la région. Ce concours est ouvert à tous. Pour y participer, remplissez le coupon ci-dessous et expédiez-le avant le 18 avril 1964. CKSB vous informera du lieu et de la date de votre audition.

Dyson's

Concours de l'Annonceur-amateur Dyson's,
Poste CKSB,
607, rue Langevin,
St-Boniface, Man.

Je désire participer au "concours de l'annonceur-amateur Dyson's".

Nom ....
(en lettres moulées)

Adresse ....

Ville .... Tél. ....

Hâtez-vous de nous faire parvenir vos formules de participation. D'autres coupons sont aussi disponibles au poste CKSB.

A ne pas manquer

Le coin des mélomanes, tous les vendredis, de 9 h. 30 à 11 h.; le réveil-matin, dès 6 h. 30, avec André Martin; chantez en travaillant, à 10 h. 15, animé par Christian Leroy; variétés musicales, par Jean-Guy Roy; le ranch 1050, votre animateur: Georges Guenette.

La jeune artiste acadienne Gloria Richard, de Bouctouche, N.-B., a été honorée par la ville de St-Boniface le soir du concert qui terminait, le 2 avril dernier, la série des concerts des Jeunesses Musicales de l'année 1963-64. Ci-dessus elle reçoit des mains de S. H. le maire Joseph-P. Guay un riche souvenir "de la ville cathédrale, mère de la civilisation catholique et française dans l'Ouest canadien, civilisation qu'on trouve aussi bien vivante dans la lointaine Acadie". (Photo Studio Napoléon)

Thé annuel

Le dimanche 19 avril, les Soeurs de la Charité et les parents des enfants retardés de la section St-Amant du Sanatorium St-Boniface, donneront leur thé annuel.

Après une visite de l'étage, le thé sera servi de 2 h. à 5 h. p.m., dans l'auditorium du Sanatorium. Il y aura aussi une vente de pâtisseries et d'articles de nouveauté.



Les mélomanes de St-Boniface ont applaudi Gloria Richard

Gloria Richard! Quel nom pour une artiste du chant. Elle l'aurait choisi elle-même qu'elle n'aurait pu trouver plus claironnant.

S'il le fallait, on pourrait beaucoup pardonner à la jeune Acadienne à la faveur de tout ce qu'elle met d'expression dans son chant. Seulement, s'il y avait trop à pardonner, l'expression serait réduite d'autant. Rien qui vaille à reprendre, l'expression reste toute.

On a raison de croire que c'est inné, mais on a tort de croire que le métier n'y est pour rien. Car si le métier est assez vaine chose sans le don, il n'en reste pas moins vrai que, sans le métier, le don risque fort de rester sous le boisseau, latent, ou encore de ne se révéler que mal à propos, à tort et à travers. Brèves éclaircies dans un ciel barbouillé.

Je sais que bien de nos jeunes sont persuadés — et vous savez comme ils sont sûrs de leur affaire — que l'acquisition du métier est chose aussi ennuyeuse qu'inutile. Tant de travail pour l'amour de quelques vaines traditions! Ce que c'est monotone tout ce mécanisme! Quelle aridité! Comme ça vous tue tout enthousiasme, toute inspiration! C'est abrutissant, désabusant, déflorant, stérilisant. Et alors, adieu toute spontanéité, tout esprit d'initiative. On reste tout déprimé, vidé, anéanti . . .

Il se peut que des insuffisants y perdent leur petite mise, mais heureusement, il y a les autres.

Il falliat voir notre jeune artiste, toute resplendissante de santé et qui pourtant a dû trimer ferme puisqu'elle est déjà en possession d'assez de métier pour qu'il n'y paraisse pas. Car on sait que, quand le métier est perceptible, c'est qu'il en manque.

Ce n'est pas encore dans les anciens, Lulli, Campra, Purcell que l'on peut mettre beaucoup de soi. Ici, il faut surtout du style. On aurait tort de n'y mettre que ça, mais il faut quand même ça. En plus du don, il faut, ici, la culture. Mais cela reste à fleur de peau ou, tout au plus, entre cuir et chair, alors que, dans Brahms, il faut pénétrer un peu plus dans le vif. Et c'est devenu concertant. Piano et chant ont été pensés en bloc. L'un ne va pas sans l'autre. Et les sentiments ne sont plus aussi directs. C'est devenu assez complexe. Il faut chercher les biais parfois. Car Brahms reste assez énigmatique, même s'il l'est moins qu'il a cherché à l'être. Très beau choix ces quatre lieds. Ce fut un régal. S'il fallait tant de Brahms, on ne pouvait mieux choisir.

Venait Fauré. Ce que c'est enveloppant. En voilà un qui ne joue pas au Sphinx. Et pas la moindre outrance. Peu d'ombres. Du moins, surtout, jamais de surprise sauf que d'être tellement pris par des moyens qui n'ont l'air de rien. Il faut dire qu'il y avait les textes de Verlaine à l'appui, et qui furent fort bien dits.

Deux petites compositions de Fourdrain, deux de Samuel Barber. Très poli tout ça. Barber, on dirait de la musique française.

Et puis deux "Negro Spirituals". Très périlleux ces "spirituals", il faut en mettre, mais . . . La chanteuse y mit tout ce qu'il fallait sans plus. Très bon jugement.

Enfin, un air d'opéra. Pas du meilleur Puccini, mais du Puccini bien authentique. Il est évident que Gloria Richard est particulièrement douée pour la scène lyrique. La voix y est, et la physionomie est très mobile autant que la mimique spontanée. Quelques gestes à peine esquissés — au concert — étaient quand même très significatifs. On m'a dit beaucoup de bien de son interprétation du rôle de Lauretta dans Gianni Schicchi donné récemment à la télé. Pas de doute que ça ne fut bien.

La jeune artiste acadienne nous donnait en rappel, entre autres choses, une petite chanson "en patois de mon pays", dit-elle. Ce fut dit tout simplement, sans vaine fierté ni fausse honte. Bien affectueusement, ce qui est mieux. Je ne sais si c'est dû à mon ascendance acadienne, mais cela m'a semblé plutôt touchant. Surtout que la petite chanson ne manquait pas de saveur.

Les accompagnements de Colombe Pelletier étaient impeccables. Mais Brahms et surtout Fauré, c'est du chant et piano, et non du chant accompagné au piano. Et c'est alors que la pianiste fut remarquable. Cela constituait un fort beau duo.

Encore une saison J.M.C. qui finit, et qui finit bien. J'ai eu le regret de manquer une audition. Une vilaine grippe m'a empêché d'entendre le concert de guitare. C'est malheureux, je le déplore, car il en résulte que je ne crois pas encore que la guitare soit un instrument rentable en musique classique. On l'a trop entendue acoquinée avec trop de niaiserie. Et pourtant ce fut, diton, le seul instrument qu'ait joué Berlioz. Pauvre Berlioz! Il aura eu tous les malheurs.

A l'an prochain donc. Espérons que la saison qui vient vaudra, en tout point, celle qui s'achève.

Marius BENOIST.

Les évêques d'Afrique du Sud face à la ségrégation

LE CAP (CCC) — "Le problème devant lequel la hiérarchie sud-africaine se trouve placée dans le domaine des relations interraciales est celui de savoir quand et comment doit se faire le passage entre le devoir d'état de "docteur" et celui de "législateur".

Tel est en substance ce qu'écrit Son Exc. Mgr D. Hurley, O.M.I., archevêque de Durban, à l'occasion d'une discussion qui s'est ouverte dans le public concernant l'opposition au moins apparente qui existe entre ses déclarations publiques et le maintien de certaines formes de "ségrégation" dans la vie catholique de son archidiocèse.

Et Mgr Hurley poursuit: "La discussion sur 'la ségrégation et les écoles catholiques' met en vedette un sujet fort intéressant". Et, pour montrer que la hiérarchie d'Afrique du Sud est pleinement consciente des conséquences qu'entraine sa doctrine d'anti-apartheid pour les écoles catholiques, l'archevêque reprend de la déclaration commune faite par les évêques en 1957 les passages suivants:

"La ségrégation, bien qu'elle ne soit pas admise officiellement dans nos églises, est néanmoins, dans la pratique, un trait caractéristique de beaucoup de nos institutions ecclésiastiques, de nos écoles, séminaires, couvents et hôpitaux, en même temps que de la vie sociale de nos gens. A la lumière de l'enseignement du Christ, cet état de choses ne peut être toléré éternellement. Le temps est venu de tendre avec plus de force à un changement dans les esprits et également à la mise en pratique de ce que demande la loi chrétienne. Nous nous montrerions hypocrites, si nous condamnions l'apartheid dans la société sud-africaine et si nous nous en accommodions dans nos propres institutions."

Le véritable problème

Il s'agit donc, déclare Mgr Hurley, de savoir quand doit se faire le passage du devoir d'enseigner au devoir de légiférer. "L'effort d'enseignement crée l'atmosphère spirituelle et morale qui donne un espoir fondé qu'un commandement dans ce domaine pourra être obéi. Mille facteurs légaux, sociaux et économiques peuvent anéantir cet espoir.

"Et, dans un cas pareil, un évêque ne peut guère que tenter d'influencer ces facteurs, dans l'intention de pouvoir, un jour ou l'autre, prendre les mesures législatives nécessaires. Moins il y a de législation, mieux évidemment cela vaut. Nous préférons de loin parvenir aux résultats souhaités par l'enseignement et la persuasion."

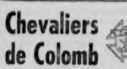
Il y a quelques années, une consultation juridique demandée par l'archevêque avait mis en évidence le fait que, les seules écoles où l'intégration n'était pas interdite par le gouvernement ou par une décision provinciale étaient les écoles privées de jour du Natal (région où est situé Durban) et que, même là, la situation était loin d'être claire.

"J'aurais peut-être dû, écrit maintenant l'archevêque, à ce moment, après une période de préparation méticuleuse et après consultation des autorités et des parents intéressés, donner l'ordre d'ouvrir les écoles privées de jour de mon diocèse aux élèves de toutes races.

"J'ai jugé à ce moment — comme je le fais encore actuellement, — que les résultats obtenus de la sorte seraient sans proportion avec la sensation apocalyptique qui en aurait résulté. Pour compliquer encore la chose, le gouvernement aurait fort bien pu intervenir au plus fort de la tempête pour déclarer, par décision exécutive, que l'intégration était également interdite dans ces écoles.

"Ceci aurait mis un terme à la lutte mais à quoi nous aurait alors servi celle-ci? J'ai peut-être tort de ne pas vouloir forcer dans cette affaire. Je voudrais le savoir. Mais, de toute façon, même si un évêque hésite à obliger, il n'en reste pas moins obligé d'enseigner, avec tous les moyens en son pouvoir et de s'efforcer d'amener la situation sociale à évoluer dans un sens chrétien."

Chevaliers de Colomb



Conseil St-Boniface 3158

Un honneur, convoité par tout bon Chevalier, décerné annuellement à un de nos frères, soit pour son dévouement accordé sans relâche aux activités nombreuses du Conseil, soit encore pour du travail fait dans l'ombre, à l'insu parfois du Conseil en général, est celui de "Chevalier de l'Année". Ceux qui ont assisté à l'assemblée de lundi dernier ont certainement constaté le choix judicieux qui a été fait cette année. Le nom du récipiendaire de la bague de Chevalier nous a été révélé par son beau-frère, le frère abbé Ubald Lafond, curé de La Broquerie, qui a bien voulu se faire le porte-parole du Conseil en la circonstance. Il nous a dévoilé quelques notes personnelles, très intéressantes au sujet du héros de la fête. Par les applaudissements prolongés de l'assistance, il n'y a aucun doute que ce fut un heureux choix. Au frère Chevalier de l'Année, Philippe Ayotte, nos plus sincères félicitations. Que l'exemple que vous donnez à tous vos frères soit contagieux: ponctualité, assiduité, franchise, bonne humeur, charité, fidélité, homme de parole; en somme Philippe est un de nous, avec nous et parmi nous.

On me prie de vous communiquer que les billets du banquet en marge du Congrès d'Etat des Chevaliers de Colomb, qui aura lieu le samedi 16 mai au gymnase du collège de St-Boniface, sont déjà en vente. Veuillez noter que le nombre est limité et que si vous vous proposez d'assister à cette grande fête il est urgent que vous réserviez votre billet aussitôt que possible. Nous aurons sans doute l'occasion de revenir sur ce sujet . . . mais il serait peut-être trop tard pour faire vos réservations. Alors, faites vite s'il vous plait. En passant, un conférencier de marque portera la parole à cette occasion. Il s'agit de Mgr Athol Murray, recteur du collège de Wilcox, Sask.

La clinique des donneurs de Sang à la Croix-Rouge avait lieu mardi dernier. Un rapport détaillé vous sera donné lors de la prochaine chronique.

Le grand débat se poursuit . . . un frère syndic revient à la charge et s'appuie cette fois sur la constitution. APRES TOUT a dû lire l'article en litige, et ne peut trouver à quoi veut en venir le frère en question. Il est clair, précis, que la tâche qui incombe aux syndics se rapporte "exclusivement" aux affaires financières du Conseil à moins, et je cite: "que le conseil des Syndics exerce d'autres fonctions que son Conseil peut ordonner". Voici la question que votre chroniqueur se pose: D'abord, est-ce que le Conseil a ordonné aux Syndics d'exercer d'autres fonctions supplémentaires, ou bien est-ce que "notre" frère cherche tout simplement à connaître l'identité d'APRES TOUT? Dommage qu'il faut attendre une autre quinzaine avant d'avoir la réponse!

Le prochain souper-communion est en voie de préparation. Il aura lieu cette fois à l'étage St-Amant, le dimanche 26 avril prochain. La messe aura lieu à 4 h. p.m. Nous aurons plus de détails à vous communiquer la semaine prochaine. Entre temps, faites-vous un point d'honneur de réserver cette date. Il faut à tout prix que ces réunions deviennent de plus en plus populaires. Vous vous rappelez le succès formidable de la dernière rencontre? Le 26 avril est donc une date à se rappeler.

APRES TOUT.

Décès

M. C. VERMETTE

A l'hôpital général St-Boniface s'éteignait le 24 mars M. Clovis Vermette, de 171, rue Dumoulin. Il était âgé de 40 ans.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu et le service funèbre fut chanté en la basilique de St-Boniface. L'inhumation suivit au cimetière paroissial.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Pauline; un fils, Ronald; trois filles, Angela, Debbie et Barbara, et une soeur, Mme C. Morrison, du Parc Windsor.

Né à St-Vital, le 11 novembre 1923, il fut employé par l'hôtel St-Boniface pendant 19 ans.

Les plus sincères condoléances à cette famille si cruellement éprouvée.

ASSOCIATION DÉDUCATION des CANADIENS FRANÇAIS du MANITOBA

Club des 200 — Deuxième liste

6.	M. Emile Pelletier, St-Boniface	$25.00
7.	M. F. St-Germain, St-Boniface	25.00
8.	M. Léo Rémillard, St-Boniface	25.00
9.	M. A. Neyron, St-Boniface	25.00
10.	Mme Léontine Ratto, St-Boniface	25.00
11.	M. le Dr A.-C. Laurin, St-Boniface	25.00
12.	M. Roland Trudeau, St-Boniface	25.00
13.	M. M. Prud'homme, St-Boniface	25.00
14.	M. Guy Morier, St-Boniface	25.00
15.	M. Georges Hébert, St-Boniface	25.00
16.	M. Maurice Gauthier, St-Boniface	25.00
17.	M. l'abbé L. Bouvier, St-Boniface	25.00
18.	M. Lucien Daoust	25.00
19.	Anonyme	25.00
20.	M. Albert Vielfaure, La Broquerie	25.00

Correction — Première liste

3.	M. Raymond Bernier	$50.00

Activités en mars

Le mois de mars a été marqué à l'Association d'Education par plusieurs événements importants.

Signalons tout d'abord la visite de M. Jean-Paul Langlois, agent de liaison de l'Assurance-Vie Desjardins, qui répondit à une invitation de notre Comité d'administration de participer à la réunion du Comité exécutif du 11 mars dernier.

M. Langlois donna toutes les précisions nécessaires aux membres présents, et l'exécutif autorisa le Comité d'administration à signer tous les documents nécessaires à l'acceptation du "Plan de Sécurité Familiale de l'Assurance-Vie Desjardins".

Ainsi donc se trouve exécutée une autre des décisions prises par les délégués de nos paroisses, lors du 25e congrès général de l'A.E.C.F.M.

Un autre visiteur de l'Est du pays était présent à la réunion de l'exécutif du 11 mars: M. Emile Leblanc, responsable de la distribution des films dans l'Ouest canadien pour l'Office National du Film. M. Leblanc avait participé, le même soir, à une réunion du sous-comité du Film de l'A.E.C.F.M. Une discussion générale eut lieu lors de cette rencontre, sur l'utilisation du film français dans nos écoles.

En mars également, la nouvelle association "Manitoba Association for Equality in Education" fut fondée et les membres suivants de l'Association d'Education en font partie: M. J.-A. Dansereau, président général, M. Raymond Bernier, 1er vice-président, M. Léo Landry, de la paroisse du Précieux-Sang, et M. Georges Laberge, président de la F.A.P.M.

Formulaires d'enquête

Au début de mars, les premiers formulaires d'enquête, préparatoires au congrès régional de St-Claude, furent approuvés. Un contretemps, dû au départ subit du secrétaire qui dut se rendre d'urgence en Belgique, avait provoqué un retard regrettable dans l'expédition de ces formulaires dans les délais prévus.

M. J.-A. Dansereau, président général, remplaça le secrétaire pendant son absence et en profita pour redonner au secrétariat un aspect nouveau, en procédant à la première opération "ménage" d'envergure, depuis que les locaux de l'Association d'Education sont transférés à l'adresse actuelle, rue Des Meurons.

Signalons enfin que le secrétaire, M. René Rottiers, mit à profit son passage à Paris pour y visiter la Maison du Québec et y saluer M. Charles Lussier, représentant général du gouvernement du Québec dans la capitale française, et le colonel Rogé, président du Comité de France de la vie française. Il put ainsi souligner combien les Franco-manitobains apprécient l'intérêt sans cesse croissant que le Québec manifeste à notre égard, et dire à M. Lussier toute la reconnaissance de l'Association d'Education pour le travail magnifique réalisé par M. G.-H. Dagneau, directeur du Service du Canada français d'Outre-Frontières.

Réunions

Voici, en terminant, un bref tableau des réunions tenues en mars dernier par l'A.E.C.F.M.: le 2 mars, Comité d'administration, 4 présents, 2 excusés; le 6 mars, Comité de Vie française, 4 présents; le 7 mars, Comité de fonctionnement scolaire, 13 présents, 2 excusés; le 7 mars, Comité d'administration, 6 présents; le 9 mars, Comité de publicité, 3 présents, 2 excusés; le 11 mars, Sous-comité du film, 8 présents; le 11 mars, Comité exécutif, 22 présents, 10 excusés; le 18 mars, Comité d'administration, 4 présents, 1 excusé; le 30 mars, Comité d'administration, 4 présents, 1 excusé.

Soit neuf réunions auxquelles participèrent 68 membres, tandis que dix-huit autres se firent excuser de ne pouvoir participer à l'une ou l'autre de ces réunions.

Code d'éthique professionnelle

Avec la permission de l'A.C.E.L.F. nous continuons de publier, par tranche, le Code d'éthique professionnelle de l'éducateur catholique.

II) Devoirs envers les parents

Mandataires de la famille dans l'éducation chrétienne des enfants, l'éducateur catholique:

1. reconnait le droit inviolable des parents de veiller sur l'éducation de leurs enfants et accepte loyalement son rôle de délégué de la famille;
2. s'emploie à mériter pleinement la confiance et la considération que les parents lui témoignent;
3. sollicite la collaboration constante et efficace du foyer; encourage, facilite et exploite, au bénéfice des enfants, les rencontres fréquentes avec la famille;
4. renseigne les parents, en toute objectivité et sympathie, sur la conduite, le rendement et les aptitudes de leurs enfants;
5. respecte les légitimes ambitions des parents au sujet de l'avenir de leurs enfants et les informe consciencieusement des diverses possibilités d'orientation;
6. cultive chez les enfants, sans jamais se permettre de manquements à ce sujet, le sens de leurs obligations de respect et d'amour envers leurs parents;
7. ne blesse jamais les familles, quelle que soit leur situation économique et social;
8. garde le secret sur les confidences reçues et use de discrétion en toutes circonstances;
9. collabore volontiers avec les organismes autorisés à représenter les parents.

Le Comité de publicité.

• • •



M. le Dr P.-E. LaFlèche, président du comité des visiteurs

Il est né à St-Charles, Man., le 4 novembre 1896 et poursuivit ses études secondaires au collège de St-Boniface, de 1910 à 1917. Il fit partie de l'Armée canadienne jusqu'en 1919. Ensuite il termina ses études dentaires à l'Université de Montréal de 1919 à 1923, d'où il gradua avec grande distinction. Il est marié à Cora Desjardins et père de trois garçons et d'une fille. Paroissien du Sacré-Coeur de Winnipeg depuis 1923, il participa à la vie paroissiale comme organisateur d'activités sportives chez les enfants de l'école de la paroisse pendant sept années et prit une part active aux autres oeuvres paroissiales. Il fut président du comité de construction de la nouvelle école construite en 1962, et membre de l'exécutif de la société dentaire de Winnipeg pendant cinq années, il fut également le réalisateur d'un programme d'hygiène dentaire diffusé chaque semaine à la radio pendant trois années.

Il fut membre du premier directorat de Radio St-Boniface, poste qu'il occupa pendant dix années, et président pendant une année. Il est membre de l'exécutif de l'Association d'Education depuis 1942 et fut président de 1950 à 1956. Actuellement il est président du Comité des visiteurs et représentant du Manitoba au Conseil de la Vie française en Amérique depuis 1953, dont trois années sur le bureau de direction.

Il est membre du Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb depuis 1924, et fut nommé Grand Chevalier du Conseil à deux reprises. Député de district pendant un terme et officier du Conseil durant nombre d'années. Maître du quatrième degré pour la province du Manitoba durant quatre ans. Initiateur, auprès des Chevaliers de Colomb du 4e degré du Minnesota, des démarches nécessaires pour repérer les fondations du fort St-Charles, sur le Lac des Bois. Décoré d'une médaille par Sa Majesté la Reine en 1953, le Dr P.-E. LaFlèche s'intéresse à la chasse, au curling et au billard, et, comme passe-temps, au travail des bijoux, surtout dans le domaine religieux.



Son Exc. Mgr M. Baudoux a présenté la médaille "Bene Merenti" à Mme Evelyn Whelan, à l'occasion d'un banquet qui eut lieu dans la salle paroissiale de l'église du Sacré-Coeur des Belges, dimanche. En plus de la décoration papale, symbole des oeuvres de piété et de charité accomplies par la récipiendaire depuis nombre d'années, elle a reçu une bourse, une montre-bracelet, un cadre de la Légion de Marie et un certificat de membre honoraire de l'ordre capucin. On a fait lecture de messages du roi des Belges, du délégué apostolique, du premier ministre du Canada, du premier ministre du Manitoba, etc.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le Rédacteur,

Je réponds à votre invitation de faire des commentaires au sujet du téléphone d'une Ecossaise catholique qui fut scandalisée par une "quête du service". Elle me téléphona aussi; deux fois même, ne se rappelant pas qu'elle m'avait la semaine auparavant exposé la question. Il semble, si on peut se fier aux réminiscences de la dame, que j'ai pris une attitude diamétralement opposée à la vôtre. Cela donne un double intérêt à mes remarques; l'intérêt de l'actualité de la question et celui de démontrer la belle liberté d'opinion dans l'Eglise.

Quand on vient au sacrifice de la messe, on vient offrir un sacrifice. Celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ d'abord, et c'est le sien qui donne de la valeur à tous les autres qui l'accompagnent. Mais on offre aussi nos peines et nos joies, notre corps et notre âme, nos biens matériels, notre journée, notre semaine, etc. Cette idée d'offrande, de sacrifice, est si essentielle à nos relations avec Dieu qu'on la retrouve dans tout l'Ancien et le Nouveau Testament; elle est tellement nécessaire qu'il n'y a pas de relations à Dieu sans ce témoignage de dépendance et de totale soumission. Bien facile de protester à Dieu qu'il est le maître de toutes choses, mais combien plus efficace de le démontrer en acte, par notre obéissance sans doute, mais aussi par des sacrifices de tout ce que nous sommes et de tout ce que nous possédons. Je ne crois pas que nous devions, au nom d'un faux oecuménisme, mettre de côté les choses fondamentales de la religion, de toute vraie religion. L'acte d'offrande est directement dans la ligne de notre première relation à Dieu, Créateur et Rédempteur.

Enfin, voilà un assez long paragraphe où peut-être je me répète. C'est que dans mes nombreux contacts avec des non-catholiques, je constate comment on a oublié le sens du sacrifice. Quand je fais visiter mon église, je dis quelques mots sur le sacrifice et la prédication: l'autel et la chaire. On écoute d'ordinaire avec une attention surprenante mes quelques mots du sacrifice et de la participation à la victime, par la communion. Il est clair que pour la plupart, l'idée même d'offrande, de victime et d'immolation est nouvelle. C'est effrayant de découvrir jusqu'à quel point des notions aussi élémentaires de religion ont été oubliées, par des gens qui pourtant se réfèrent à la Bible.

Je comprends que dans des milieux où les calomnies contre l'Eglise ont été durant des siècles savamment orchestrées, on ait voulu ne pas froisser en laissant de côté des coutumes susceptibles de n'être pas comprises. C'est le cas chez notre correspondante. Mais cette manière d'agir, si contraire au vrai oecuménisme, ne résoudra jamais le problème: la solution n'est pas de supprimer des gestes tellement significatifs de l'essentiel du sacrifice, mais **de les expliquer.**

Il est possible aussi, pour ceux que la théorie théologique n'impressionne pas, de faire comprendre les raisons des "quêtes du service" par des faits concrets: par exemple, le désir de plusieurs vivants présents au service de contribuer modestement à d'autres sacrifices pour l'âme de leur ami défunt. Ce n'est pas tout le monde qui peut verser en entier l'honoraire d'une messe. Il faut respecter les moins fortunés comme les autres.

Un autre fait concret plus compréhensible que les théories: le désir du défunt d'avoir des messes offertes pour le repos de son âme. Dernièrement, un monsieur dit clairement avant sa mort que même si de très nombreux frères séparés devaient assister à son service, il voulait avoir des messes et une quête du service. Les désirs des défunts ne sont-ils pas à respecter autant que les susceptibilités (causées par l'ignorance) des vivants, qui peuvent être renseignés? Ma foi, les exemples concrets clochent souvent par quelques côtés, mais ils illustrent le principe qui, lui, je crois, ne doit pas être mis de côté.

Voilà pour un commentaire. A d'autres de se prononcer.

UN CURE.

6 avril 1964.

(N.D.L.R.: Nous n'avons pas exprimé d'opinion sur la lettre téléphonique de notre bonne Ecossaise. Elle a un problème et la solution peut en être d'intérêt général.)

Le général MacArthur est mort à l'âge de 84 ans

WASHINGTON — Le général Douglas MacArthur, héros de trois guerres, est décédé dimanche après-midi à l'hôpital militaire Walter Reed de Washington, à l'âge de 84 ans.

Dès l'annonce de sa mort, le président Johnson a donné l'instruction que l'ancien commandant en chef des forces alliées dans le Pacifique "soit inhumé avec tous les honneurs qu'une nation reconnaissante peut accorder à un héros qui vient de succomber".

Sur sa tombe, à l'adresse de son épouse et de son fils, Arthur, âgé de 26 ans, ont afflué de toutes les parties du monde les hommages et les témoignages de condoléances.

979



by Laura Wheeler

Numéro du patron: 979

Prix: 35c

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60, Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse.

L'Eglise veut revenir à l'esprit missionnaire

MONTREAL — Y a-t-il une part d'opportunisme dans l'attitude de l'Eglise d'aujourd'hui qui veut entrer en dialogue avec le monde moderne, quant au 19e siècle, le pape Pie IX signait la proposition 80 du Syllabus, condamnant les catholiques qui prétendaient que "le Pontife romain peut et doit se réconcilier avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne"?

Aujourd'hui, le pape Paul VI affirme: "Au-delà des frontières du christianisme, il est un dialogue dans lequel l'Eglise est engagée aujourd'hui: le dialogue avec le monde moderne".

"Devant ces contradictions apparentes, a affirmé à l'Université de Montréal, le R. P. André Piégé, O.P., certains catholiques s'inquiètent, tandis que des incroyants nous demandent: "L'Eglise est-elle sincère?".

Le Père Liégé croit qu'il faut plutôt voir dans l'attitude de l'Eglise d'aujourd'hui, "une volonté très ferme de surmonter des malentendus qui existent depuis des siècles, une attitude délibérée de l'Eglise qui accepte de sortir d'une sociologie de chrétienté pour redevenir authentiquement missionnaire.

Rappelant qu'à l'époque médiévale, l'Eglise façonnait le monde, le gardait sous sa tutelle, le conférencier a remarqué que la principale caractéristique du monde moderne, c'est d'être né et de s'être développé en réaction directe contre cette tutelle de l'Eglise.

La réaction de l'Eglise

Mais que fit l'Eglise devant la naissance du monde moderne. "Elle refusa ce monde, dit le Père Liégé, car elle était dans la situation possédante".

Le Père Liégé décrit le monde moderne comme "toute une nouvelle conception de l'homme et de la société, un ensemble de valeurs et d'idéologies. Citer des noms, dit-il, c'est parler de Galilée, Luther, Descartes, Voltaire, Diderot, Proudhon, Marx, Hegel".

"Et passés les mouvements d'humeur et d'opposition, la volonté de défense et les attitudes de condamnations, explique le conférencier, l'Eglise s'aperçoit non seulement qu'elle doit se résigner à vivre et à agir dans un monde moderne qui lui est en grande partie étranger, mais reconnaître comme authentiques, les valeurs qu'il porte en lui et les questions qu'il pose. C'est l'aurore du dialogue.

Et si l'attitude de l'Eglise a changé, certains chrétiens en sont responsables pour une part; ce sont ces chrétiens qui ont tenté de dialoguer le monde moderne, qui ont pensé qu'il n'était plus possible que l'Eglise le boude, malgré les critiques sévères de cette même Eglise.

Selon le Père Liégé, ce dialogue de l'Eglise avec le monde moderne doit consister dans la découverte du monde moderne, des grands filons idéologiques avec lesquels l'Eglise doit se confronter.

"L'Eglise, dit-il, n'y perdra rien de sa fidélité essentielle. Mais elle redécouvrira une fidélité à un aspect d'elle-même trop oublié: son aspect missionnaire."

Un pantalon ne suffit pas!

HONGRIE — Au cours de sa visite en Hongrie, M. Khrouchtchev s'en est de nouveau pris à l'intransigeance chinoise, et a exprimé l'avis que la politique soviétique de coexistence apportera la prospérité.

"La ménagère qui fait ses courses désire acheter davantage", dit-il. "Si elle possède déjà une robe, elle voudra en acheter une autre. Et si elle suit la mode, elle voudra en acheter plus; c'est le cours normal des choses."

"Il y a des gens qui disent", a-t-il ajouté: "Tu as déjà un pantalon, et ça cache tout ce qu'il faut cacher. A cela je réponds: Le pantalon cache les parties pécamineuses du corps, mais ça ne suffit pas. Un pantalon est peut-être suffisant aux tropiques, mais pas ici où l'on risque toujours de se geler quelque chose."

"Nous avons besoin de bonnes maisons et de bons vêtements . . . Nous avons besoin d'écoles, d'hôpitaux et d'universités. Nous avons besoin de tout ce qui rend la vie plus facile et plus agréable."

Le sot n'aime pas à réfléchir, mais à étaler son sentiment. (Prov 18, 2)

Les Franco Manitobains sont des privilégiés, dit M. Richard Gamache, de La Broquerie

LA BROQUERIE — La paroisse rayonne sa culture canadienne-française jusque dans la province du Pacifique. Après avoir enseigné quelques années à St-Boniface, M. Richard Gamache est actuellement instituteur à Trail, C.-B.

Questionné au sujet de la situation française en Colombie-Britannique, le jeune homme, qui terminait ses études au couvent des Soeurs Grises à La Broquerie en 1958, livre le message suivant à ses anciens compatriotes.

"Nous n'avons pas en Colombie-Britannique les agences de diffusion française que les Manitobains ont le bonheur de posséder: radio, télévision, journal, Association d'Education. Il ne devrait pas être question au Manitoba de survivance française. C'est un véritable déshonneur pour nous de devoir affirmer que l'influence du français s'en va décroissant avec une rapidité alarmante dans cette province. Triste spectacle au moment où tout le Canada semble se rendre compte de la richesse et de la beauté de la culture française tandis que son influence tant nationale qu'internationale, grandit de jour en jour.

"Les gens de la Colombie-Britannique sont très sympathiques à nos problèmes mais ils sont choqués des excès de nos compatriotes du Québec. Beaucoup de Colombiens désirent apprendre le français. C'est en huitième année que l'on débute dans cette province. J'enseigne le français en 8e et en 9e années, continue M. Gamache, et j'ai également le plaisir d'avoir été choisi comme instructeur de français oral pour une trentaine d'adultes."

Et le jeune instituteur qui cultive lui-même le bon parler français, termine en formulant le voeu que ses élèves n'aient pas à apprendre le "franglais" pour se faire comprendre si un jour ils ont le plaisir de visiter St-Boniface. M. Gamache a passé ses vacances de Pâques chez ses parents, M. et Mme Victor Gamache, à La Broquerie, de même qu'à St-Boniface, où il a visité ses parents et amis.

Filles d'Isabelle de La Broquerie

Les Filles d'Isabelle de La Broquerie invitent le public à un souper de fèves au lard qui sera servi en l'auditorium de l'école élémentaire le dimanche 19 avril de 5 h. à 8 h. p.m.

Monsieur, donnez congé à votre dame; venez et emmenez votre famille se délecter d'un met si typiquement canadien-français. On servira des portions d'enfants à très bas prix. Cordiale bienvenue à tous.

LA REDACTRICE.

Le Pas

Semaine sainte

Au cours de la Semaine sainte, toutes les messes eurent lieu à la cathédrale du Sacré-Coeur et les paroissiens se firent un pieux devoir d'y assister en grand nombre. Le Jeudi saint, la grand-messe eut lieu à 9 h. a.m., et la consécration des saintes huiles fut présidée par Son Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I.

Le matin de Pâques, l'intérieur de l'église était décoré pour marquer la solennité du jour. Mgr Dumouchel donna un sermon éloquent; la chorale, sous la direction de Mme W. Morrish, chanta la messe des Saints-Anges en deux voix, par J. M. March.

Va-et-vient

Un grand nombre de visiteurs sont venus dans cette localité pour le congé de Pâques. Les étudiants de l'extérieur ont joui de la douceur du foyer familial.

M. et Mme Edouard Ashby, accompagnés de Mme Edmond Godin, sont revenus enchantés d'un voyage à Prince-Albert, Sask., où ils ont visité leurs fille et gendre, M. et Mme Bob Slonsky et leur soeur, Mme Neider.

Mme Godin visita ses frère et belle-soeur, M. et Mme Auguste Lafleur, et se rendait ensuite à Marcelin chez des parents. Elle en profita pour prendre une bonne partie de "bridge" avec son oncle, M. Henri Desjardins, mais ils subirent une défaite. Ils se proposent cependant de reprendre une autre partie bientôt.

Mme Amanda Beaudry est allée à Prince-Albert le 14 mars pour assister aux célébrations des noces d'or de ses frère et belle-soeur, M. et Mme Albert Desjardins. Elle eut l'occasion de se rendre à Marcelin visiter d'autres parents, et a grandement joui de sa promenade parmi les siens.

M. Harry Howell est revenu par avion d'un voyage en Angleterre, où il a visité tous ses parents.

M. Peter Kobar, de Winnipeg, est en promenade chez ses fils et bru, M. et Mme Bart Kobar.

Naissances

Le 16 mars: un fils est né à M. et Mme Denis Dumont, de Pukatawagan.

Le 17 mars: une fille à M. le Dr et Mme Cotton; une fille à M. et Mme Stewart Anderson.

Le 18 mars: une fille à M. et Mme Arthur Wattis.

Le 22 mars: une fille à M. et Mme Christie McKenzie; une fille à M. et Mme Théodore Sanderson.

Invitation à tous

Une conférence organisée par les Chevaliers de Colomb aura lieu le dimanche 12 avril à l'auditorium de l'école secondaire, à 2 h. 30 p.m. L'entrée est gratis.

Le conférencier sera M. Ralph King, un Noir qui racontera les péripéties qui l'ont amené à la foi catholique après quelque 35 années comme membre actif d'une église méthodiste, aux Etats-Unis.

La conférence sera donnée en anglais, mais elle sera intéressante et importante pour tous, parents, éducateurs, jeunes, étudiants de l'école secondaire, etc. C'est le temps d'inviter vos amis de langue anglaise, catholiques ou non, surtout non-catholiques.

Çà et là

M. Engelbert Rocan a passé la fête de Pâques à Hull, Qué., chez son fils, Paul, où il a également eu le plaisir de rencontrer son fils, Guy, de l'Université Laval.

Le jeudi 2 avril, Mlle Thérèse Taillefer s'envolait vers la mission de Berens River, où elle apportera son concours au personnel de l'hôpital de l'endroit.

Le dimanche 29 mars, M. le maire et Mme Georges Boily, accompagnés de Mlle Yoyande Freynet, de St-Boniface, étaient de retour d'un voyage de trois semaines en Louisiane et en Floride.

De son côté, M. Maurice Nadeau, accompagné de M. et Mme Joseph St-Vincent, de St-Joseph, revenait d'un voyage en Californie et au Mexique.

Voeux de meilleure santé à tous les malades, particulièrement à M. Alphée Kirouac, qui vient d'être transféré à l'hôpital général St-Boniface, à Mmes A. Freynet et Joseph Fabas, de retour à la maison après un séjour à l'hôpital.

Baptêmes

Le 1er février: Guy-Joseph-Hubert, fils d'Honoré Kirouac et d'Agnès Granger, né le 20 février. Parrain et marraine Hubert Gauthier et Jeannette Kirouac.

Le 15 mars: Roger-Joseph-Paul, fils d'Eugène Kirouac et de Lucie Gagnon, né le 6 mars. Parrain et marraine, M. et Mme René Mulaire.

Le 19 mars: Joceline-Marie-Solange, fille d'Edouard Gagnon et de Céline Normandeau, née le 12 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Hector Normandeau.

Le 5 avril: Rachel-Marie-Rose, fille de Paul Kirouac et de Marguerite Bisson, née le 20 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Rosaire Kirouac.

Le 5 avril. Robert-Paul, fils de Roland Brisson et de Jeannette Beaupré, né le 15 mars. Parrain et marraine, Paul Beaupré et Pierrette Brisson.

Autre naissance

Félicitations à M. et Mme Gérard Wenden, qui sont pour la première fois les heureux grands-parents d'une petite-fille, qu'ils ont aussi porté aux fonts baptismaux: Marie-Alice-Diane, née le 17 mars et baptisée le 23 mars, enfant de M. et Mme Joseph Champagne, de Ste-Anne-des-Chênes.

SOUS L'ACTE MUNICIPAL
Municipalité Rurale de Montcalm
AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné qu'un règlement no 1/64 du District Scolaire Consolidé de St-Jean-Baptiste no 2362, dans la Municipalité Rurale de Montcalm au Manitoba, sera soumis au vote des électeurs résidants dudit District Scolaire, dûment qualifiés à voter sur ce règlement à l'heure et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le but dudit règlement (no 1/64) dudit District Scolaire est d'autoriser les commissaires dudit District Scolaire à emprunter la somme de vingt mille ($20,000.00) dollars par l'émission et la vente de débentures dans le but de renouveler la présente école de huit classes, et de créer douze classes académiques, et l'accroissement d'un auditorium de quatre CRC. Lesdites débentures seront rédigées à St-Jean-Baptiste, Manitoba, et seront datées du 1er décembre 1964, et seront payables au porteur, à la Banque Canadienne Nationale, St-Jean-Baptiste, Manitoba. Les débentures seront ainsi rédigées pour que la somme empruntée soit repayable en vingt (20) versements égaux annuels consécutifs de $1,851.33 chacun, y compris le capital et l'intérêt de 6¾ pour cent par an. Le premier versement dû le 1er jour de décembre 1964 sera de $1,851.33.

La date et l'endroit pour la prise du vote des électeurs résidants du District Scolaire Consolidé de St-Jean-Baptiste no 2362, pour et contre ledit règlement sera le lundi, 4e jour de mai 1964, à partir de 9 h. dans la matinée jusqu'à 8 h. du soir, du même jour, à l'endroit suivant: salle Bernier dans le village de St-Jean-Baptiste, Manitoba.

Le Préfet de la Municipalité Rurale de Montcalm sera présent aux bureaux municipaux, Letellier, Manitoba, le 1er mai 1964, et si demandé par des personnes intéressées au règlement en faveur ou contre, nommera des témoins aux bureaux de votation et au comptage final des votes par le secrétaire de la Municipalité.

Le 5e jour de mai 1964, à 2 h. dans l'après-midi, le secrétaire de ladite Municipalité sera présent aux bureaux municipaux à Letellier, Manitoba, pour faire le comptage final des votes pour et contre ledit règlement no 1/64 du District Scolaire Consolidé de St-Jean-Baptiste no 2362.

Une copie dudit règlement est gardée dans les classeurs des bureaux municipaux à Letellier, Manitoba, et pourra être vérifiée à cet endroit pendant les heures de bureaux par les personnes intéressées.

Daté à Letellier, Manitoba, ce 25e jour de mars 1964.

Bernard Ayotte,
secrétaire-trésorier.

Haywood

Çà et là

Prompt rétablissement à Mmes Marguerite Labossière, Bernadette Gautron et Simonne Picné et à M. Louis Vaillant, hospitalisés à St-Claude.

Meilleurs voeux aussi à M. Louis Lévesque de retour à la maison après un long séjour à l'hôpital général St-Boniface.

Visitaient leur famille durant le congé de Pâques: Madeleine, André, Yvonne, René et Raymond de Rocquigny, chez M. et Mme François de Rocquigny; Robert de Rocquigny chez M. et Louis de Rocquigny; André Lambert, chez M. et Mme Noé Lambert; Mlles Claudette Allec, de Winnipeg, et Lucille Allec, de Calgary, Alta, chez leurs parents, M. et Mme Joseph Allec.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

La Semaine sainte

C'est maintenant une tradition; le personnel religieux du collège assiste tous les ans aux cérémonies de la Semaine sainte à la paroisse St-Viateur d'Otterburne. Cette année, ce fut le R. P. Supérieur qui présida la cérémonie du Jeudi saint, le R. P. Viateur Martineau, celle du Vendredi saint, et le R. P. Clavet celle du Samedi saint. Le R. P. M. Monette, curé, et le R. P. Martineau furent commentateurs à tour de rôle. Le R. F. Lucien Langlois dirigeait la chorale de la paroisse auquelle s'étaient joints les RR. FF. Bissonnette et Vaillancourt. Les autres religieux assistaient au sanctuaire et apportaient leurs concours aux cérémonies. Le R. P. Michaud se tenait au confessional avant et pendant une partie des cérémonies. Il donna aussi le sermon du Vendredi saint sur la Passion de Notre Seigneur. L'assistance nombreuse des paroissiens aux cérémonies, la piété avec laquelle se sont déroulées les cérémonies furent un témoignage des plus émouvants.

Maurice SAIVE,
12e année.

Nos malades

Nous saluons le retour du R. P. A. Gagnon après un séjour à l'hôpital. Nous lui souhaitons une agréable convalescence dans sa famille. Les derniers rapports nous apprennent que l'état de santé de Camille Barnabé, de la 11e année, s'améliore sensiblement. Prompt rétablissement, Camille. Tes confrères de classe ont hâte de te revoir au collège!

Robert ARNAL,
11e année.

Inscription

Les parents qui désirent placer leurs fils au collège pour la prochaine année scolaire sont priés d'entrer en contact avec le principal immédiatement.

Anciens

Plusieurs anciens sont venus nous saluer au cours du congé de Pâques: MM. Louis Gosselin, de St-Malo, Denis Lussier, de St-Boniface, et Gabriel Catellier, de La Rochelle.

St-Norbert

Naissance

M. et Mme Marcel St-Jean sont les heureux parents d'un fils, né à l'hôpital de la Miséricorde, le 31 mars 1964. Félicitations.

Groupe dramatique

Le groupe dramatique commence à déployer ses ailes; deux autres réunions hebdomadaires ont eu lieu: la première, à l'école élémentaire, où on avait l'honneur et le plaisir d'accueillir Mme Marsh, présidente du mouvement dramatique amateur dans la province. D'une manière intéressante et enthousiaste, elle parla en français du drame français, de la formation d'un groupe, de ses débuts, du travail qu'il requiert, de ses déboires et de ses consolations, etc. Résultat: on va de l'avant. Merci à Mme Marsh qui a su réveiller le courage et l'ambition d'un bon nombre.

A une deuxième réunion, la présidente, Mme B. Hughes présenta l'ébauche d'une constitution qui fut discutée et acceptée. Puis l'on fit des projets pour l'avenir: entre autres, nomination de comité de lecture pour choisir des pièces anglaises et françaises, car très bientôt les membres seront invités à prendre part à la lecture de pièces.

Une invitation pressante est faite à tous ceux qui sont intéressés au drame. Pas n'est besoin d'être acteur et même de vouloir être acteur; il y a tant d'autres moyens de se rendre utile en faisant partie des comités qui s'occuperont de mise en scène, de décors, de costumes, d'éclairage, de maquillage, etc.

Ce groupe sera plus qu'une école de formation à l'art dramatique; il contribuera au développement de la coopération, de la bonne entente, de l'amitié dans la belle paroisse canadienne-française et catholique qu'est St-Norbert.

A Mme Rabu, vice-présidente, sincères remerciements pour son cordial accueil à sa magnifique résidence.

Installation de la L.F.C.

Le mercredi 1er avril, à 8 h. p.m., eut lieu l'assemblée d'installation de la Ligue des Femmes Catholiques du Canada de St-Norbert. Il fut décidé que la Congrégation des Dames de Ste-Anne y serait affiliée, tout en gardant certains privilèges.

La réunion commença par la prière de la Ligue. L'aumônier régional, M. l'abbé B. Bélanger, dit quelques mots sur le travail de la Ligue, et donna des instructions sur la façon d'entreprendre les élections. L'ex-présidente des Dames de Ste-Anne, Mme Bisson, donna sa place à Mlle Blais, présidente régionale, qui présida la réunion. La secrétaire prit des notes.

Les dames désireuses de faire partie de l'association signèrent leur nom sur la formule d'adhésion et payèrent leur cotisation. Sous la direction de Mlle Blais, les élections pour l'exécutif donnèrent les résultats suivants: présidente, Mme Armand (Rolande) Bisson; 1ère, 2e et 3e vice-présidentes, Mmes Jos. (Pauline) Bédard, Amédée (Antoinette) Marion et Gérard (Marie) Savoie; trésorière, Mme Elzéar (Lucienne) Vouriot; secrétaire, Mme Alphonse (Alice) Cloutier.

Après les élections, les nouvelles officières et les autres membres récitèrent ensemble l'engagement de la promesse. La nouvelle présidente fut installée et il eut quelques questions auxquelles M. l'abbé Bélanger répondit clairement. Après la prière finale, un goûter fut servi. Trop tôt la soirée s'écoula et les dames reprirent la route de leur foyer.

On espère qu'à la prochaine réunion de la Ligue des Femmes Catholiques, le 6 mai, d'autres dames et demoiselles se joindront à celles qui en sont déjà. Autant que possible le devoir de toute chrétienne est premièrement de travailler pour la gloire de Dieu dans l'Action Catholique. Puis, après, quand chacune saura travailler entre catholiques là, et seulement là, pourra-t-elle aider ses frères et soeurs des autres croyances.

Dunrea

Fête de Pâques

Le temps du carême s'est terminé, comme par le passé, par la célébration des jours saints, avec bonne assistance et nombreuse réception des sacrements. Le Jeudi saint, la messe eut lieu le soir, suivie d'une heure sainte, pendant laquelle les méditations et les chants appropriés se sont succédés.

L'office du Vendredi saint eut lieu à 3 h. p.m., et celui du Samedi saint débuta à 10 h. 30 p.m., pour se terminer par la messe de la résurrection avec ses joyeux alleluias.

Le jour de Pâques, vu que M. le curé devait se rendre à ses missions, il n'y eut qu'une messe lue. Une nombreuse assistance et les accords joyeux de l'orgue, joué par Mme N. Boulet, ajoutait un air de fête parmi les fidèles réunis.

Pour ce jour, le maître-autel était orné de jolies fleurs naturelles, don d'un paroissien. Pendant ces jours qui précédèrent la fête pascale, le dévoué pasteur, M. l'abbé C. Vachon, était seul pour assumer toutes les cérémonies de la Semaine sainte, en plus des nombreuses confessions et des visites aux malades des hôpitaux avoisinants. Tous lui en sont très reconnaissants et offrent à Dieu une prière pour la conservation de sa santé parfois chancelante.

Visiteurs

En plus des étudiants venus des couvents et collèges de St-Charles, St-Boniface et Gravelbourg, de nombreux visiteurs sont venus à l'occasion de la fête de Pâques, entre autres: M. et Mme Tagnet et leurs enfants, de St-Boniface, chez M. et Mme Aimé Boulet; M. et Mme Gilbert Gélinas, de Winnipeg, chez M. et Mme Adrien Boulet; Mlle K. Carney, de St-Vital, chez Mme L. Légaré et M. et Mme A. Lavoie; M. et Mme Lionel Aquin et leurs neuf enfants, de St-Charles, chez leur parenté de Ninette et Dunrea.

Ces jours derniers, M. le curé avait le plaisir de recevoir la visite des trois frères Pinette, natifs de Ste-Amélie: le R. P. Gérard Pinette, O.M.I., curé de St-Philippe, Sask., maître charpentier et professeur de menuiserie, et MM. Alfred et Raymond Pinette, de Ste-Amélie.

M. l'abbé Roland Lavoie, curé de Laurier, vint passer quelques jours chez son frère, M. A. Lavoie.

M. et Mme Aimé Boulet ont reçu avec bonheur la visite de MM. et Mmes Lucien et Jos. Buisson, de Haywood.

Malades

Mmes Jos. Gagnon, E. Aquin, Albert et Adrien Boulet sont de retour à leurs foyers respectifs après avoir été hospitalisées à Killarney. Mme Pierre Aubin doit revenir bientôt de l'hôpital du même endroit après y avoir séjourné pendant quelques jours.

Après une semaine de congé, les classes ont de nouveau ouvert leurs portes, et la Rév. Sr Marie-de-la-Croix est revenue pour remplacer temporairement la Rév. Sr Pierre-Julien, hospitalisée à Winnipeg, et à qui tous offrent des voeux de bon courage.

Mlle Thérèse Maurice et son frère, Daniel, de St-Charles et Winnipeg, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Stéphane Maurice, et y passer quelques jours.

Mlle Gertrude Boulet est de retour chez elle après quelques semaines passées chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Ernest Rochon, de La Salle.

Parade de modes des habiles couturières de Ste-Agathe

STE-AGATHE — Le mardi soir 31 mars, les dames qui ont pris part au deuxième cours de couture ces derniers mois, clôturaient leurs leçons avec éclat à la salle paroissiale.

Mme Doris Lemoine, présidente, souhaita la bienvenue à la nombreuse assistance. Mme Lily Baudry, secrétaire, donna un rapport du cours suivi par 39 personnes réparties en trois groupes et dirigé par Mme Myrtle Heise, diplômée en économie domestique de l'Université de Manitoba. Cette dernière donnait ses instructions à six cheftaines, Mmes Irène Beaudoin, Blanche Fontaine, Pauline Phaneuf, Marcelline Pilon, Patricia St-Vincent et Thérèse Baudry, qui, à leur tour, enseignaient les leçons à leurs groupes respectifs. Toutes surent en profiter et confectionner des vêtements qu'elles exhibaient fièrement dans un joli décor.

Passant sous une arche fleurie chacune s'avançait gracieusement pour faire voir le costume ou la robe qu'elle portait. Mme Doris Lemoine présenta d'abord Mmes Marguerite Guertin et Glen Parker, toutes deux vêtues de costumes d'été de coupe impeccable avec accessoires bien choisis pour compléter leur élégante toilette. Ceci s'appliqua aussi à toutes celles qui participèrent au défilé.

Commentatrices

Assises à de petites tables de chaque côté du théâtre, Mmes Guertin et Parker, à tour de rôle, de façon originale, présentèrent entre autres, les jeunes sur lesquels la maman ou la tante couturière avait exercé ses talents. A l'exemple de leurs aînées, des fillettes et un petit garçon firent honneur aux doigts agiles qui les avaient habillés.

Aux entractes, quatre petites soeurs, Paulette, Aline, Léonne et Joanne Dorge, accompagnées à l'accordéon par leur tante, Mme Simone Dorge, chantèrent "Valderi, Valdera", puis il y eut duo d'accordéon par les petites Evelyne et Jacqueline Dorge, suivi d'une amusante saynète, "La sourde", interprétée par Paulette Dorge et Cécile Lévesque.

Le défilé de mode recommença. De la première à la dernière, chacune a fait preuve de goût et de savoir-faire dans le choix de modèle, la coupe et le fini soigné de son vêtement. Dans tous les cas, les accessoires choisis apportaient la fine petite note qui complétait bien l'élégance de la robe ou du costume.

Ayant contenté les yeux des assistants on charma leur ouïe par les chansons "Mon ami" et "Blowing In The Wind" du quatuor composé de Mlles Léa Brémault, Cécilia Lécuyer, Eliane Lemoine et Claire Nolette, accompagnées à la guitare par M. Noël Joyal. Ensuite Mlle Evelyne Pilon se fit entendre dans "Easter Parade" et "Que reste-t-il?".

Remerciements

Mme Myrtle Heise remercia les organisatrices pour cette agréable soirée. Elle dit avoir eu une grande satisfaction à travailler avec un groupe de dames habiles et compréhensives. Elle énuméra les différents cours que l'Université se plait à mettre à la disposition du public et encouragea les dames à les suivre.

En signe d'appréciation et de gratitude les couturières présentèrent un cadeau à Mme Heise, et un porte-journal à chacune de leur cheftaine. La petite Suzanne Balamoposki (fille de Thérèse Fontaine) fit la présentation. Cette charmante soirée se termina par un délicieux goûter.

Çà et là

M. et Mme Emmanuel Courcelles, leurs deux fils, Marc et Donald, leur mère et grand-mère, Mme Wilfrid Dupuis, de Ste-Elisabeth, et M. Léo Courcelles sont partis le mercredi 25 mars pour un voyage d'une couple de semaines dans l'Est. Montréal, Québec, Ste-Anne-de-Beaupré, Rigaud et Toronto figuraient sur leur itinéraire.

Prompt et complet retour à la santé à Mme Joseph-Aimé Courcelles, MM. Hubert Pinsonnault et Raymond Lemoine, patients à l'hôpital de Morris, et à M. David Courcelles, à l'hôpital général de Winnipeg.

N.-D.-de-Lourdes

Banquet

Le 1er avril eut lieu le banquet du concours de curling "Rouges et noirs". Les joueurs des rouges, malgré plusieurs victoires, mais en déficit de 45 points, terminèrent vaincus et dûrent assumer les frais du succulent repas.

Quelques membres du comité prirent alors la parole. M. l'abbé R. Bouchard dit qu'il était très satisfait de ces débuts au curling. M. Louis Comte annonça que malgré quelques défaites il a l'honneur d'appartenir cette année aux équipes des vainqueurs.

M. Aurèle Dupasquier, de la part des équipes perdantes, s'excuse auprès des gagnants pour n'avoir pas tenu leur promesse au sujet du menu du souper (civet de lapin et friture de grive). A cause du mauvais temps, la chose fut impossible et c'est pour cela que l'énorme oiseau de basse-cour en fut le dindon de la farce!

Le comité remercie Mme Albert Augert pour avoir bien voulu accepter la charge du banquet, elle était aidée de Mmes Paul Roch et Camille Muller et de quelques demoiselles.

Le mardi 7 avril, une équipe prit part au bonspiel annuel de l'Association des Hôteliers à Winnipeg. L'équipe de l'hôtel Notre-Dame, composée de MM. Marcel Roch, Maurice Benoit, Léo Moreau et Aurèle Dupasquier, représenta le district.

Bingo

Avis aux amateurs de bingo! Le dimanche 12 avril à 8 h. 30 p.m., rendez-vous à la salle paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes. Le gros lot sera de $400 en 57 numéros.

Ste-Geneviève

Décès

Le 2 avril est décédé à l'hôpital général St-Boniface, M. Benjamin Ledet, âgé de 84 ans, de cette paroisse. Les prières furent récitées à la résidence de son fils, Jean, jusqu'à l'heure du service funèbre, chanté le lundi matin 6 avril en l'église paroissiale. M. l'abbé L. Jean, curé, chantait la messe de Requiem. L'inhumation se fit au cimetière paroissial. La chapelle mémoriale Green Acres avait charge des arrangements.

Guerre à l'anglicisation

OTTAWA — Le comité de l'éducation à la journée d'études de l'Association de la jeunesse franco-ontarienne, le lundi 30 mars, à Ottawa, dans le cadre de la Semaine française de l'Ontario, a déclaré dans son rapport à l'assemblée générale qu'il existe un décalage entre le système scolaire et les foyers, ces derniers étant devenus anglicisateurs.

Ce comité a recommandé que l'alerte soit lancée aux parents et à certains éducateurs, afin qu'ils portent une attention spéciale à la langue française. On a aussi émis le voeu que l'AJFO poursuive et augmente son travail auprès des jeunes, son action bienfaisante étant un complément aux études secondaires.

Au comité sur l'éducation, le conseiller a été M. Victor Paré, longtemps associé au mouvement de la jeunesse franco-ontarienne.

Quelques délégués ont exprimé l'espoir qu'une plus grande collaboration existe entre les différentes organisations de jeunesse et ils ont déploré les divergences de vues et même l'animosité qui existe trop souvent entre ces mouvements. Le président de l'AJFO est même allé jusqu'à dire que plusieurs organismes canadiens - français de l'Ontario cherchent à se détruire les uns les autres.

Mais l'accent a surtout porté sur l'anglicisation des foyers qui, selon un délégué, sont en train de nous faire perdre ce que des luttes ardues nous ont obtenu dans le passé par l'obtention du système scolaire actuel.

Loisirs

L'être humain est un tout et il doit organiser sa vie en conséquence. Ses loisirs, comme son occupation professionnelle, doivent être orientés dans la même ligne de pensée. Et le jeune, dans le choix de ses loisirs, doit suivre l'inclination de sa nature, de ses goûts et de ses aptitudes.

C'est ainsi que s'exprimait M. Claude Brouillard, durant la journée d'"étude de l'Association de la jeunesse franco-ontarienne, dans le cadre de la Semaine française de l'Ontario qui a débuté dans la capitale.

M. Brouillard est depuis peu à la Commission du centenaire où il travaille à l'organisation des voyages interprovinciaux pour la jeunesse. Auparavant, il s'était occupé des auberges de la jeunesse.

Aux délégués de l'AJFO, il a parlé du jeune devant les loisirs. Il a d'abord considéré l'homme, et particulièrement le jeune, comme être humain, avec ses aspects physique, intellectuel, moral et spirituel.

L'être humain, disait le conférencier, a des besoins nombreux, besoins biologiques, affectifs, sécuritaires, de compréhension et de prestige.

La jeunesse, disait-il, n'est pas un Etat statique, elle change constamment. Comme tout être humain, le jeune a besoin d'avoir des camarades, des aventures, du plaisir. Il veut savoir, pouvoir apprécier le beau, avoir un rang social.

Pour cela, il a besoin que ses loisirs soient bien orientés afin de demeurer lui-même partout, dans toutes les activités. Le comité qui avait pour rôle d'étudier cette question des loisirs a soumis ensuite à l'assemblée plénière les recommandations suivantes.

Il est nécessaire, a dit ce rapport, de réveiller les adultes afin de leur faire prendre conscience du problème des loisirs chez les jeunes et les amener à plus de compréhension. Nous voulons participer aux discussions des adultes quand ils préparent des programmes de loisirs. Nous recommandons aussi aux jeunes, de penser par eux-mêmes afin de ne pas se laisser accaparer par des organisations de loisirs qui iraient à l'encontre de leur personnalité de Franco-Ontariens catholiques.

Economie

Au comité sur l'économie, l'animateur M. J.-François Séguin, a parlé de la situation économique dans laquelle doit vivre le jeune Franco-Ontarien.

Dans son rapport à l'assemblée des délégués, ce comité a insisté surtout sur la coopération comme moyen et outil de succès: L'Etat, l'entreprise privée et la coopérative, ont leur rôle à remplir, avait expliqué M. Séguin, et il doit même exister une coopération entre eux. Mais, ajoutait-il, tout en favorisant le système coopératif, il n'est pas à recommander qu'un des trois domaines cherche à détruire les deux autres.

Ceci déterminé, le rapport du comité a recommandé que les Caisses populaires acceptent la responsabilité de répandre une éducation coopérative, non seulement dans les groupes familiaux et paroissiaux, mais dans les écoles, aux niveaux secondaires.

Cet enseignement coopératif devrait démontrer l'importance de l'épargne, tout en enseignant que l'économie n'est pas un but, mais un moyen.

Ce comité a exprimé l'idée qu'il devrait y avoir un conseil de coopération et un conseil d'orientation en Ontario. On a aussi recommandé qu'un inventaire économique soit fait afin qu'une meilleure orientation puisse être prise par la minorité franco-ontarienne.

Ile-de-Chênes

Décès

Subitement, le 28 mars, est décédé M. David-Denis Guichon, âgé de 61 ans. Il était autrefois résidant de la paroisse. Depuis les derniers 23 ans il était employé à l'Académie St-Joseph.

Le défunt laisse dans le deuil six soeurs, la Rév. Sr Marie-de-St-David, S.J.S.H., Mmes B. Cyr et A. Trudeau, Mlles Jeanne, May et Thérèse Guichon, de la paroisse; deux frères, André et Aimé.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins et le service funèbre fut chanté en l'église paroissiale. L'inhumation se fit au cimetière d'Ile-de-Chênes.



Quatre des cinq cardinaux des Etats-Unis et près de 200 archevêques et évêques de ce pays ont tenu une assemblée générale de la hiérarchie américaine à l'Université catholique de Washington le 2 avril dernier. Le but de cette réunion spéciale était de discuter de la question de l'usage de l'anglais dans la liturgie. Ci-dessus l'on voit les cardinaux qui ont présidé: de gauche à droite, Leurs Eminences J. F. McIntyre, archevêque de Los Angeles, F. Spellman, archevêque de New York, A. Meyer, archevêque de Chicago, et J. Ritter, archevêque de St-Louis.

Lettre de Paris

A dix-huit mois de l'échéance présidentielle...

Spécial à La Liberté et le Patriote

PARIS (Avril 1964) — Il est toujours extrêmement difficile de savoir ce qui se passe dans l'intimité de l'Elysée, et encore plus sous le képi du général de Gaulle. Aussi, convient-il d'accueillir avec beaucoup de prudence les bruits qui circulent dans les milieux que l'on dit généralement "bien informés", et selon lesquels le président de la République serait rentré assez fatigué de son récent voyage au Mexique et aux Antilles. C'est en raison d'un état de santé préoccupant qu'aurait été brusquement ajournée la tournée que le chef de l'Etat devait effectuer à la mi-avril dans les départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme.

De telles rumeurs, on s'en doute, font l'objet de très vifs commentaires à l'heure même où s'annonce déjà la campagne pour l'élection présidentielle de 1965. Car l'on n'ignore pas que de Gaulle refuserait de se représenter aux suffrages du pays s'il ne se sentait plus en état, physiquement et intellectuellement, d'assumer les lourdes responsabilités élyséennes. "J'épargnerai à tous le spectacle de ma déchéance", a-t-il un jour confié à un ami qui l'interrogeait sur ses intentions. Un tel propos est bien à l'image du personnage: de Gaulle ne veut pas que sa gloire et sa légende puissent être ternies par les atteintes de l'âge. "Le moment venu, je saurai me retirer", a-t-il encore déclaré.

Empressons-nous de dire que le temps d'un tel départ n'est pas encore venu. Mais, dans dix-huit mois, de Gaulle acceptera-t-il d'affronter la compétition électorale pour un nouveau septennat? Il est évident que la réponse à cette question est capitale pour l'avenir de la politique française. En effet, si le général se représente, il ne fait aucun doute qu'il sera de nouveau élu, quels que soient les efforts et les atouts politiques de ses adversaires. Mais s'il renonce, la compétition sera ouverte, et son résultat imprévisible.

Dans ce cas l'on peut affirmer que, quel que soit ce résultat, les choses ne seraient plus les mêmes, car la clé de voûte du système façonné par de Gaulle lui-même, aurait disparu. Une délicate période de transition et d'adaptation s'ouvrirait alors, et se prolongerait jusqu'à ce que soit trouvé un nouvel équilibre.

• • •

Cependant, nous n'en sommes pas là, et la perspective de l'élection présidentielle demeure encore bouchée. Ce qui n'empêche pas M. Gaston Defferre, candidat désigné de l'opposition de gauche, de multiplier les démarches et d'intensifier sa propagande. Le maire de Marseille vient notamment d'effectuer un séjour aux Etats-Unis, au cours duquel il a rencontré le président Johnson et diverses personnalités politiques américaines, ainsi que les représentants des grands journaux d'Outre-Atlantique. Son séjour à Washington a coïncidé avec celui du général de Gaulle à Mexico, c'est-à-dire à un moment où l'irritation de l'administration américaine à l'égard des faits et gestes gaullistes était assez vive.

Les propos tenus par M. Defferre à ses interlocuteurs américains, ainsi que l'assurance qu'il a témoignée devant eux du succès de son entreprise, a probablement donné à penser à Washington que la politique gaulliste d'intransigeance nationale ne serait plus qu'un mauvais moment à passer. Car M. Defferre, tout en évitant d'épouser pleinement les thèses américaines en matière de politique internationale, ne s'est pas privé de critiquer assez vivement les positions du général de Gaulle. En échange de quoi, il a sans doute obtenu les encouragements qu'il était venu chercher là.

Au demeurant, cette démarche à ces propos a été accueillie avec un certain malaise en France, jusque dans les milieux qui se montrent assez favorables à la candidature de M. Defferre. "Ce socialiste qui s'en va chercher l'investiture du capitalisme américain, c'est assez gênant", disent les uns. "On ne va pas, comme ça, débiner' la politique de son pays à l'étranger", regrettent les autres. Aux yeux de beaucoup, M. Defferre a manqué de prudence, sinon de discrétion, et d'aucuns parmi ses amis se demandent s'il n'a pas commis là une gaffe irréparable.

D'autant que les communistes, dont le concours électoral lui est indispensable s'il veut conserver un faible espoir de succès, continuent de lui battre froid et ne cessent de critiquer ses attitudes. Moins que d'autres encore, ils ont goûté le voyage à Washington, en oubliant toutefois qu'en décembre dernier, M. Defferre était à Moscou aux côtés de M. Guy Mollet et de ses amis socialistes.

• • •

Le colloque socialo-communiste, qui se manifeste aisément au plan tactique, comme on a pu le voir lors des récentes élections cantonales, a d'ailleurs beaucoup de mal à s'instaurer à un niveau supérieur. Si les communistes reprochent à MM. Guy Mollet et Defferre leur refus de "parler programme", les socialistes ne sont pas moins aigres dans leurs propos depuis qu'ils ont à nouveau découvert — du moins le feignent-ils! — la subtile duplicité du parti communiste. C'est un rapport présenté récemment par M. Maurice Thorez devant le Comité Central de son parti qu'a ravivé les méfiances et les inquiétudes socialistes. Le secrétaire général du P.C. n'a-t-il pas déclaré à ses amis, à mots couverts bien sûr, que dans certains problèmes de politique internationale, la position du général de Gaulle est de nature à servir objectivement les desseins de la diplomatie soviétique et qu'en conséquence, il convenait de ne point chicaner là-dessus le président de la République.

Les socialistes, pour qui tout est mauvais en de Gaulle, ont vu là une tactique assez troublante, qui les irrite vivement. Ils se demandent en effet si un éventuel rapprochement entre de Gaulle et Khrouchtchev, qui se concrétiserait par un voyage du président de la République à Moscou — il en est toujours question — ne les laisserait pas le derrière entre deux chaises, en faisant d'eux, une fois encore, les dindons de la farce.

• • •

Ainsi, l'union des gauches est encore à faire, tandis que, sur la droite, M. Tixier-Vignancour annonce officiellement qu'il sera, lui aussi, candidat à l'élection présidentielle. L'avocat de Salan, et de tant d'autres activités, sait qu'il n'a aucune chance d'être élu. Mais au cours de l'Algérie française il se dit fort d'enlever deux ou trois millions de voix au général de Gaulle ou à son "daughin". Ceci, en vue de provoquer un ballotage qui pourrait décourager de Gaulle, et provoquer des surprises.

Bref, à dix-huit mois de l'échéance, la campagne électorale a déjà démarré . . .

Maurice HERR.

Le cardinal Suenens simplifie la cérémonie des funérailles

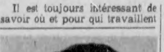
BRUXELLES (CCC) — Le cardinal Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles, a adressé à ses diocésains la lettre suivante relative à la célébration des funérailles:

"Comme une mère aimante, l'Eglise s'associe à votre deuil pour vos chers défunts. Elle accompagne vos morts dans leur passage à la vie éternelle. Elle prie avec les parents et les amis pour le repos de l'âme du défunt. La communauté chrétienne participe à la messe solennelle célébrée lors des funérailles. Cette participation et cette prière apportent à la famille éprouvée consolation et soutien."

"L'Eglise, disions-nous, partage la peine de tous ses enfants. Comme une mère, elle ne fait pas de distinction de rang ni de classe. Aussi avons-nous donné à Messieurs les Curés les directives précises, afin de supprimer tout apparat et toute pompe extérieure et d'appliquer pour tous, pauvres ou riches, un même cérémonial, simple et sobre."

Les dispositions pratiques stipulent entre autres que: dans une même paroisse le rite des funérailles sera analogue pour tous (même nombre de ministres sacrés, même nombre de cierges, etc., et même décoration); les housses et les tentures, les gerbes et les couronnes seront exclues de l'église; la procession de l'offrande doit en tout cas être terminée avant la préface; la participation active des fidèles surtout se traduira par la communion, le chant et les attitudes communes (par exemple: s'asseoir pendant la lecture de l'épître, se tenir debout pour la préface); la levée du corps sera faite par un seul prêtre.

Les Franco-Manitobains, pour qui travaillent-ils?





M. Marcel Lancelot, de St-Boniface, a été élu membre de l'exécutif provincial de la Manitoba Teachers' Society lors de l'assemblée plénière du congrès annuel de cette Association d'instituteurs manitobains durant la semaine de Pâques. Principal à l'école Provencher de St-Boniface, M. Lancelot est aussi président conjoint du Curriculum Committee du département d'Education.

Il est toujours intéressant de savoir où et pour qui travaillent les Franco-Manitobains. A ce sujet voici une liste préparée par M. Omer-J. Moquin, de St-Boniface, et contenant les 22 noms de ceux qui travaillent à plein temps ou à temps partiel pour les "Co-op Insurances Services", administrateurs des deux compagnies amalgamées en 1963, "Co-op Fire & Casualty Co." et "Co-op Life Insurance", dont le bureau social se trouve à Regina, Sask., et possédant des succursales dans huit provinces canadiennes (à l'exception du Québec et de l'Ontario).

Au département de commerce, M. Raymond Pilon, Winnipeg; Inspecteur d'agences, M. Omer-J. Moquin, St-Boniface; Agents à plein temps, MM. Georges Boisjoli, St - Norbert, Aurèle Desaulniers, St-Boniface, et Denis Lauzé, Dauphin; Agents à temps partiel, MM. A.-G. Allard, La Broquerie, Henri Béasse, Ste-Rose-du-Lac, Raphaël Boisjoli, St-Georges, Lucien Bouchard, Dominion City, Maurice Côté, Ste-Agathe, Joseph Déroche, Notre-Dame-de-Lourdes, Gérard Gagné, St-Pierre-Jolys, R.-J. Girardin, St-Joseph, Denis Maynard, St-Malo, Louis Lemoing, Somerset, Emilien Lussier, Ste-Elisabeth, Siméon et Léon Marion, St-Jean-Baptiste, Maurice Massinon, Haywood, Joseph Moquin, Ile-de-Chênes, René Toupin, La Salle, et Paul Turenne, Dufrost.

St-Lazare

Çà et là

Après avoir joui de vacances chez elle, Marie Prescott est heureuse de retourner au couvent de St-Norbert.

M. Léonard Fenez, de Brandon, passa la fin de semaine chez ses parents.

Mmes Henri Chartier et Hervé Plante ont visité MM. et Mmes Léo Lavac et Marcel Gaucher, de Gravelbourg, Sask.

M. et Mme Denis Simard, ainsi que leur frère et beau-frère, Patrice, sont de retour d'un beau voyage chez M. et Mme Wendon, parents de Mme Simard, de La Broquerie.

Mme Thérèse Thiell, de North Battleford, Sask., et sa soeur, Mlle Betty Fleury, sont en visite chez leur soeur, Mme Thomas Haney.

M. et Mme John Winowich sont déménagés à Nokomis, Sask., dernièrement.

Mme Jos. Haney, de Hubbard, Sask., et ses enfants visitaient leur mère et grand-mère, Mme Vaudrey.

Mlle Constance Decorby est de retour d'un voyage à Prince-Albert, Sask.

M. et Mme Raymond Lagassé et leurs deux enfants, Aline et Gérald, ainsi que M. et Mme Marcial Fenez, étaient en promenade chez Mme Jeanne Huberdeau.

Le mercredi 1er avril, les Clercs-servants sortirent vainqueurs d'une partie de gouret, au compte de 6 à 4 contre les Chevaliers de Colomb.

Les Clercs-servants se montrèrent très reconnaissants envers leur dévoué curé, M. l'abbé G. Régnier, pour les avoir conduits en bon nombre au cinéma "Swiss Robinson Family". Leur cher pasteur sait certainement les récompenser de manières aimables pour leurs travaux rendus à l'église et autres endroits.

M. Denis Laferrière fut l'heureux gagnant de $25 tirés sur les parties de hockey.

Décès

Mona-Louise Hayden, fille de M. et Mme Joseph Hayden, est décédée à l'âge de 3 ans et 11 mois à l'hôpital des enfants de Winnipeg, le 3 avril, après une longue maladie. Les funérailles eurent lieu le 6 avril à 4 h. p.m. au milieu d'une foule de parents. M. l'abbé Gérard Régnier, curé, officiait. Les porteurs étaient quatre jeunes Clercs-servants vêtus de blanc. Les paroissiens désirent adresser toute leur sympathie à la famille Hayden.

M. Robert Roy, directeur de l'enseignement du français dans les écoles de la division scolaire de Winnipeg, a été élu président de la nouvelle Association que viennent de former quelque 150 instituteurs manitobains de français, d'allemand, de polonais, d'hébreu et d'ukrainien, à l'occasion du congrès de la Manitoba Educational Association. La nouvelle association porte le nom de "Manitoba Language Association" et s'occupera surtout, dit M. Roy, de renseigner les professeurs de langues sur les techniques et méthodes les plus modernes d'enseignement linguistique, et de permettre à ces professeurs d'avoir l'occasion de dire officiellement leur mot dans les matières qui affectent leur profession. L'Association veut recevoir dans son sein non seulement les professeurs de langues, mais aussi les parents et les administrateurs intéressés à l'éducation.

Les Franco-Ontariens réclameront des écoles secondaires françaises

OTTAWA — L'association des enseignants franco-ontariens a décidé de réclamer des écoles secondaires de langue française en Ontario devant la Commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme.

L'association, porte-parole des 3,200 instituteurs francophones dans les écoles primaires bilingues d'Ontario, soumettra un mémoire à cet effet aux audiences publiques de la Commission royale, l'automne prochain.

Quelque 160 délégués au 25e congrès annuel du groupement à Ottawa ont adopté un rapport de comité précisant l'idée maîtresse du mémoire qui sera rédigé plus tard.

Le mémoire exprimera l'avis que les écoles secondaires françaises dans les milieux ontariens où l'on trouve un nombre suffisant d'écoliers francophones, constituent le seul moyen "de combler le vide désastreux pour la formation intellectuelle" qui existe entre les cours primaire et universitaire.

On fera état du fait que 90,000 écoliers ontariens reçoivent leur instruction primaire en français actuellement, mais qu'ils sont obligés de poursuivre leurs études secondaires entièrement en anglais, à moins de s'inscrire à un collège français privé.

Les Universités d'Ottawa et de Sudbury offrent les cours universitaires et pédagogiques en français autant qu'en anglais.

Le mémoire précisera que les écoles secondaires françaises devraient enseigner l'anglais, langue seconde nécessaire en Ontario, mais pas en tant que maîtresse de la pensée et de l'expression.

L'association réclame également des examens d'immatriculation en français et des inspecteurs scolaires de langue française afin d'intensifier la culture française et d'éliminer les handicaps imposés aux étudiants de langue française par le système scolaire actuel.

Les délégués d'autre part se sont prononcés en faveur de l'égalité du salaire — après les déductions d'impôts — entre les enseignants religieux et laïcs.

St-Pierre

Réunions de l'A.P.M.

L'Association de Parents et Maîtres de St-Pierre tint sa première réunion de l'année 1964 le 15 janvier au centre récréatif de St-Pierre.

Suivant la prière, il y eut la lecture des minutes par la secrétaire.

M. Guy Mulaire, vice-président, présenta ensuite le conférencier, le R. P. A. Lemoine, O.M.I. Le programme de l'année porte encore sur les relations entre adultes et adolescents. Le Père Lemoine donna un résumé du problème suivant: Comment vous, adultes, allez-vous élever vos adolescents? Comment leur aider à faire le pas entre adolescents bouleversés et adultes en pleine maturité? Il donna quelques suggestions pratiques et expliqua les besoins de l'enfant: besoin de liberté, de sports, d'expérience, de sécurité et d'imitation. Il finit par ces mots: "Chers parents, donnez-leur le meilleur de vous-mêmes. Nos adolescents ont besoin de nous!"

Cette conférence fut suivie d'une période de discussion par groupes. Le tout se termina par des échanges d'idées entre parents et professeurs.

La deuxième réunion de l'année eut lieu le 19 mars. La prière et la lecture des minutes furent suivies d'un cours programme récréatif.

Mme Yvonne Préfontaine présenta ensuite la conférencière, la Rév. Sr Thérèse-Joséphine. Sa conférence porta sur l'établissement de l'étude méthodique par les enfants. Elle expliqua comment les parents peuvent aider puisqu'ils sont les premiers responsables de l'éducation de l'enfant et mentionna les raisons pour lesquelles ils sont les premiers responsables. Elle donna ensuite quelques suggestions pratiques au sujet de l'étude à la maison. Mme Philippe Tessier remercia la Rév. Sr Thérèse-Joséphine, après une courte discussion en groupes.

La réunion se termina par la prière et les parents et maîtres se groupèrent pour étudier leurs problèmes.

Décès

Le 25 mars est décédée à Selkirk Mme Philibert Vermette (née Lucille Carrière), autrefois de la paroisse. La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, un fils, Fernand; deux filles, Mmes M. Bigham et K. Keryluke; trois petits-fils; deux frères, Télesphore et Ulysse; trois soeurs, Mmes E. Greenway, P. Tessier et H. Hipworth.

La chapelle funéraire P. Coutu avait charge des arrangements funèbres.

M. Jack Dempsey intente une poursuite de $3 millions

NEW YORK — M. Jack Dempsey a intenté une poursuite de $3 millions contre la compagnie Time Inc., en rapport avec un article paru dans la revue "Sports Illustrated", le 13 janvier dernier.

L'ex-champion mondial prétend que l'article l'a injustement accusé d'avoir porté des gants durcis le soir où il a enlevé la couronne mondiale à M. Jess Willard, en 1919.

"En vérité et en fait, mes gants n'étaient pas durcis le soir de ce combat. J'ai gagné le championnat honnêtement, et ainsi, l'article était faux, malicieux et diffamatoire", a déclaré M. Dempsey, au sujet du combat qui a eu lieu le 4 juillet 1919, à Toledo, Ohio.

Dans sa plainte, M. Dempsey rappelle que la couverture de la revue portait la manchette "Les gants de Dempsey étaient durcis", avec exergue "la version de son entraîneur, M. Doc Kearns, sur ce sanglant combat".

Par contre, à l'intérieur on pouvait lire: "Il ignorait que ses gants étaient durcis, tel que raconté par M. Jack 'Doc' Kearns à M. Oscar Fraley".

M. Dempsey a encore rappelé que l'histoire l'accusait injustement d'avoir porté des gants durcis avec du plâtre de paris.

Les 24 finissants du Collège optent pour un choix varié de carrières

Pour la troisième année consécutive, le dimanche 5 avril, eut lieu au Collège de St-Boniface "La Journée des Finissants". Le premier point au programme de cette journée fut la messe célébrée à 9 h. a.m. par Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, qui prononça l'homélie de circonstance. Avant la communion, en présence de tous leurs confrères collégiens, les finissants se consacrèrent à la sainte Vierge. Ce sont aussi des finissants qui firent les commentaires liturgiques durant la messe.

A midi il y eut banquet au réfectoire des élèves, agrémenté à la fin par trois discours: MM. Raymond Bisson, président de la Philo I, Michel Monnin, président de l'Association des Etudiants (AECSB), et Renald Guay, vice-président de la Philo II. L'après-midi, à la salle de récréation et au gymnase, ce fut en quelque sorte la fraternisation dernière des finissants avec leurs confrères, aux divers jeux. Un souper-buffet au "Béréphi" (salle de récréation du pavillon universitaire: Belles-Lettres, Rhéto, Philo) permit à 5 h. 30 une rencontre intime des finissants et du personnel enseignant.

C'est à 8 h. p.m. qu'eut lieu, au gymnase, la grande "soirée des finissants". En plus des élèves, du personnel de la maison, des religieuses du Collège St-Joseph (section féminine du Collège de St-Boniface, pour les deux premières années du cours universitaire), des représentants des maisons d'éducation qui ont des élèves au collège (Grand et Petit Séminaires, Juniorat), il y avait dans la salle des centaines de parents des finissants, leurs familles, leurs invités. On profita de cette soirée pour décerner les prix des élèves du cours universitaire, qu'il sera impossible de réunir plus tard: prix de caractère, d'excellence et de diligence, prix dans les diverses matières, prix spéciaux, dons de bienfaiteurs amis.

Le tout avait débuté par la solennelle procession des 24 finissants, accompagnés de leurs parents, parrains et marraines. M. Rhéal Teffaine, B.A. '61 et étudiant en droit, agit comme maître de cérémonies. Parmi les invités d'honneur on remarquait Son Exc. Mgr M. Baudoux, archevêque de St-Boniface, Son Exc. Mgr Laurent Morin, évêque de Prince-Albert, Sask., M. Damien Giordani, consul de France, l'hon. juge Alfred Monnin, président du Conseil d'administration du collège, S. H. le maire Joseph-P. Guay, père de l'un des finissants, etc.

Selon une coutume agréable à tous, c'est le R. P. Lucien Hardy, S.J., qui a décrit avec charme et humour la biographie de chacun des finissants et annoncé publiquement le choix des diverses carrières. Chaque finissant nommé et présenté au public reçut ensuite son ruban (de couleur spécifique selon la carrière choisie) de ses parents fiers et heureux.

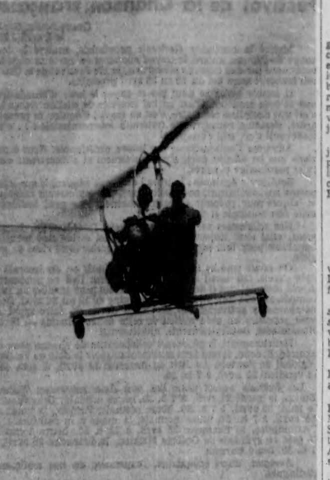
Ces carrières sont variées: Georges Allaire, fils de M. et Mme Alexandre Allaire, de St-Boniface: Philosophie; Gérard Beaudette, fils de M. et Mme Edouard Beaudette, de St-Jean-Baptiste: Technologie; Jeanne Benoist, fille de M. et Mme Marius Benoist, de St-Boniface: Lettres; Richard Bérard, fils de M. et Mme Albert Bérard, de Ste-Elisabeth: Génie; Raymond Carignan, fils de M. et Mme Gérard Carignan, de Ponteix, Sask.: Clergé diocésain de Prince-Albert; Gustave Dubois, fils de M. et Mme Victor Dubois, de St-Isidore-de-Bellevue, Sask.: Clergé diocésain de Prince-Albert; Jeannine Dufault, fille de M. et Mme Claude Dufault, de St-Boniface: Psychologie; Gilbert Dupuis, fils de M. et Mme Rosaire Dupuis, de Ste-Elisabeth: Clergé diocésain de St-Boniface; Bryan Empson, fils de M. et Mme Richard Empson, de Lloydminster, Alberta: Médecine; Denis Fontaine, fils de M. et Mme Léon Fontaine, de St-Pierre-Jolys: Psychologie; André Germain, fils de M. et Mme Royal Germain, de Sudbury, Ontario: Jésuite; Renald Guay, fils de M. et Mme Joseph-P. Guay, de St-Boniface: Jésuite; Raymond Hébert, fils de M. et Mme Georges Hébert, de St-Boniface: Lettres et Journalisme; David Jubinville, fils de M. et Mme Ludger Jubinville, de St-Georges: Service social; Michel Lagacé, fils de M. et Mme Gérard Lagacé, de St-Norbert: Economie politique; Michel-Claude Lavoie, fils de M. et Mme Paul Lavoie, de St-Boniface: Jésuite; Paul-Emile Leblanc, fils de M. et Mme Robert Leblanc, de St-Léon: Droit; Margis Matulionis, fils de M. et Mme Pranas Matulionis, de Chicago: indécis; Louis Normand, fils de M. et Mme François Normand, de Prud'homme, Sask.: Prêtre diocésain de Saskatoon; Patricia Pelland, fille de M. et Mme Gérard Pelland, de St-Boniface: Education; Ronald Perron, fils de M. et Mme Laurent Perron, de St-Pierre-Jolys: Education; Gaston Sanders, fils de M. et Mme Maurice Sanders, de Manitou: Sciences pures; Michel Savoie, fils de M. et Mme Emile Savoie, de St-Boniface: Commerce et Administration; Roger Turenne, fils de M. et Mme Albert Turenne, de St-Pierre-Jolys: Sciences politiques.

M. Bryan Empson, président des finissants, prononça une courte allocution au nom de ses confrères: reconnaissance, fierté, joie et regret, résolutions d'avenir, rien ne manquait pour démontrer que le collège donne encore une fois à l'Eglise et à la Société des chefs bien pourvus intellectuellement, moralement, religieusement. Puis Mlle Lorraine Poitras, élève de Philo I, chanta des pièces de son vaste répertoire, avant que l'allocution de circonstance ne soit prononcée par M. Etienne Gaboury, B.A. '53 et architecte qui fait tant honneur à son Alma Mater. Cette allocution de quelque 2,000 mots, intitulée énigmatiquement "Plan d'avenir", mérite qu'on en publie les grandes lignes, la semaine prochaine. En voici pour le moment un bref résumé:

"Les jeunes, qui parlent volontiers de révolution, doivent bien considérer que la révolution industrielle qui change notre époque peut très facilement menacer leur liberté humaine par le conformisme où les poussera facilement l'ensemble des moyens mécanisés de production et de propagande: les occupations, les loisirs, les goûts, les pensées, les choix mêmes, sont déterminés. Comment sauver ou préserver sa liberté et les valeurs humaines dans notre ère technique, comment éviter l'automatisme de notre âge d'automation? Par l'audace d'être soi-même dans un milieu qui se veut démocratique, par l'activité de l'imagination créatrice, et surtout par la force d'une intégrité absolue, cette conscience professionnelle plus sévère que les codes, condition indispensable de l'engagement à la poursuite d'un idéal. C'est le rôle qui attend les hommes de demain, celui qu'on attend des hommes de coeur."

Le R. P. Guy Fortier, S.J., recteur, remercia M. Gaboury "qui ne fait pas que bien dire, car il prêche d'exemple, comme l'attestent les éloges reçus de haute source et les attributions dont il a été récemment l'objet".

Mgr Baudoux mit fin à la soirée sur une note d'optimisme sur l'avenir de ce collège qui sait fournir, chaque année, de si beaux groupes de finissants prêts à la vie qui les attend et aux responsabilités qu'elle leur réserve.



Ci-dessus l'on voit deux adeptes du gyrophaneur, qui offre à la fois les avantages de l'avion et ceux de l'hélicoptère et qui fut inventé en 1954 par un Américain de la Caroline du Nord, M. Igor Bensen, sûr d'avoir atteint un nouveau stage dans l'aéronautique "depuis l'invention des ballons". Les premières démonstrations eurent lieu dans la vallée de la Rivière-Rouge l'automne dernier, et depuis ce temps existe l'Association des Tourbillonneurs de la Rivière-Rouge. Ils invitent tous leurs amis à une grande assemblée au Centre Récréatif du village St-Joseph, Man., le jeudi 16 avril, à 8 h. p.m., où on les renseignera sur ce magnifique sport du gyrophaneur. On peut aussi se renseigner chez M. l'abbé Georges-Marie Svoboda, curé de St-Joseph, M. Alfred Ayotte, de Letellier, et M. Ralph Guthrie, de Gretna.

Chronique des Anciens du Collège de St-Boniface

Rencontre de mars

Le 8 mars, la réunion mensuelle ne l'a pas cédé aux précédentes, ni par le nombre des participants, ni par l'intérêt du colloque. Près d'une soixantaine d'Anciens y assistaient. Un Ancien de réputation, Me Maurice Arpin, nous expliqua avec autant de clarté que de solidité sur quoi reposent les droits du français au pays et dans la province. Le temps limita forcément son exposé et le champ des questions. Aussi fut-il proposé de tenir une autre rencontre sur le même sujet et, pour en élargir le profit, d'inviter les commissaires d'école et le personnel enseignant.

Prochaine rencontre

La réunion d'avril aura lieu dimanche prochain le 12. Commissaires d'école et membres du personnel enseignant ont été conviés par lettre. Pour plus de facilité, la séance n'aura pas lieu le matin mais à 2 h. de l'après-midi. Prière d'entrer par la porte du gymnase du collège, 190, avenue de la Cathédrale. Comme il est dit plus haut, Me Maurice Arpin, qui a bien voulu revenir nous entretenir d'un sujet longtemps mûri par l'étude, parlera de bases constitutionnelles et juridiques du français au Manitoba. Il répondra ensuite aux questions de l'auditoire. La messe sera dite à 4 h. p.m., et sera suivie d'un café. Il y a tout à gagner, en connaissances et en culture, à ne pas manquer une pareille occasion.

Chez les Finissants

La grande "soirée des Finissants" du collège eut lieu le dimanche 5 avril. Rhéal Teffaine, étudiant en droit, était maître de cérémonies. Notre architecte, Etienne Gaboury, y prononça une magistrale allocution de circonstance, capable de faire réfléchir aussi bien la génération des Anciens que celle des Collégiens finissants. Parmi ces derniers figuraient des fils d'Anciens (d'Alexandre Allaire, de Paul Lavoie et d'Emile Savoie), le petit-fils de Théobald Hébert, la fille de Marius Benoist et celle de Gérard Pelland. Il faut mentionner à part, comme le premier cas du genre dans l'histoire du collège, Roger Turenne, qui compte parmi les Anciens son père (Albert), son grand-père paternel (Eugène) et son grand-père maternel (Jules Couture), sans parler d'oncles et de grands-oncles des deux côtés.

Tecumseh, Ont.

Visiteurs

Etaient de passage chez M. et Mme Georges Cloutier, Mme D. Carrière, d'Aubigny, Man., accompagnée de sa fille, Mme Roland Fillion, et ses deux petits-enfants, Hector et Nicole, de St-Jean-Baptiste, Man.

Décès

M. Albert Cloutier, âgé de 79 ans, est décédé à l'hôpital Riverview de Windsor, le 20 mars. Né le 21 octobre 1885 à Notre-Dame de la Paix, Qué., il épousa en 1914 Mlle Clara Réaume, d'Ottawa, Ont. Ils s'établirent dans le sud de la Saskatchewan, où ils passèrent plusieurs années; plus tard ils allèrent demeurer à Albertville. En 1941 ils déménagèrent à Windsor, Ont., où M. Cloutier demeura jusqu'à sa mort.

Le service funèbre eut lieu dans la paroisse française St-Jérôme, le lundi 23 mars, et fut chanté par le R. P. Léo Charron, assisté de MM. les abbés H. R. Reardon et R.-P. Bélanger, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient les six fils du défunt.

La maison funéraire Janisse était en charge des arrangements funèbres.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, six fils, Joseph, Georges et Alfred, de Windsor, Jean, Arthur et Léon, de la Floride; cinq filles, Madeleine (Mme Alfred Lavoie), de Falher, Alta, Lorraine (Mme Wilfrid Brûlé), Pauline (Mme Roland Godin), toutes deux d'Albertville, Sask., Marianne (Mme W. Nelson), de Hamner, Ont., et Célina (Mme Arthur Ménard), de Lake Worth, Floride.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Transcona

Réunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse de l'Assomption à Transcona aura lieu le mardi soir 14 avril à 8 h. p.m., dans la salle paroissiale.

L'assemblée annuelle de la Ligue suivra immédiatement la réunion d'avril. On procédera à l'élection du nouvel exécutif. Que chaque membre se fasse un devoir de venir élire la candidate de son choix.

Partie de cartes

Le sixième groupe de la paroisse de Notre-Dame de l'Assomption vous invite à venir jouer aux cartes le dimanche soir 19 avril à 8 h. p.m., dans la salle paroissiale. Il y aura prix d'entrée ainsi qu'un délicieux goûter. L'entrée est de 50c par personne. Bienvenue à tous.

Ste-Anne-des-Chênes

Çà et là

La clinique de sang eut un grand succès mardi passé. Merci à tous les gens des paroisses environnantes qui ont bien voulu se présenter en si grand nombre. Il faudrait mentionner et remercier spécialement les dames en charge qui ont dû se dévouer sans compter, mais toujours avec un beau sourire.

Invitation spéciale à tous les joueurs de cartes. La troisième partie d'une série de quatre aura lieu dimanche prochain à l'école secondaire, à 8 h. 30 p.m. Bienvenue à tous.

Ste-Amélie

Çà et là

Félicitations à M. et Mme Revel Ramsay (née Rita Piché), de Langruth, à la naissance d'une fille.

Un prompt rétablissement est souhaité à M. Armand Rivard, stationné à Camp Shilo, qui fut victime d'un accident d'automobile et est maintenant patient à l'hôpital Deer Lodge.

M. Guy Ramsay, de Williams Lake, C.-B., a rendu visite à des amis durant le temps de Pâques.

M. et Mme Jerry Roussin, de Dryden, Ont., accompagnés de M. et Mme Dave Roussin, de Ste-Rose-du-Lac, ont rendu visite à MM. et Mmes J. Moriaux et André Pinette, durant la fin de semaine du 3 avril.

M. Octave Landry, de St-Vital, est venu rendre visite à sa mère, ses soeur et beau-frère, durant la dernière fin de semaine.

Mme Jules Leperre et son fils, Robert, ont passé la semaine des vacances de Pâques avec leur parenté de Winnipeg.

M. Louis Verhaeghe, de Wabowden, a passé une semaine en visite chez ses parents, récemment.

M. et Mme Denis Godard et leur famille, de St-Boniface, étaient en visite chez M. et Mme J. Peeters.

M. et Mme L. Sutherland, de St. James, ont passé la fin de semaine du 3 avril chez leur parenté à Ste-Amélie et Ste-Rose-du-Lac.

MM. Fred et J.-Raymond Pinette ont accompagné le R. P. Gérard Pinette, O.M.I., pour un voyage à Dunrea, le 31 mars. Ils ont visité M. l'abbé C. Vachon, curé.

Bingo

Voici les noms des gagnants du bingo qui eut lieu le 5 avril: M. Ben Wrenshall, de Dauphin, Mmes W. Zastre, G. Verhaeghe, L. Grandbois, L. Finney, K. Butterfield, B. Worrall, L. Grandbois, A. Therrien, Gérard Pinette et René Gagnon, et MM. W. Bouchard et H. Verhaeghe.

La carte remplie en 48 numéros ne fut pas gagnée mais on continua pour $4.00 et Mmes G. Verhaeghe et Jean Pinette en furent les gagnantes.

Le gros lot sera de $49 en 49 numéros au prochain bingo, le 3 mai. Le prix d'entrée alla à Mme G. Verhaeghe, et le prix des membres à M. Simon Peeters. Des gens vinrent de Dauphin, Laurier, McCreary, Ste-Rose-du-Lac, Makinak, Ebb & Flow, Kergwenan et Ste-Amélie.

Qui se fie en la richesse s'y abîmera. (Prov 11, 28)

La Chronique des Jeunes Travailleuses

Bonjour toi,

Je viens d'assister au 10e cours de préparation au mariage. C'est merveilleux ce qu'une équipe de JOC peut accomplir. Lorsque ces cours ont débuté, les couples étaient tous des étrangers. Aujourd'hui, on peut constater l'évolution qu'il y a eu depuis le commencement et l'amitié qui unit maintenant les responsables et les participants. C'est ainsi dans toutes les équipes.

Au service de préparation à l'avenir, au cours de personnalité, aux soirées, c'est partout pareil. C'est surtout remarquable chez les filles qui viennent d'en dehors de la ville, qui restent en chambre à St-Boniface, et qui à leur arrivée dans cette ville, ne connaissaient personne. On n'a qu'à demander à une de ces filles qui est ici depuis environ huit mois, et elle répondra toujours, que c'est aux soirées de la JOC, puis ensuite aux réunions d'équipes qu'elle a appris à connaître d'autres jeunes, et ensuite que les liens d'amitié se sont formés.

C'est une chose merveilleuse que de voir ces loisirs sains, et tous ces jeunes travailleuses et jeunes travailleurs qui s'amusent à qui mieux mieux. Mais nous remarquons que ce sont aussi des jeunes conscients de leurs responsabilités envers les autres jeunes. Ce sont des jeunes qui ont réalisé qu'ils avaient un rôle à jouer dans le plan de Dieu et qui n'ont pas hésité à s'engager, à s'oublier soi-même, pour donner, et pour remplir plus complètement leur mission de chrétien, d'enfant de Dieu.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Prière jociste

"Seigneur Jésus, Ouvrier comme nous, accordez-moi comme à tous mes frères et soeurs de la JOC de travailler avec Vous, de penser comme vous, de prier par Vous, de vivre en Vous, de donner pour Vous mes forces et mon temps. Que votre règne arrive à l'usine, à l'atelier, au bureau, dans nos maisons et dans nos rues, sur la terre comme au ciel.

"Soyez partout mieux connu, mieux aimé, mieux servi. Délivrez-nous à jamais de l'injustice et de l'envie, de tout mal et de tout péché. Que les âmes des ouvriers qui aujourd'hui sont dans le danger demeurent dans Votre grâce ou la recouvrent au plus tôt. Et que par votre miséricorde, les âmes des ouvriers morts au champ d'honneur du travail reposent en paix. Ainsi-soit-il."

Ne trouves-tu pas que c'est une prière formidable pour tous les jeunes travailleurs, et non seulement pour les jocistes? Relis-la bien, on demande la grâce de pouvoir imiter le Christ Ouvrier, dans tous les milieux de vie; on demande qu'Il soit reconnu comme Roi; nous prions pour les jeunes travailleurs qui sont dans les tentations et pour ceux qui sont morts. Ne serait-ce pas une bonne formule pour s'unir à tous les autres jeunes travailleurs dans un commun élan de prière vers Dieu?

BULLETIN SOCIAL

A une réunion tenue il y a quelque temps, où les responsables des équipes étaient présents, l'horaire suivante des activités fut proposé. Je vous le donne maintenant, mais il faut se rappeler que ce n'est qu'un plan, qui pourrait changer. Les responsables pourraient le changer s'ils y voyaient quelques inconvénients.

Le 12 avril: sports — filles du Précieux-Sang; le 19 avril: déjeuner-causerie — gars du Précieux-Sang; soirée — gars de la Cathédrale; le 26 avril: soirée — filles du Précieux-Sang.

Le 3 mai: soirée — filles de la Cathédrale; le 10 mai: soirée — gars du Précieux-Sang; le 17 mai: soirée — gars de la Cathédrale; le 24 mai: film — filles du Précieux-Sang; le 31 mai: soirée — filles de la Cathédrale.

Le 7 juin: soirée-surprise — fille du Précieux-Sang; le 14 juin: soirée — gars du Précieux-Sang; le 21 juin: bazar — gars du Précieux-Sang; le 28 juin: partie de plaisir à la plage — gars de la Cathédrale.

Le 5 juillet: soirée du bon vieux temps — gars du Précieux-Sang; le 12 juillet: "weiner roast" — filles du Précieux-Sang; le 19 juillet: soirée — filles de la Cathédrale; le 26 juillet: soirée à la plage — gars du Précieux-Sang.

On remarque que ce ne sont ici que les activités du dimanche, pour répondre à un problème de loisirs. Il y aura aussi en plus de ceci, les cours qui continueront, les assemblées générales, les réunions d'équipes, les déjeuners-causeries, etc. On réalise que nos jeunes ne perdront pas leur temps à flâner, d'ici à la fin de juillet. Il y aura aussi une semaine d'entraînement à Duschesnay, dans la province de Québec.

Méli-mélo

Les peines fondent devant une prière bien faite, comme la neige devant le soleil.

L'invité d'honneur à un certain appartement de St-Boniface, pour la fin de semaine était un distingué amiral de la Marine canadienne. Il s'est promené dans la cuisine, a passé une bonne partie de la journée dans le bain, a reçu plusieurs visites des enfants du voisinage, et s'est enfin installé pour la nuit dans le coin du salon. Dommage que cet amiral ne reviendra plus, car il occasionnait des courses assez fréquentes dans le corridor pour Mona. Voyez-vous, l'amiral est un gentil petit alligator d'environ 16 pouces de longueur, et je crains qu'il ne soit rendu à 16 pieds de longueur avant sa prochaine visite!

Bénédiction des fiançailles au Précieux-Sang dimanche dernier. Meilleurs voeux de bonheur à tous ces couples.

CLAUDINE.

Les chemins de fer Canadien National s'attendent à un déficit de $39,500,000 pour l'exercice financier 1964, comparé à une perte de $40,013,000 pour 1963. C'est ce qui ressort du budget soumis aux Communes par le CN. Les chemins de fer nationaux s'attendent à des revenus de $775,300,000 et à des dépenses de $737,700,000 en 1964. Une fois payés les taxes et loyers, il y aurait un profit d'exploitation de $11,800,000, mais le service de la dette transformera ce profit en déficit.

Mon Guide au Cinéma

9 avril 1964

CLASSE A — Section I

N'offre aucun danger pour le public en général

Alakazam, The Great; Angel in a Taxi; Assignment Outer Space; Boy Who Caught a Crook; Brass Bottle; Captain Sinbad; Capture That Capsule; Cavalry Command; Crimson Blade; Dentist in the Chair; Dream Maker, The; Fall of the Roman Empire; F.B.I. Code 98; First Spaceship to Venus; Flight That Disappeared; Francis of Assisi; Gidget Goes to Rome; Gladiators Seven; Goliath and the Sins of Babylon; Hercules and the Captive Women; Honeymoon Machine; Incredible Journey; Incredible Mr. Limpert; Invasion Quartet; Island of the Blue Dolphins; It's a Mad, Mad, Mad, Mad World; Lassie's Great Adventure; Law of the Lawless; Lilies of the Field; McLintock; MGM's Big Parade of Comedy; Misadventures of Merlin Jones, The; Mouse on the Moon; Murder at the Gallop; My Son, the Hero; Mysterious Island; Nikki, Wild Dog of the North; One Man's Way; Pied Piper of Hamelin; Pirates of Tortuga; Purple Hills; Queen of the Pirates; Raiders, The; Raiders of Leyte Gulf; Samson and the Slave Queen; Sergeant Was a Lady; Siege of the Saxons; Snake Woman; Son of Captain Blood; Summer Holiday; Summer Magic; Swingin' Maiden, The; Sword in the Stone; Tarzan's Three Challenges; Teenage Millionaire; Thief of Baghdad; Three Stooges Go Around the World in a Daze, The; Thomasina; Ticklish Affair, A; Tiger Walks, A; Traitors; Valley of the Dragons; Varan — The Unbelievable; Voyage to the Bottom of the Sea; When the Clock Strikes; Who's Minding the Store; Wild and the Wonderful; Yank in Viet Nam, A; You Have to Run Fast; Young and the Brave; Young Swingers, The.

CLASSE A — Section II

Ne convient qu'aux adultes et aux adolescents

Act One; All the Way Home; Amazons of Rome; And Suddenly It's Murder; Any Number Can Win; Atlantis, the Lost Continent; Billy Budd; Black Fox; Bridge To the Sun; Burning Court, The; Captain Newman, M.D.; Cat Burglar; Chalk Garden; Charade; Children of the Damned; Chushingura; Company of Cowards; Convicts 4; Cow and I, The; Dark Purpose; Day and the Hour, The; Devil At 4 O'Clock; Devil Ship Pirates, The; Distant Trumpet; Dr. Blood's Coffin; Ensign Pulver; Evil of Frankenstein; Family Diary; Fiancées, The; Frantic; Fury of Smuggler's Bay; Gone Are the Days; Guns of Darkness; Harbor Lights; Haunted Palace, The; Haunting, The; Hide and Seek; Hootenanny Hoot; Householder, The; Just For Fun; Kings of the Sun; Kiss of the Vampire; Ladies Who Do; Ladybug, Ladybug; Lancelot and Guinevere; Lawrence of Arabia; Life in Danger; Lord of the Flies; Man From Galveston; Mary, Mary; Miracle Worker; Muscle Beach Party; Mutiny On the Bounty; My Name Is Ivan; Naked Edge; Nightmare; No My Darling Daughter; Old Dark House, The; Pit and the Pendulum; Point of Order; Quick Gun; Robin and the Seven Hoods; Sanjuro; Sardonicus; Scream of Fear; Secret Door, The; Secret of Deep Harbor; Seven Days in May; Shock Treatment; Sound of Trumpets; Square of Violence; Stagecoach to Thunder Rock; Stolen Hours; Surf Party; Suitor, The; Swingin' Affair; Terror, The; Thrill of It All; Thunder Island; Trunk, The; Twenty Plus Two; Two Nights With Cleopatra; Walk A Tight Rope; War is Hell; Weekend With Lulu; Wheeler Dealers; X—The Man With the X-Ray Eyes; Young Doctors; Young Racers, The.

CLASSE A — Section III

Ne convient qu'aux adultes

Ada; America, America; Angels of Darkness; Armored Command; Beach Party; Becket; Bedtime Story; Billy Liar; Breakfast At Tiffany's; Cardinal, The; Ceremony, The; Claudelle Inglish; Come September; Condemned of Altona; Couch, The; Day in Court, A; Dead Ringer; Dr. Crippen; Eyes of Annie Jones; Flight From Ashiya; For Those Who Think Young; Fun in Acapulco; Global Affair; Great War, The; Guest, The; Gunfight at Comanche Creek; Heavens Above; Hellfire Club; Hustler, The; In the French Style; Killers, The; Kisses For My President; Leopard, The; Love With the Proper Stranger; Magnificent Sinner; Mail-Order Bride; Maniac; Man's Favorite Sport; Mind Benders, The; Money, Money, Money; Move Over Darling; Muriel; Naked Kiss; Nine Hours to Rama; One Plus One; Panic In Year Zero; Paris When It Sizzles; Passionate Thief; Period of Adjustment; Pink Panther; Prize, The; Pyro; Rocco and His Brothers; Running Man, The; Season of Passion; Sparrows Can't Sing; Summer and Smoke; Susan Slade; Strait-Jacket; Take Her, She's Mine; Tamahine; Three On a Spree; Thunder of Drums; To Bed or Not to Bed; Town Without Pity; Toys in the Attic; Twilight of Honor; Two Are Guilty; Two Women; Victors, The; V.I.P.'s, The; West Side Story; Wrong Arm of the Law; Youngblood Hawke; Zulu.

CLASSE A — Section IV

Ne convient qu'aux adultes, mais avec réserve

Adam and Eve; Advise and Consent; Anatomy of a Murder; Best Man, The; Case of Dr. Laurent; Circle of Deception; Cleo from 5 to 7; Crowning Experience; Devil's Wanton; Divorce, Italian Style; Dr. Strangelove; Easy Life, The; Eclipse; 8½; Freud; Girl of the Night; Important Man; Intruder; King of Kings; La Dolce Vita; Lolita; Long Day's Journey Into Night; L-Shaped Room, The; Martin Luther; Mondo Cane; Never Take Candy From a Stranger; Pressure Point; Sky Above and the Mud Below, The; Storm Center; Strangers in the City; Suddenly, Last Summer; This Sporting Life; Tom Jones; Too Young to Love; Under the Yum Yum Tree; Victim; Walk On the Wild Side; Young and the Willing.

CLASSE B

A rejeter parce que condamnable en partie

Carpetbaggers, The; Cleopatra; Comedy of Terrors; Conjugal Bed, The; Cry of Battle; Curse of the Living Corpse; Dementia 13; Devil and The Ten Commandments; Explosive Generation; Follow the Boys; For Love of Money; Four For Texas; From Russia With Love; Girl Hunters; Gun Hawk, The; He Rides Tall; Head, The; Horror of Party Beach; In the Cool of the Day; Irma La Douce; Island of Love; Johnny Cool; Joker, The; Kissin' Cousins; Lady in the Cage; Leda; Looking For Love; Love on the Riviera; Man in the Middle; Main Attraction; Marilyn; New Kind of Love, A; Night Is My Future; No Exit; Of Love and Desire; Operation Bikini; Palm Springs Weekend; Paris Blues; Peeping Tom; Psycho 59; Purple Noon; Rampage; Shock Corridor; Small World of Sammy Lee, The; Sodom and Gomorrah; Soldier in the Rain; Strangler, The; Station Six Sahara; Sunday In New York; Tempress and the Monk; That Touch of Mink; Three Fables of Love; Tiara Tahiti; Tomorrow Is My Turn; Vampire and the Ballerina; Very Private Affair; Viva Las Vegas; Yesterday, Today and Tomorrow; Wall of Noise; Waltz of the Toreadors; White Slave Ship; Who's Been Sleeping in My Bed; Wild Harvest; Wives And Lovers; World by Night.

Prud'homme

Soirée d'adieux

Le dimanche 29 mars avait lieu à la salle paroissiale une soirée d'adieux en l'honneur de M. et Mme Louis Bandet et leur famille, qui s'établiront à Battleford.

Un programme de chansons fut présenté par des jeunes de Prud'homme, ainsi que par Mme Fernand Denis, de Vonda, et M. Auguste Bandet et ses deux filles, de Saskatoon.

M. et Mme L. Bandet furent toujours très actifs et dévoués dans les activités paroissiales; M. Bandet fut membre du choeur de chant pendant 20 ans, commissaire d'école, membre de l'exécutif de l'ACFC et de Foyer-Ecole, ainsi que Chevalier de Colomb. Il s'intéressa aussi aux Scouts et au Club 4-H.

M. Philippe Binard lut une adresse au nom du "Wheat Pool", pour lequel M. Bandet fut secrétaire pendant 14 ans. M. Fernand Denis parla au nom des membres du cours de personnalité.

M. et Mme Bandet reçurent comme souvenir un mobilier de chambre fabriqué ici-même à Prud'homme par la compagnie Ringer.

Mlle Denise Painchaud lut une dernière adresse aux enfants. De jolis souvenirs furent offerts aux quatre filles et deux garçons de cette famille.

M. et Mme Bandet remercièrent par des mots forts appropriés. Les paroissiens regrettent de voir partir une si belle famille. Ils lui souhaitent beaucoup de succès dans ses nouvelles entreprises. Des parents et amis étaient venus de St-Denis, Vonda et Saskatoon pour cette soirée d'adieux.

Mariage

M. et Mme Adrien Loiselle et leur famille sont allés à North Battleford asister au mariage de Mlle Nolet à M. Guy Loiselle, de Vonda.

Çà et là

Dans la semaine du 29 mars, M. l'abbé P. Carrier assista à la retraite diocésaine des prêtres à la "Queen House" de Saskatoon.

Les étudiants de l'extérieur en visite à Prud'homme pour les vacances de Pâques étaient: du collège de Gravelbourg, Ronald Loiselle et un ami, Laurent Tourigny; de l'Institut de Prince-Albert, Aline Bandet et Françoise Normand; du collège de St-Boniface, au Manitoba, Guy et Jean Ringuette; du couvent Jésus-Marie de Gravelbourg, Denise Painchaud.

Mme Welle et ses deux enfants, ainsi que M. et Mme Lionel Loiselle et leurs deux filles, de Saskatoon, visitaient M. C.-M. Lepage.

MM. et Mmes Huard, de Domremy, Raymond Georget, de Saskatoon, et Robert Thibeault, de Bonne Madone, vinrent chez M. Ludger Fontaine.

M. Henri Bandet recevait la courte visite de Mme Neault et sa jeune fille, institutrice à Domremy.

Mlle Annette Jeanneau, institutrice à Willow-Bunch, ainsi que M. et Mme Paul Poillèvre et leur fille, de Moose Jaw, visitaient M. Adélard Jeanneau.

M. Clair Painchaud, instituteur à Gravelbourg, vint chez M. Ludger Painchaud.

M. Lionel Lafrenière, étudiant à Saskatoon, se rendit chez son père, M. E. Lafrenière.

M. Raymond Lepage rendit visite à son frère, M. André Lepage.

Chez M. Victorien Grimard étaient M. Jean-Paul Grimard, instituteur au Manitoba, MM. et Mmes Boutin, de Debden, Guay et Laurent Grimard, de Saskatoon, Paul Loiselle, de Vonda, Laurent Loiselle, de Meadow Lake, et Wilfrid Dubé, de St-Brieux.

Bellegarde

Retraite

La semaine dernière, M. l'abbé L. Savoie, curé, passa la semaine en retraite à Lumsden.

M. le curé et sa tante, Mme F. Savoie, partaient dimanche pour assister à la collation du diplôme de leur neveu, Paul Savoie, de St-Boniface, Man.

Souhaits de prompt rétablissement à Mmes Vital Tinant, Raymond Durand et Gaston Revet, qui sont hospitalisées à Redvers.

Sont venus dans leurs familles pour la fête de Pâques: Mlle Alma Gervais, de St-Boniface, Man., chez ses parents, M. et Mme Georges Gervais; M. et Mme Félix Brisbois, de Winnipeg, Man., chez MM. et Mmes Fernand Petit et Lucien Paulhus; M. et Mme Delmas Béliveau, de Regina, chez leurs soeurs et beaux-frères, MM. et Mmes Albert et Maurice George et Louis Moreau; Mlle Simone Roussel, de Fort Simpson, chez ses parents, M. et Mme Trefflé Roussel; M. D. Paulhus, de Weyburn, chez sa parenté; Mlle Paulette Gauthier, garde-malade, de Souris, Man., chez M. et Mme Joseph Gauthier; M. et Mme L. Grimes, de Lampman, et Mlle C. Grimes, de Saskatoon, chez M. et Mme Léo Fitcher; M. et Mme Raoul Béchard, de Kenora, Ont., chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Félix Sylvestre.

St-Brieux

Décès

Après une longue maladie et muni des derniers sacrements, M. Frank Hintenberger rendait son âme à Dieu le 15 mars à l'hôpital de Melfort.

Le service funèbre fut chanté par le R. P. J.-R. Rivard, P.S.M. Les porteurs étaient MM. Frank Budinski, John Demeter, Joe Szancar, Elie et Joe Zabos et Steve Laszko.

Né en Hongrie le 20 juin 1891, M. Hintenberger choisit pour épouse Mary Babranya en 1919. Ils émigrèrent au Canada en 1924, où ils s'établirent sur une ferme à l'ouest de St-Brieux. Ils se retirèrent au village ces dernières années.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils, Frank, de Welland, Ont.; trois filles, Helen (Mme Jos. Varga), Julia (Mme Alex Laszko) et Elizabeth (Mme Rodney Gaetz), toutes de St-Brieux.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Voyageurs

De retour à St-Brieux après un séjour de deux mois à Phoenix, Arizona, le Mexique et autres points d'intérêt, sont M. et Mme Eugène Perreault, leurs fille et gendre, M. et Mme Arthur Creurer, et leurs enfants, ainsi que M. Armand Levé, qui les rejoignit vers le 8 février et fit le voyage de retour avec eux. A Phoenix, ils eurent l'occasion de passer quelque temps avec Mlle Thérèse Ferré, fille de M. et Mme Jean Ferré, de Saskatoon, autrefois de St-Brieux.

Le 2 avril, M. Armand Olivier prenait l'avion à Montréal, Qué., à destination de Paris, France, où il visitera sa mère, puis, ensemble, leurs parenté et amis en Bretagne. M. Pierre Boissière est aussi parti en France sur le même avion.

Prompt rétablissement aux malades, Mmes Frank Hintenberger et Armand Olivier, à l'hôpital de Melfort.

Lac Pelletier

Çà et là

Mlle Mary Lynn Studer, de Saskatoon, M. et Mme Denis Studer et leurs enfants, Brenda et Dean, sont venus pour les vacances de Pâques. Ils ont visité M. et Mme Irvin Studer et M. et Mme Alphonse Metivier, de Swift Current, parents de Mme Studer.

M. et Mme Ralph Pelletier et leurs enfants, Kevin et Wade, d'Edmonton, Alta, visitaient M. et Mme Alphonse Pelletier.

M. Denis Pellerin, de Regina, ainsi que Mlle Mariette Pellerin, de Swift Current, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Georges Pellerin. Cette dernière revenait d'un séjour de deux semaines à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg.

M. et Mme Antonio Monette et leur famille se rendirent chez M. et Mme Dominique Monette, de Saskatoon, pour les vacances de Pâques.

M. Réal Dumesnil, du collège Mathieu de Gravelbourg, est venu en congé chez ses parents, M. et Mme Jos. Dumesnil.

M. et Mme Charles Monette et leur famille, d'Eastend, sont venu visiter M. et Mme Tiechrob et leur parenté.

MM. et Mmes Ludovic et Raymond Lacelle, de Cadillac, ont rendu visite à M. et Mme Jos. Lacelle, de Lac Pelletier.

M. Davilla, accompagné de son père, est allé visiter M. et Mme Georges Lacosse, de Gravelbourg.

M. et Mme Marcel Nadeau et leurs trois enfants, de Lethbridge, Alta, passèrent quelques veillées chez leur père et grand-père, M. Joseph Tessier, et son fils, Davilla. Ces deux derniers se rendirent à Moose Jaw récemment pour visiter M. et Mme Joseph Perreault.

Mme Béatrice Allary vint passer quelques jours dans le temps de Pâques chez M. et Mme Robert Allary.

Mlle Claire Laverdière et le petit Kerry Braaten, tous deux de Neville, sont patients à l'hôpital de Swift Current. On leur souhaite un prompt rétablissement.

M. D. Unvoias et Mlle Claire Paul, de Swift Current, ont passé les vacances de Pâques chez M. et Mme Clifford Paul.

Ayant passé dix jours de vacances avec sa famille, Mme Stephenson a repris ses classes.

St-Hubert

Cinquantième anniversaire

M. et Mme Octave Smeets étaient les invités d'honneur à un souper de famille chez leurs fils et bru, M. et Mme Arsène Smeets, le 1er avril, à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage. Etaient aussi présents, leurs fille et gendre, M. et Mme Raymond Mullie, une belle-soeur, Mme E. Havelange, et leurs 10 petits-enfants.

La table était ornée d'un magnifique gâteau à quatre étages fait par Mme R. Mullie. Après le souper eut lieu la lecture des messages de félicitations de l'hon. L. Pearson, premier ministre, de l'hon. W. Lloyd, premier ministre de la Saskatchewan, de l'hon. Hanbidge, lieutenant gouverneur, de M. John Diefenbaker et de M. Alvin Hamilton. Ils reçurent aussi une bénédiction du Pape Paul VI et de Son Exc. Mgr O'Neil, ainsi que de nombreuses cartes de parents et amis. M. A. Mullie proposa le toast aux jubilaires, puis une lampe à trois intensités, et un grille-pain automatique leur furent présentés de la part de leurs enfants et petits-enfants.

Des photos furent prises et la soirée se passa en musique et chants.

M. Smeets, très ému, remercia en quelques mots appropriés pour cette belle fête préparée par leurs enfants.

M. et Mme Smeets unirent leurs destinées le 1er avril 1914 à St-Hubert et résidèrent dans cette paroisse jusqu'à leur retraite, alors qu'ils s'installèrent à Whitewood.

Félicitations à M. et Mme Smeets de la part de tous leurs amis de St-Hubert qui leur souhaitent encore plusieurs années au milieu de leurs enfants, petits-enfants et amis.

Çà et là

Les travaux à l'église sont à peu près terminés cette saison. Les bancs ont été remis en place et les cérémonies de la Semaine sainte eurent lieu dans l'église. L'assistance à ces cérémonies était nombreuse malgré la température inclémente et le mauvais état des routes.

Etaient chez leurs parents pour la fin de semaine et les vacances de Pâques: MM. Roderick et Freddie Beaujot, Victor Istace et Michel Gérard, de Gravelbourg; Mlles Marie-B. et Geneviève Brûlé, de Moose Jaw; Mlle Octavie Istace, de Yorkton; Mlle Victa Decelle, de Kendal; M. et Mme G. Bardozie, de Squaw Rapids; MM. Alphonse Istace, Roland Gatin et Tommy Jordens, de Regina.

M. M. Mulhal avait la visite de ses trois enfants, Micheline, Karen et Raymond, de Vulcan, Alta; il est allé avec eux passer quelques jours à Le Pas, Man., visiter parents et amis.

M. Albert Pelletier et son fils, André, sont allés passer les vacances de Pâques chez des amis à Assiniboia.

Mme H. Brûlé est partie chez ses fils et belle-fille, M. et Mme O. Brûlé, de Regina, pour quelques semaines.

M. l'abbé L'Heureux, curé, est allé à la retraite ecclésiastique à Lumsden, la semaine dernière.

Mariage

Le 30 mars, à 10 h. a.m., eut lieu, dans l'intimité, en la chapelle de l'hospice Jeanne-d'Arc, le mariage de Mme Mary Obleman à M. Narcisse Bayard. M. H. Paquin conduisit la mariée à l'autel. M. M. Mulhal et Mlle Dolorès Cooper, soeur de la mariée, agissaient comme couple d'honneur. Un diner intime fut servi par Mme H. Paquin.

M. et Mme Bayard sont partis pour Carnwood, Alta, où ils sont employés.

Festival de la Chanson française

Gravelbourg, Sask., le 5 avril 1964.

Malgré la campagne électorale provinciale, malgré le long congé de Pâques, malgré le travail abondant en certains endroits occasionné par des examens sémestriels, le 17e Festival de la Chanson française aura lieu du 20 au 26 avril prochains.

Il semble qu'on ne peut pas se payer le luxe d'abandonner une si belle tradition. C'est un bel exercice de diction française, c'est une discipline nécessaire, c'est un travail d'équipe de premier ordre, c'est une réconfortante fraternité interparoissiale . . . c'est soulevant! c'est gai! c'est beau!

Admirons l'enthousiasme des jeunes participants. Nous aimerions que les adultes aussi s'enthousiasment et s'inscrivent: chorales paroissiales et autres.

Soulignons également le travail dur mais admirable que s'imposent nos instituteurs, nos institutrices, nos professeurs religieux et laïques pour préparer consciencieusement leur gent écolière à cette fête musicale et chantante.

Nos religieuses ne désarment jamais. Discrètement, fermement, elles sont toujours là. Elles méritent certes une mention honorable pour leur participation immanquablement riche et soignée.

On savait que les élections venaient, mais on en ignorait la date exacte. On savait que le Festival aurait lieu ce printemps. Après consultations et démarches — surtout pour trouver un juge compétent — la date est fixée à la semaine du 19 au 26 avril. Soudainement le gouvernement provincial décide de faire appel au vote populaire en plein milieu de cette même semaine — le 22. Bousculades, bouleversements, ajustements!

Heureusement, la généreuse collaboration de chacun nous est assurée. Et donc, il nous faut seulement changer la date du Festival régional de Ponteix. Au lieu du mercredi 22 avril, il aura lieu le vendredi 24 avril, à 7 h. 30.

Les festivals auront donc lieu aux dates suivantes: Willow-Bunch, le mardi 21 avril, à 7 h. 30, heure normale; Gravelbourg, le jeudi 23 avril, à 7 h. 30, heure normale; Ponteix, le vendredi 24 avril, à 7 h. 30, heure normale; la messe à la cathédrale de l'Assomption, le dimanche 26 avril, à 11 h. 30, heure normale; le gala au gymnase du Collège Mathieu, le dimanche 26 avril, à 1 h. 30, heure normale.

Acceptez, chers éducateurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Roger DUCHARME, ptre,
organisateur du Festival.

Chronique du Collège Mathieu de Gravelbourg

Activités des chorales

Depuis plus d'un an, nos chorales ont des directeurs particulièrement zélés: M. Henri Caron et le R. P. Fernand Binette, O.M.I. Grâce à leur entrain, ces chorales ont pu élaborer un programme présentable aux oreilles les plus critiques.

L'année dernière, les chorales sont allées à différentes occasions chanter la messe et donner des concerts dans divers centres canadiens-français du sud de la Saskatchewan. Elles ont été très bien reçues. Aussi cette année elles ont continué un peu dans la même veine.

Un professeur de St. Mary's les invita cet hiver à donner un concert à Moose Jaw à la fin de février. Même si l'auditoire n'était pas très nombreux, il fut très enthousiaste et hospitalier.

Le dimanche suivant, une des chorales s'est rendue à Val Marie. Les résidants de ce petit centre ont dû se mettre à l'abri d'une tempête de poussière ce dimanche-là, mais nous croyons qu'ils ont beaucoup joui du petit concert.

A l'occasion d'une réunion de l'Amicale à Regina peu de temps après, la chorale sénior est allée chanter à la paroisse St-Jean-Baptiste. Leurs chants ont servi de sujet intéressant aux discussions de l'Amicale.

Depuis ce temps, la chorale junior, à son tour, est allée donner un concert à Courval. Plusieurs lettres ont témoigné du succès de cette tournée.

Au retour des vacances de Pâques, le 5 avril, les chorales sont allées rendre hommage à la paroisse d'Assiniboia. Les membres eurent l'occasion d'y visiter sa nouvelle église. Le concert donné, comme ailleurs, vers 2 h. p.m., fut bien apprécié.

C'est facile de s'imaginer les nombreuses difficultés que comportent ces voyages de plus de 60 élèves. Cependant, un groupe choisi d'environ une quinzaine d'élèves doit partir en tournée vers la fin de juin en vue de continuer ce beau travail de faire valoir la culture canadienne-française dans l'Ouest.

Léo PINEL.

Séance récréative

Comme c'est maintenant la coutume au collège, chaque classe à tour de rôle offre une séance récréative. Les classes de Méthode II et de Syntaxe II ont assemblé leurs talents afin de présenter un spectacle de très haute valeur.

La classe de Méthode a présenté une pièce de Félix Leclerc, "Chasse à l'homme". Puis "Une sérieuse de pêche" par A. Dugré, S.J., a été montée par Syntaxe II.

Nos invités d'honneur furent les membres de la fanfare et de la petite chorale. Nous tenons à féliciter tous les acteurs, bien sûr, mais particulièrement Gilles Cop qui jouait le rôle principal dans la pièce de Méthode II, et Robert Leier pour son rôle dans la pièce de Syntaxe II.

Tous remercient M. l'abbé Roger Ducharme et le R. P. L. Godbout, O.M.I., grands responsables de ces deux présentations.

Ces soirées en famille au collège ont pour but de nous aider à paraître sans gêne devant le public. Tous les élèves sont entraînés et en profitent grandement.

Espérons que dans les années à venir on continuera cette belle coutume.

Lucien BRULE.

St-Denis

Activités des jeunes

Le 5 mars avait lieu à Aberdeen un concours oratoire entre quelques écoles. Gordon Hounjet remporta le premier prix de la 2e année, et Denis Pion se classa premier de la 4e année. Félicitations.

Le 12 mars eut lieu l'assemblée mensuelle du Club 4-H. Le Club 4-H "Multiple" de St-Denis termina l'année 1963 avec 928 points d'un total possible de 1,000.

Le 25 février, les membres du Club de Personnalité S.V.P. se réunissaient à Vonda. M. Léon Denis agissait comme M. Personnalité. Il demanda à chacun de prendre part aux activités. Un forum traitant des avantages des fermes mixtes et fermes à grain fut très intéressant.

On ouvrit une petite librairie et des livres furent mis à la disposition des membres. La soirée se termina par un goûter servi par quelques dames.

Va-et-vient

M. l'abbé André Poilièvre fit un court voyage à Winnipeg, Man., dernièrement.

MM. Liguori Leblanc et Clotaire Denis, fils, se rendirent à Regina au congrès des commissaires d'écoles de la Saskatchewan.

M. Bernard Hubert est de retour à St-Denis après avoir travaillé au cours de l'hiver à Edmonton, Alta.

M. et Mme Joseph Rioux ont visité pendant quelques jours leur parenté, à Debden.

La Rév. Sr Marie-Philippe (Cécile Laliberté) a passé quelques jours au couvent.

Mlle Rose Raymond a passé quelque temps parmi sa parenté.

M. l'abbé André Poilièvre a assisté à une retraite fermée à Queen's House, du 29 mars au 2 avril.

M. et Mme Adjutor Lepage et leur famille se sont rendus à Rosetown en fin de semaine.

Mme Julien Bénard demeure chez ses fille et gendre, M. et Mme Louis Boivin, en Colombie-Britannique.

Plusieurs personnes sont venues en visite dans la paroisse durant les vacances de Pâques: Wilfrid-Gédéon Denis, du collège Notre-Dame de Prince-Albert, chez M. et Mme Clodomir Denis; Arthur Denis, du collège de Prince-Albert, chez M. et Mme Clotaire Denis, fils; Gérard Leblanc, du collège Mathieu de Gravelbourg, chez M. et Mme Liguori Leblanc; Aurèle Hounjet, du collège de Gravelbourg, chez M. et Mme René Hounjet; Raymond et Roland Hubert, de ce même collège, chez M. et Mme Jean Hubert; Mlle Lilianne et Marcel Denis, chez M. et Mme Léon Denis; M. et Mme Lucien Roy, de Bonnyville, Alta, chez M. et Mme Adjutor Lepage; M. Adolphe Labrecque, chez MM. et Mmes Louis-Joseph Labrecque; Mlle Juliette Plante, chez M. et Mme Robert Denis; Mlle Rita Valcourt, o.m.m.i., chez M. et Mme Bertrand Grisé; Mlle Irène Bénard, chez M. et Mme Albert Bénard; M. et Mme Albert Lepage, de Ste-Anne-des-Chênes, Man., chez M. et Mme Clotaire Denis, père, et Mlle Lucille Doderai, de St-Brieux, chez MM. et Mmes Armand Grisé, Jos. Mercier et Jos Raymond.

Naissance

Sylvie-Marie-Thérèse, fille de M. et Mme Alexandre Lepage, née le 2 mars. Parrain et marraine, Lionel et Thérèse Lepage, frère et soeur de l'enfant.

Malades

Mme Clodomir Denis, M. Albini Pion, les jeunes Jacqueline et Alain Hounjet ainsi que Murielle Hubert, furent hospitalisés et sont maintenant de retour dans leurs familles respectives.

Mmes Robert Denis et Joseph Raymond, M. René Grisé, Mlle Viviane Hounjet sont patients en différents hôpitaux. Prompt rétablissement à tous.

Ponteix

Décès

Les funérailles de M. Napoléon Rémillard ont eu lieu le 30 mars dans l'église Notre-Dame d'Auvergne. Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., officiait. Le R. P. Joyal, O.M.I., du collège Mathieu de Gravelbourg, assistait au choeur.

Les porteurs étaient MM. Narcisse Laverdière, Armand Levasseur, Gabriel Lorenzino, Henri Mercier, Louis Monette et Adalbert St-Pierre. M. Emery Douville portait la croix.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

M. Rémillard, âgé de 81 ans, est décédé à l'hôpital Gabriel de Ponteix, le 26 mars, après quelques mois de maladie, soufferte avec patience et résignation.

M. Rémillard naquit en 1883 à St-Rémi, Qué.; en 1909 il vint à Lac Pelletier, où il cultiva la terre jusqu'en 1954, alors qu'il se retira à Ponteix.

Il avait épousé Mlle Bernadette Blouin à Québec, en 1917. Le défunt laisse dans le deuil un fils, Cléophas, d'Edmonton, Alta, et deux petites-filles. Son épouse le précéda dans la tombe en 1922, un bébé, Léo, en 1922, et une fille, Juliette (Mme Achille St-Denis), en 1963.

Naissances

Félicitations aux heureux parents qui comptent un nouveau membre à leur foyer: M. et Mme Noël Bourion, une fille, Gisèle, née le 22 mars; M. et Mme Jean Carignan, une fille, Carla-Gabrielle, née le 24 mars; M. et Mme Paul Perreault, une fille, Marie-Anne, née le 24 mars. Les trois bébés furent baptisés durant la veillée pascale par Mgr G. Couture, qui officiait à cette cérémonie.

Çà et là

Le R. P. Armand Joyal, professeur au collège Mathieu de Gravelbourg, a prêté main-forte pour les confessions et offices de la Semaine sainte; il a aussi donné le sermon de circonstance à Pâques. Merci au Père Joyal.

Parmi les visiteurs à l'occasion de Pâques, on remarque M. et Mme J. Lenew, de Calgary, Alta, chez M. et Mme Jos. Lemieux; M. et Mme Roger Clermont et leur famille, de Laflèche, chez M. et Mme Arthur Vallée; M. et Mme Lucien Levasseur et leurs deux fils, de St-Brieux, chez M. et Mme Armand Levasseur et leur famille, et M. et Mme N. Laverdière, de Lac Pelletier, leurs parents respectifs; M. et Mme Paul Provençal et leur famille, de Flin Flon, Man., chez leurs parents, M. et Mme Albert Provençal; M. et Mme Eugène Nogue et leur famille, de Calgary, Alta, chez Mlles Germaine et Marie Stringer, M. et Mme Cliff Dixon et les familles Stringer; Mlle Simone Luron, de Regina, chez ses parents, M. et Mme Alex Luron; Mlle Lucille Mercier, garde-malade diplômée, d'Assiniboia, chez ses parents, M. et Mme Antoine Mercier; M. Fernand Verret, de Swift Current, chez ses parents, M. et Mme J.-E. Verret; M. et Mme B. Carlson (Thérèse Larochelle), chez leurs familles respectives; M. et Mme Herman Piché, de Regina, chez Mme Eva Piché; MM. Paul Arcand, Paul Kouri, Léo Dubourt et Gilles Cyrenne, ainsi que M. et Mme Robert Cyrenne, tous de Regina, chez leurs parents; M. et Mme Jos. Mercier et leur fils, d'Edmonton, Alta, chez MM. et Mmes Antoine Mercier et Léo Dureault; M. Robert Piché, de Pincher Creek, Alta, chez ses parents, M. et Mme Lucien Piché; M. et Mme René Brière et leurs deux filles, de Regina, chez M. et Mme Henri Bégin; M. Jean Liboiron et son amie, Mlle Rita Perron, de Regina, chez Mme Marguerite Liboiron, et MM. et Mmes N. Kouri et F. Liboiron; M. et Mme René Brière, de Consul, et M. et Mme Aldo Bianchini, de Lethbridge, Alta, chez Mme Philias Brière; M. et Mme Roy Johner et leur fille, Colette, de Moose Jaw, chez M. et Mme Ovide Douville; Mlle Irène Thibault, du couvent de Rosetown, chez M. et Mme A. Thibault; Mlle Bernadette Dubourt et M. Dal Hick, de l'Université de Saskatoon, chez leurs parents; M. et Mme A. Mueller et leur famille, de Regina, chez MM. et Mmes Louis Lacoursière et Fernand Martin; M. et Mme Marcel Meloche et leur famille, de Glentworth, chez Mme Yvonne Meloche; Mlles Dolorès Carignan et Camille Stringer, de Regina, chez leurs parents; M. et Mme Maurice Liboiron et leur famille, de Bonnyville, Alta, chez leurs parents, M. et Mme Wilfrid Liboiron; M. et Mme M. Sosteric (Rita Anctil) et leur bébé, de Calgary, Alta, chez M. et Mme Adrien Anctil.

M. et Mme Jos. Lalonde et leur famille, de Natal, C.-B., ont visité les familles Lalonde, Lasanté, Liboiron et M. George Roberge, à l'hôpital.

M. et Mme Raymond Bonneville ont passé Pâques avec leur fille, Lorraine, étudiante à l'Université de Saskatoon.

Mme Annette Stringer et ses quatre filles ont passé les vacances de Pâques chez M. et Mme Alphonse George, à Bellegarde, et des parents et amis à Redvers et Storthoaks.

Mlle Alice Ruest, garde-malade diplômée, de Halifax, N.-É., a passé deux semaines chez ses parents, M. et Mme Léon Ruest.

M. et Mme Herman Benjamin et Mme Oscar St-Cyr étaient à Saskatoon, chez M. et Mme Paul Benjamin, Mlle Laurette Benjamin et M. Oscar St-Cyr, à l'hôpital Université.

M. et Mme Armand Cyrenne ont passé quelques jours à Saskatoon pour visiter Mme Héléna Lacoursière, à l'hôpital Université.

M. et Mme Roman Weppler (Cécile Gauthier), leur fils, Raymond, leurs gendre et fille, M. et Mme John Mallar, et leur fils, ainsi que M. et Mme Len Nordquist et leurs trois filles, de Swift Current, ont visité MM. et Mmes Omer et Marcel Gauthier, pour Pâques.

De passage chez M. et Mme Horace Desautels et leur famille, M. et Mme Ralph Schell (Florence) et leur famille, de Stoughton, M. Roger Desautels et son fils, Alain, de Shaunavon, M. et Mme Robert Desautels et leur famille et M. et Mme Gaston Mondor, de Dollard.

M. et Mme Rosaire Chabot et leur famille, de Ferland, M. et Mme M. Hauryluk (Alice Larose), leur fillette et leurs parents, M. et Mme Sam Hauryluk, de Calgary, Alta, ont rendu visite à M. et Mme Ernest Desautels et à Mmes Annie Larose et Florida Leduc.

M. et Mme Bernard Kaufman, d'Oxbow, ont passé Pâques avec M. et Mme Marcel Carignan.

M. et Mme Paul Dumonceaux, de Port Reeve, M. et Mme Louis Lemay, de Val Marie, M. et Mme Lucien Lemay, de Swift Current, et leurs familles, ont passé Pâques avec leur mère, Mme Eugénie Lemay, et sa famille. M. et Mme C. Schmaltz et leurs deux fils, de Port Reeve, leur rendirent aussi visite durant la semaine de Pâques.

M. et Mme Henri Chorel, Mme D. Boisjoli et ses deux enfants, et Mlle Irène Chorel, de Willow-Bunch, ont passé une semaine à Morinville et Edmonton, Alta.

Ont passé la semaine de Pâques chez M. le Dr J. Strohhofer et sa fille, Regina: Mlle Voit, tante du docteur, ainsi que ses enfants, Annie, Elisabeth et André, de Saskatoon.

Mlle Rose Campeau, de Mossbank, était avec sa mère, Mme Maria Campeau, et sa famille, à Pâques.

Mlles Maria Tiecvhrobe et Georgette Bonneau ont passé une semaine à Saskatoon.

33 séminaristes par 10,000 habitants

MADRID (CCC) — Le diocèse de Vitoria, en pays basque, est le diocèse espagnol qui compte proportionnellement le plus grand nombre de vocations sacerdotales: 33 séminaristes pour 10,000 habitants.

Par le chiffre le plus bas est celui de la Nouvelle Castille, notamment Madrid, Tolède et Ciudad Real: cinq séminaristes pour 10,000 habitants.

Actuellement, 52.6 pour cent des étudiants des séminaires espagnols se recrutent dans les classes moyennes, d'origine agricole principalement.

Jardins floraux

OTTAWA — C'est le temps plus que jamais de faire des plans pour les jardins fleuris de l'été, rappelle un horticulteur du ministère de l'Agriculture du Canada.

M. R. H. Anderson, de la Ferme expérimentale de Melfort (Saskatchewan), fait remarquer qu'un bon plan commence par un choix judicieux des espèces et variétés de plantes et de fleurs.

Les catalogues distribués par les grainetiers et pépiniéristes renferment une abondance de produits variés; à cet égard, le spécialiste en horticulture adresse un avertissement aux jardiniers peu expérimentés.

Bien que le connaisseur soit capable de faire un bon choix des produits offerts dans les catalogues, les personnes moins expérimentées feraient bien de demander conseil, toutes les variétés et catégories de plantes ne convenant pas à la même région.

"Il importe surtout de se procurer une liste des variétés recommandées pour une région particulière", dit M. Anderson.

Une fois choisies les plantes qu'on désire cultiver, placer sa commande sans délai.

"Il vaut mieux commander les graines de bonne heure parce que la culture de nombreuses fleurs, parmi les plus belles, doit commencer tôt; elles doivent être semées à l'intérieur au bon moment", dit-il.

Une serre est évidemment idéale pour commencer les semis. Faute de quoi on peut les placer dans un solarium, une véranda vitrée et chauffée, une grande fenêtre ensoleillée ou même dans un soubassement pourvu qu'il soit illuminé artificiellement et exempt de courant d'air.

D'une façon générale, les tubes fluorescents fournissent la meilleure lumière artificielle. Un jeu de quatre tubes de huit pieds de longueur suffit pour éclairer une caisse de semis de quatre pieds par huit. Ces tubes devraient être à 16 pouces au-dessus des plants.

Un projet de loi changeant le nom de Trans-Canada Air Lines en Air-Canada est devenu loi par suite de la sanction royale accordée par le juge W. F. Spence, de la Cour suprême du Canada, agissant au nom du gouverneur général Vanier. Le changement d'Air-Canada entrera en vigueur dans environ un an, a dit la société aérienne. Le nouveau nom a été proposé dans un bill privé soumis par le député libéral de St-Maurice-Laflèche, M. Jean Chrétien. Contrairement à la pratique normale, le projet de loi a rapidement été approuvé à la Chambre et au Sénat.

Willow-Bunch

Va-et-vient

Sont venus pour Pâques: M. et Mme René Fauchon, de Ferland; M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille, de Weyburn; MM. et Mmes Robert Langlois et Victorien Rondeau, de Moose Jaw; M. et Mme Jean-Paul Piché et leurs deux enfants, de Radville, chez leurs parents, M. et Mme Dollard Piché; M. André St-Yves et sa soeur, Jacqueline, étudiante à l'Académie du Sacré-Coeur, à Regina, chez M. et Mme Henri Cayer et chez leur frère, Albert; Mlle Thérèse Piché, étudiante à l'Institut Pédagogique de Regina, chez ses parents, M. et Mme Paul-Emile Piché; Paul et Jude de Boulanne et leurs soeurs, Monique, étudiante garde-malade à Regina, chez leur tante, Mlle Laura, et leur soeur, Thérèse; Léo Champigny, Philippe Mondor, Raoul Granger, Roger et Léo Vézina, Gérard et Richard Roy, Denis et Aurèle Duperreault, du collège de Gravelbourg.

Le mardi 23 mars, M. Alfred Rainville fut conduit par avion à l'hôpital général de Regina.

M. l'abbé L. Rodrigue, de St-Victor, a passé quelques jours chez ses parents, après un séjour à l'hôpital.

M. et Mme Eudore Beauregard et leur famille, de St-Victor, ont passé le jour de Pâques chez leurs parents, M. et Mme Henri Cayer.

M. Lucien Couture est parti le lundi 30 mars pour l'hôpital de Moose Jaw, où il subit une opération le mardi 31 mars.

M. Gérard Duperreault a aussi subi une opération.

M. Arthur Rainville est patient à l'hôpital de Moose Jaw depuis quelques semaines.

Mme Lucien Couture est allée visiter son époux à l'hôpital de Moose Jaw, la semaine dernière.

M. l'abbé A. Chabot, curé, est allé au congrès diocésain des Dames de Ste-Anne tenu le jeudi 2 avril à Ferland. Il était accompagné des dames suivantes: Mmes Jean Champigny, Claude Bourgeois, Léo Roy, Henri Cayer et Léona Beauchesne.

Mme A. Chabot a passé une semaine chez ses enfants, à Ferland.

M. Lucien Blais, de Milden, passa quelques jours chez son père, et visita sa mère, Mme Philias Blais, patiente à l'hôpital local depuis quelques semaines.

M. Paul-Emile Piché et ses enfants sont allés à Moose Jaw, chercher leur épouse et mère hospitalisée depuis le 6 mars. Elle subit deux opérations durant son séjour à l'hôpital.

Mme Donat Joyal a passé la fin de semaine du 21 mars avec son mari à Fort San, et le mardi 24 mars, elle alla avec Mme E. Fontaine jusqu'à Moose Jaw et de là, elle se rendit à Wainwright, Alta, y visiter son frère, M. Marcellin Rainville, et sa famille. Elle alla ensuite passer le jour de Pâques chez ses fille et gendre, M. et Mme A. Baker, en Alberta.

M. André Laberge, après avoir passé un mois chez ses grands-parents, retourna à Moose Jaw le vendredi 20 mars accompagné de sa grand-mère, Mme L. Couture, qui visita ses filles et revint à Willow-Bunch le lundi 23 mars.

M. et Mme Antonio Grégoire et Mme N. Soucy, de Gravelbourg, sont venus visiter leurs parents le mercredi 1er avril.

Saint-Front

Çà et là

Mme Adrienne McKinnon, de Winnipeg, Man., est venue passer une semaine de vacances chez sa fille, Mme Albert Nivon, chez ses parents, M. et Mme Louis Le Strat, et autres parents.

Les jeunes Wayne, Robert et Betty Welle et leur cousine, Paulette Dubreuil, ont passé les vacances de Pâques chez leurs parents, M. et Mme J. Oleksin, et Paul Dubreuil.

MM. Julien Le Strat, de Gravelbourg, et Roger Prévost, de Prud'homme, sont en vacances chez M. et Mme A. Le Strat et J.-A. Prévost, tandis que Lorraine Plamondon, de Regina, Aline Le Strat, Yvette et Annette Plamondon, de Prince-Albert, sont en vacances chez MM. et Mmes L.-J. Plamondon, A. Le Strat, P. Fortin et G. Plamondon.

MM. et Mmes Maurice et Lucien Bussière, Oscar Messier et Mme Marie Moyen sont allés à Zenon Park, tandis que M. Laurent Plamondon et ses trois jeunes fils sont allés à Bellsite, Man., voir les familles Amédée, Aurèle et Orance Plamondon et Charles Beaudry.

Mlle Aline Happ, qui enseigne à Duck Lake, en route pour Weyburn, où réside son père et son frère, Maurice, est venue pour une courte visite chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme Louis Syrenne.

Les familles Roger Moyen et Marcel Roy, de Regina et Zenon Park, étaient en visite chez leurs parents, MM. et Mmes Henri Moyen et Marcel Samson.

M. J.-E. Vaillancourt, de Pleasantdale, a passé la fête de Pâques chez ses beau-frère et soeur, M. et Mme B. Moisan, et chez ses neveu et nièce, M. et Mme Emilien Moisan.

M. Ferdinand Bertoncini, fils, et son neveu, Clément Montes, sont allés à Mamakwa, où réside leur frère et oncle, Marcel. Mme M. Bertoncini les a accompagnait à leur retour.

Les familles Bourque et Paul Moisan ont la visite de leur fils et frère, Edouard, de Prince George, C.-B.

La famille Marius Syrenne, de Saskatoon, est venue chez ses parents Le Strat et Syrenne.

M. Alvine Moisan, qui travaillait à Saskatoon, est en congé chez ses parents, M. et Mme Paul Moisan.

L'assemblée mensuelle des Dames de Ste-Anne avait lieu chez Mme Elise Moisan, le 22 mars, avec seize membres présents. La secrétaire, Mme C. Basset, lut le rapport de la dernière assemblée. La réunion se termina par un délicieux goûter.

L'A.C.F.C. vous parle . . .

Du passé vers l'avenir

Comme vous avez pu le lire dans les journaux et le bulletin, l'A.C.F.C. commence un nouveau chapitre de son histoire. Nous espérons que l'accord conclu entre notre association et le ministère de l'Instruction publique soit mis en application dès septembre prochain. Il sera donc possible à l'avenir de consacrer plus de temps à des activités depuis longtemps désirés mais souvent remises à plus tard, faute de personnel et de temps.

Notre jeunesse

Un certain nombre d'articles sont déjà venus vous présenter une part du travail à accomplir. La difficulté n'est pas de trouver de l'ouvrage mais de faire un choix judicieux afin de satisfaire aux exigences les plus pressantes.

Chose certaine, il nous faut à tout prix donner à notre jeunesse une orientation qui la préparera pour sa tâche de demain. Ce n'est pas une heure de français par jour à l'école qui va donner une culture bilingue; ce n'est pas une heure de français qui peut assurer une formation, une mentalité, un désir profond de continuer l'oeuvre du passé dans un milieu où tout appelle vers une même philosophie de la vie et une même manière de vivre.

Ici comme ailleurs, il ne m'appartient pas de tracer même les grandes lignes d'un programme. Qu'il suffise pour le moment de dire que les jeunes ne vivent pas d'endoctrination ou de formules de commande. Ils vivent de ce qu'ils ressentent, quitte à mieux comprendre plus tard.

Une étude d'un programme d'action s'impose afin de créer un milieu familial et social où la vie française s'épanouira tout naturellement. Quand on a dit: "Parle donc français", on n'a pas tout réglé, car rien ne l'a été. Il s'agit de créer l'atmosphère favorable à l'épanouissement de la vie française: rencontres sociales, amusements, camps d'été, chants et musique, cinéma, lecture, par-dessus tout une vie familiale intense. Il faut que la vie française se respire tout naturellement comme l'air du temps.

On comprendra dès lors que l'animosité contre qui que ce soit ou contre quelque groupe ethnique que ce soit n'a jamais sa place. Il ne sera certes pas défendu aux jeunes de parler anglais quand les circonstances le demandent. Mais ils doivent apprendre, par l'influence au milieu, à être fiers de ce qu'ils sont, à être fiers de leur double culture pour ensuite s'affirmer sans crainte comme sans aigreur quand ils doivent faire preuve de leurs convictions devant les principes et de leur attitude devant la vie. Les jeunes doivent apprendre très tôt que le droit n'est pas dans la voix de la majorité mais dans l'expression de la vérité. C'est tout un programme de formation que nous rencontrons ici: le sens des valeurs.

Il ne s'agit donc pas pour nous de former des esprits typiquement français, mais des esprits canadiens-français vivant dans tel milieu propre et avec ce milieu bien déterminé. Il ne sera pas question, en conséquence, de bouder l'entourage dans lequel nous vivons, mais bien de nous y accommoder, de nous enrichir à son contact tout en développant les valeurs qui nous caractérisent.

La vie dans nos villes

Un autre champ d'action trop ignoré concerne la vie dans nos villes. Pourtant, si nous regardons les statistiques, nous aurons vite fait de constater que l'émigration rurale vers la ville va s'accentuant. Entre dix-huit et trente ans, le nombre est considérable. C'est donc la classe "forte", la classe active surtout qui nous échappe. Il ne faudrait pas prendre pour acquis qu'il s'agit d'une cause perdue.

La vie française s'organise et se développe dans des villes comme New York, Chicago et Los Angeles sans qu'une seule loi ne les favorise. Il n'y a pas de raison pour que, avec l'élan donné aujourd'hui à la culture, il n'en soit pas de même dans les villes de notre province. Le personnel capable de donner le ton n'est peut-être pas bien nombreux. Mais sachons du moins commencer avec ce que nous avons et les générations à venir feront le reste.

Une paroisse nationale dans la ville, c'est beaucoup; mais ce n'est pas tout. Je ne suis certes pas en mesure de donner la clé du mystère et de présenter une recette rigide comme on ferait pour une tarte aux cerises. Mais j'imagine qu'il faudrait aller à la recherche d'une formule appropriée au milieu. Peut-être s'agirait-il d'exploiter toutes les forces intéressées à la vie française: université, école normale, membres du parlement, associations diverses, etc.

L'A.C.F.C. continuera

Comme on le voit, même si la direction de l'enseignement du français passe partiellement au ministère, il reste encore beaucoup à faire. Il n'est donc pas question que l'A.C.F.C. ferme ses portes ou qu'elle cesse de demander la collaboration de tous et sous toutes les formes.

Pratiquement parlant, il s'agit beaucoup moins de proclamer des droits que de poser des faits. Posons les faits et les solutions viendront.

(à suivre)

Benoit PARIS, O.M.I.,
directeur d'enseignement
et visiteur des écoles.

Red Ensign

OTTAWA — En dépit des protestations des députés créditistes, M. James Ormiston, député progressiste conservateur de Melville, a présenté aux Communes un bill demandant que le Red Ensign soit reconnu comme drapeau national du Canada.

M. Gilles Grégoire, leader parlementaire du Ralliement des créditistes, fit observer que l'avis de motion française de M. Ormiston désignait le pavillon comme le "drapeau rouge du Canada".



Robert L. Stevenson, étudiant en deuxième année au collège St. Thomas Moore, fut élu président du Club Newman à l'Université de la Saskatchewan pour l'année 1964-65. M. Stevenson a fait ses études primaires à Golden Prairie, Sask., et ses études secondaires au collège Campion de Regina.

Au Collège St. Thomas More

Le dimanche 22 mars, après la grand-messe, eut lieu au Club Newman de l'Université de la Saskatchewan la dernière collation du terme académique 1963-1964.

Les membres de l'exécutif du Club Newman pour cette année, James Benning, de Weyburn, président, quatrième année du cours commercial, Helen Carroll, de Regina, vice-présidente, S.G.M. III, Rose-Marie Lutter, de Goodsoil, secrétaire, 1ère année en droit, Raymond Blain, trésorier, de Delmas, S.G.M. III, Barry Mrazek, de Dysart, directeur des activités sociales, 4e année en génie, Marilyn Mollan, de North Battleford, assistante du directeur des activités sociales, 2e année en éducation, remercièrent à tour de rôle les membres du club qui ont aidé à faire de cette année un très grand succès.

Ils ont aussi pris l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux membres de l'exécutif pour l'année 1964-65.

L'exécutif sera composé de Robert Stevenson, de Golden Prairie, président, S.G.M. II; Joan Galvin, de Regina, vice-présidente, S. G. M. III; Jan Thurmeier, de Southey, secrétaire, S.G.M. II; Elmer Turcotte, de Moose Jaw, trésorier, 2e année du cours commercial; Keith Boyles, de Lethbridge, Alta, 3e année du cours commercial; Elaine Duperreault, de Saskatoon, S.G.M. II; ces deux derniers sont directeurs des activités sociales.

Le R. P. R. M. Montagne, C.S.B., aumônier du club, parla sur "The Highlights And Pitfalls of Love". Son message fut à la fois intéressant et à propos.

Maurice CHAMPIGNY.

Gravelbourg

Mariage Chabot-L'Heureux

Le lundi 30 mars, à 4 h. p.m., en la cathédrale de l'Assomption de Gravelbourg eut lieu le mariage de Mlle Odile L'Heureux, fille de M. et Mme Ovide L'Heureux, de Gravelbourg, à M. Edmond Chabot, fils de Mme Ovila Chabot, de Ferland. M. l'abbé Adrien Chabot, frère du marié et curé de Willow-Bunch, officiait à la cérémonie.

La mariée, accompagnée de son père, portait une longue robe de dentelle Chantilly avec traine. Son voile était retenu par une couronne garnie de perles fines. Elle avait un bouquet de roses rouges. Son escorte était composée de Mlles Dolorès Tourigny, de Wolseley, et Adrienne Chabot, de Ferland, et de MM. Denis L'Heureux et Lucien Nogue. M. Rosaire Chabot servait de témoin au marié. Les huissiers étaient MM. Robert L'Heureux et Paul Chabot.

Durant la cérémonie nuptiale, il y eut des chants par MM. Henri Lepage, fils, Denis L'Heureux, Aimé Fournier, Léandre et Paul Chabot, ainsi que par M. le Dr R. Morin, Mmes Gilles Piché et Mlle Michelle Chabot. Mlle Lemoine touchait l'orgue.

Une réception eut lieu à la salle de la Légion, où une centaine de convives se réunirent. M. l'abbé D. Dugas, curé, accompagnait M. l'abbé Adrien Chabot. A la demande du maître de cérémonies, M. Raymond Chabot, tous deux prononcèrent un discours de circonstance, fort apprécié, et M. Aimé Fournier présenta le toast aux nouveaux époux.

Au retour de leur voyage de noces à Vancouver, C.-B., M. et Mme Edmond Chabot s'établiront à Ferland.

Cadillac

Çà et là

Le R. P. C. Brûlé, O.M.I., du collège Mathieu de Gravelbourg, est venu aider M. l'abbé G. Laprise, curé, pendant la semaine sainte. Tous les paroissiens lui en sont très reconnaissants.

M. et Mme Paul-Emile Lacasse sont les heureux parents d'un fils, Paul-Alphée-Joseph. Parrain et marraine, M. et Mme Alphée Lacasse.

M. et Mme André St-Jacques sont les heureux parents d'une fille.

M. Camille Legros est revenu chez lui après un séjour à l'hôpital et au Centre de gériatrie de Swift Current. Tous lui souhaitent un prompt rétablissement.

Plusieurs amis de feu M. Paul Rémillard ont assisté à son service funèbre à Ponteix, le 30 mars dernier.

Etaient en visite dans leurs familles respectives à l'occasion de Pâques: Rosaire, Viviane, Lucienne et Irène Lacelle, MM. et Mmes Fred Miliker, de Weyburn, et Keith Baxter, de Swift Current.

Zenon Park

Décès

Dans l'église paroissiale Notre-Dame de la Nativité, le mercredi 4 mars, avait lieu les funérailles de M. J.-B. Wassill. Il s'éteignit à l'âge de 62 ans à l'hôpital Notre-Dame, le lundi avant-midi 2 mars, après y avoir été transporté la veille.

M. l'abbé Roland Gaudet, curé, chantait le messe de Requiem. Les porteurs étaient un beau-frère, M. Blaize Wozniak, et cinq neveux, MM. Albert, Elmer, Clarence, Robert et James Wassill.

Né le 27 juin 1901 à Neepawa, Man., M. J. B. Wassil était encore jeune lorsque ses parents s'établirent à Melville et où il épousait, le 26 février 1924, Mlle Valerie Wozniak. Ils vécurent sur une ferme pendant deux ans et demi, pour entreprendre à la suite un commerce de vente d'instruments aratoires et d'automobiles.

En 1930, il déménageait avec sa famille à Codette et ouvrait un garage à Armley. Après quelques années il s'établit définitivement à Zenon Park. M. Wassill, fervent chrétien, dévoué pour sa famille, intéressé aux oeuvres et sports de la paroisse, qu'il a toujours encouragés et aidés de son mieux, était avantageusement connu dans le nord-est de la province comme bon mécanicien et représentant de la compagnie J. I. Case.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, cinq filles, Catherine (Mme Norman St-Amand), de Zenon Park, Yvonne, à la maison, Doreen (Mme Irvin Dunheimer), de Melville, Marguerite (Mme Ellis Hill), de Aylsham, et Rosanne (Mme Terry Derker), de Zenon Park; six fils, Mathew, de Regina, Bernard, de Hudson Bay, Lawrence, de Zenon Park, Donald, de Humboldt, Ronald et Wayne, à la maison; 31 petits-enfants; trois soeurs, Vera (Mme Jack Beck) et Elizabeth, de Vancouver, C.-B., et Anne (Mme Jack Weatherspoon), de Langenburg; quatre frères, Joseph, John et Peter, de Melville, et Nicholas, de Calgary, Alta.

La dépouille mortelle fut inhumée au cimetière paroissial; la maison Hill de Tisdale avait charge des arrangements funéraires.

Condoléances

Les plus sincères condoléances à Mme Valerie Wassill et à sa famille cruellement éprouvées par ce deuil.

Les personnes présentes aux funérailles étaient, entre autres, MM. et Mmes Peter, John, Joseph et Clarence Wassill, M. et Mme Blaize Wozniak, M. Jos. Unda et M. et Mme Irvin Dunheimer, tous de Melville; M. et Mme Mathew Wassill, de Regina; M. et Mme Bernard Wassill, de Hudson Bay; M. et Mme Donald Wassill, de Humboldt; Mme Anne Weatherspoon, de Langenburg; M. et Mme Ellis Hill, de Alysham; MM. Ernie Johnson, Louis Fingland, C. Robertson et Andy Anderson, représentants de la compagnie J. I. Case.

Remerciements

Mme Wassill et ses enfants sont très reconnaissants et touchés des marques de sympathie exprimées à l'occasion de leur récente épreuve. Grand merci pour toutes les offrandes de messes, prières et assistance aux funérailles. Sincères remerciements au Dr Mandin, au personnel de l'hôpital et aux Dames Auxiliaires.

Çà et là

Le mercredi soir 18 mars avait lieu l'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce de Zenon Park.

M. Oscar St-Amant a passé quelques mois en Colombie-Britannique, cet hiver. Il a visité ses frères et belle-soeur, M. et Mme Jean St-Amant, et leurs quatre filles, à Shawanigan Lake, des parents et amis à North Surrey, New Westminster, Duncan, Haney, Victoria et autres endroits de la Colombie-Britannique, ainsi que ses soeurs et leurs familles, à Estevan et Melville.

Plusieurs personnes se sont rendues à Lake Lenore le dimanche 22 mars, pour une joute de gouret, et pour visiter en même temps M. Alphée Poulin. Ces gens étaient MM. et Mmes Gérard, Dollard et Denis Chabot, Laurier McCrea, Richard Archer et Mlle Gertrude Malo.

MM. Henry Leblanc et Alain Hudon sont aussi allés à Lake Lenore pour se rendre ensuite à Saskatoon.

M. Denis Moyen, coiffeur, et son employé sont de passage chez M. et Mme Lucien Moyen.

M. Paul Lalonde a récemment passé quelques jours chez MM. et Mmes Florent Lalonde et Jos. Bussière et leurs familles.

MM. et Mmes Jos. et Maurice Sirois ont visité à Prince-Albert leur fille et soeur, Mme Guy Pelletier, et sa famille; à Bonnyville, Alta, leur fille et soeur religieuse de Notre-Dame-de-la-Charité-d'Evron, et à Edmonton, Alta, leur fils et frère, Guy, ainsi que d'autres parents.

Mlle Béatrice St-Amand, fillette, de M. et Mme Norman St-Amand, figurait au programme "Tiny Talents", dernièrement télévisé au poste de Prince-Albert.

A la réunion mensuelle de mars de l'Association de Parents et Maîtres, un bon nombre de personnes se réunirent à l'école du village pour une très intéressante soirée.

M. et Mme Jos. Duperreault sont revenus, il y a quelque temps d'une promenade de deux mois à Willow-Bunch, en visite chez des parents et amis.

Un fils est né le 23 février à M. et Mme Olivier Beaulieu. L'enfant reçu au baptême les noms de Joseph-Benoit-Gaétan. M. Benoit Beaulieu et Mlle Jeanine Chabot, oncle et cousine de l'enfant, étaient parrain et marraine.

Quatorze équipes de dames ont pris part à un bonspiel, les 23, 24 et 25 mars. Toutes se sont bien amusées.

Les travaux commencés l'automne dernier à une bâtisse située au sud-ouest du village sont maintenant terminés. Ceci est en vue de l'installation d'un service de téléphone à cadran.

Le lundi soir 30 mars avait lieu une assemblée des contribuables du village afin de discuter des possibilités de l'établissement immédiat d'un système d'égout pour le village et d'eau courante dans une couple d'années. Un vote a été pris à ce sujet le mercredi 1er avril à la salle municipale. Les résultats furent 68 votes en faveur du projet, et 7 contre, de sorte que les démarches sont commencées et les travaux se feront aussitôt que possible ce printemps.

A l'occasion du long congé de Pâques, M. et Mme Roger Courteau et leurs deux filles, de Saskatoon, étaient en visite chez M. et Mme Maurice Courteau et autres parents.

M. et Mme Eugène Beauchesne, de Prince-Albert, visitaient Mme Lumina Beauchesne. Cette dernière est retournée avec ses fils et bru, où elle passera quelques semaines.

M. et Mme Elie Hudon et leurs deux plus jeunes filles, de Saskatoon, visitaient la famille Alex. Bothorel, frère de Mme E. Hudon, leur oncle, M. Onésime April, leurs tantes, Mmes Auguste et Jos. Hudon, leurs cousins, M. et Mme Louis Chartier, et autres parents et amis.

M. et Mme Marcel Hudon sont allés passer le congé de Pâques à Humboldt chez leurs fille et gendre, M. et Mme Julien Haudegand.

M. et Mme Denis Chabot, Mlle Jeannine Chabot et MM. Urbain et Maurice Chabot sont allés passer les premiers jours d'avril à Kerrobert chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Francis Bouchard. Mlle Jeannine Houle les accompagnait.

M. Alphée Poulin, de Lake Lenore, est venu visiter sa mère, Mme Yvonne Poulin, ses frère et soeurs et leurs familles.

M. et Mme Edmond Hudon et leurs enfants et Mme Jos. Hudon ont rendu visite à M. et Mme Gaston Hudon, à Prince-Albert.

M. Maurice April, du collège de St-Boniface, Man., est venu en congé chez ses parents, M. et Mme Jean-Marc April.

Fusée italienne dans l'espace

MOMBASA — Des savants italiens ont procédé avec succès au lancement d'une fusée, au large de la côte du Kenya, en un lieu situé dans la baie de Formosa, à environ 75 milles au nord de Mombasa.

Le lancement de cette fusée représente la première d'une série d'expériences destinées à mesurer la température à haute altitude.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 14 avril, Albert Lalonde, Makwa, Marcel Couture, Debden, Adrien Côté, Périgord.

Meyronne

Soirée

Le 17 mars, les Dames de l'Autel invitaient les dames de la paroisse à une soirée à l'occasion de la St-Patrice. La salle paroissiale était garnie des emblèmes du jour.

La première tranche de la soirée consistait en une partie de whist, dont les gagnantes furent Mmes E. Targeon et Art. Schwab. La deuxième tranche fut aussi très animée par différents jeux et chants dirigés par Mmes Elodie Brisebois, Rose Therens et Germaine Smith. Le goûter, qui termina la soirée, fut rehaussé d'un délicieux gâteau décoré par Mme M. Brière.

Semaine sainte

Les cérémonies de la semaine sainte furent bien suivies. Le R. P. F. Binette, O.M.I., du collège de Gravelbourg, voulut bien venir aider M. l'abbé R. Larivière, curé, pour les confession à Meyronne et à la mission d'Hazenmore.

Malades

M. Léo Lareau est hospitalisé à Kincaid depuis plusieurs semaines. M. Arthur Smith, père, est revenu de l'hôpital de Gravelbourg, en meilleure santé.

Va-et-vient

M. et Mme E. Roy passent quelques semaines chez M. et Mme Louis Roy.

Mme Yvonne Brisebois se rendait à Gravelbourg ces jours derniers et alla aussi à Ponteix voir ses parents.

M. et Mme Raymond Girardin et leurs enfants, de St-Joseph, Man., sont venus passer les vacances de Pâques dans leur famille.

Mlles Irène et Anne Brière passent quelques jours chez leurs parents, M. et Mme François Brière.

Mlle Germaine Moulin, Denis et Thérèse Cantin, ainsi que M. et Mme Raymond Cantin, de Regina, M. Etienne Moulin, du Foyer d'Youville de Gravelbourg, M. et Mme Paul Moulin et leur famille, de Saskatoon, étaient les hôtes de M. et Mme Tony Therens.

M. et Mme Louis Girardin se rendaient chez M. et Mme Guy Girardin, à Ponteix.

Mlles Marie-Yvonne, Marie-France et Louise Girardin, de St-Joseph, Man., passaient quelques jours chez leurs grands-parents, M. et Mme Louis Girardin.

Ferland

Concours oratoire

Mlle Paulette Chabot s'est classée première au concours oratoire tenu à Ponteix le 19 mars; elle représentait les 9e et 10e années. Denis Fournier, Aline Morin, Roland Gervais, Maurice Chabot et Diane Boisvert ont aussi fait honneur à leur paroisse. Félicitations à la lauréate et aux religieuses qui ont si bien préparé tous ces élèves.

Çà et là

Au cours d'une assemblée tenue à la salle paroissiale le mercredi 1er avril, M. Jim Hoakes, candidat libéral pour Notukeu-Willow-Bunch, fit un discours en anglais, et M. Roger Lalonde, de St-Victor, parla en français.

Prompt rétablissement à Mme Paddy Corcoran, hospitalisée à Moose Jaw depuis quelques semaines, et aussi à Mme Viateur Chabot, hospitalisée à Regina.

M. et Mme Michel Bonneau et leurs enfants, de Willow-Bunch, M. et Mme Maurice Langlois et leur famille, de St-Victor, visitèrent leurs parents, M. et Mme Alex Laberge, à l'occasion de Pâques.

M. et Mme Elphège St-Arnault, de Prince George, C.-B., visitèrent M. et Mme Aristide Fournier, la semaine dernière.

A Pâques, M. et Mme René Couture et leur fille allèrent à Willow-Bunch visiter leurs parents, M. et Mme Lucien Couture.

Mlles Gertrude et Jeannine Chabot, institutrices à Calgary, Alta, ont passé le congé de Pâques chez leurs parents, M. et Mme Joseph Chabot.

Mlle Laurette Chabot, d'Edmonton, Alta, et son fiancé visitaient aussi la famille Joseph Chabot.

M. et Mme Ernest Douville et leurs enfants, de Vulcan, Alta, passèrent quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Ephrem Bouffard.

M. et Mme Emile Tourigny, leurs enfants, Dolorès, Gérald et Denis, de Wolseley, M. et Mme P.Gauvin et leur famille, de Regina, M. et Mme Gérald Proulx et leurs enfants, de Kenora, Ont., vinrent au mariage de M. Edmond Chabot à Mlle Odile L'Heureux, et visitèrent leurs parents.

Mme Avila Chabot et M. l'abbé A. Chabot, curé de Willow-Bunch, étaient dans la paroisse la semaine dernière, à l'occasion du mariage de leur fils et frère, Edmond.

M. et Mme Hubert Mercier et leurs enfants, de Regina, vinrent chez M. et Mme Adrien Brisbois pour Pâques.

M. et Mme Armand Laberge et leurs enfants, Suzanne et Roger, de Moose Jaw, rendirent visite à M. et Mme René Couture et à la famille A. Laberge, récemment.

Mlle Edith Chabot, institutrice à Moose Jaw, passa le congé de Pâques chez ses parents, M. et Mme Antonio Chabot.

Chevaliers de Colomb

Conseil Langevin no 4280
Regina, Sask.

Grâce au savoir-faire des organisateurs et organisatrices, notre dance-cabaret au centre St-Jean-Baptiste, le 3 avril, a rapporté un résultat magnifique.

Le terme de l'année colombienne approche rapidement et le Conseil a déjà atteint un niveau très enviable dans les compétitions d'Etat pour le programme des sept points. Cependant il ne faut pas compter nos poussins avant qu'ils ne soient éclos. Il reste encore plus d'un mois avant le congrès d'Etat qui aura lieu cette année à Saskatoon au milieu de mai. Il y a encore beaucoup à faire avant de penser à nous reposer sur les lauriers que nous n'avons pas encore remportés.

Nos deux prochaines assemblées avant le congrès seront très importantes. Les officiers du Conseil ont le droit de compter sur la coopération généreuse et empressée de tous les membres et surtout à l'assistance ponctuelle et complète aux assemblées. Comme je l'ai souvent répété, il n'y a pas de plaisir sans peine, donc l'avenir appartient à ceux qui luttent.

La prochaine assemblée sera la dernière qui aura lieu à Sedley durant ce terme d'office. Allons donc tous rendre visite à nos frères de Sedley qui nous ont toujours si bien reçus et savent si bien faire les choses.

En terminant, nous souhaitons au nouveau frère Joseph Couture, la plus cordiale bienvenue dans nos rangs. Il a subi avec un grand esprit de fraternité, les épreuves de la première étape de la chevalerie, dimanche dernier. Les deuxième et troisième degrés lui seront conférés à la prochaine initiation .

Au plaisir de tous vous revoir à Sedley . . .

BATISTE.

Le "Jour de la Relève"

le 2 avril 1964

Aux adultes responsables de la Relève Manitobaine,
aux présidents (tes) divisionnaires et locaux,
à tous les membres de la Relève,

La Relève Manitobaine organise "son grand jour", le 25 avril prochain. Il s'agira de son congrès annuel, d'un concours déclamatoire, d'un concours oratoire, d'un souper-buffet suivi d'un programme récréatif sous la direction de M. J.-G. Roy, le tout se terminant par une grande soirée sociale. Ce sera sans contredit "le jour de la Relève".

Nous espérons que toutes les écoles secondaires de langue française seront représentées à ce "Jour de la Relève". Nous aurons l'occasion de discuter ensemble, de nous rencontrer et de bien nous amuser. Le Congrès se tiendra à 9 h. 30 de l'avant-midi à l'Académie St-Joseph. Nous vous ferons parvenir plus tard l'agenda de cette réunion. A midi, il y aura dîner-buffet pour les congressistes qui veulent en profiter (prix: $1.00). A deux heures, le concours déclamatoire de la Petite Relève, suivi à trois heures du grand concours oratoire. A six heures, si le nombre le permet, nous servirons un souper-buffet (prix: $1.00), suivi d'un programme des plus intéressants (chants, déclamations, magie, etc.). A 8 h. 15, au gymnase Notre-Dame, une grande soirée récréative et dansante (entrée: 50c). Nous comptons sur les responsables des différents centres pour assurer le succès de ce "Jour de la Relève" en encourageant les étudiants à y participer.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir la formule qui vous a été envoyée et nous la faire parvenir immédiatement. Vous comprendrez qu'il est très important pour nous de savoir d'avance combien d'étudiants ont l'intention de participer à ce "Jour de la Relève"; surtout en ce qui concerne le dîner et le souper.

Dès que nous aurons reçu votre réponse, nous vous ferons parvenir des billets pour le souper-buffet. Nous vous demanderons alors de disposer de ces billets et de nous envoyer la somme perçue dans le plus bref délai. Si, par hasard, certains étudiants se voyaient par la suite dans l'impossibilité de se rendre à ce "Jour de la Relève", nous serions heureux de leur remettre l'argent perçu.

La Relève Franco-Manitobaine,
Jean-Guy Léveillé,
président provincial.

On trouvera dans cette page sous la rubrique habituelle, "Opinions", la première partie d'un article intitulé: "Réflexions sur le Phénomène Humain" de Gilles Thérien, licencié en philosophie.

Les responsables de la page "Opinions" étant pris par les préparatifs fébriles d'examens ont bien voulu laisser la plume à ce collaborateur et, en conformité de notre entente avec eux, nous acceptons la publication du travail dans nos colonnes.

Cependant, pour respecter les convenances en fait d'espace, il a fallu couper l'article en deux, laissant la deuxième partie à l'autre page "Opinions" dans deux semaines. Nos collaborateurs ne sont pas alors responsables du fait que le lecteur demeurera dans l'attente pendant quinze jours, tandis que nous ne sommes pas responsables de la longueur excessive de l'article. **R.D.**

50% d'hérétiques et 17.6% d'agnostiques et d'athées

MONTREAL (La Presse) — Un sondage religieux mené par des étudiants du collège Ste-Marie auprès de leurs confrères de classes, et dont les résultats ont paru dans l'édition du 12 mars dernier du journal de ce collège, "Le Sainte-Marie", laisse perplexes les étudiants eux-mêmes.

Si l'on en croit les résultats de ce sondage, il apparaît que 50 pour cent des élèves qui fréquentent ce collège sont à tout le moins hérétiques, même si, sur ce pourcentage, 17.6 pour cent se prétendent agnostiques ou athées.

Cette enquête a été menée auprès des 200 élèves qui fréquentent les Humanités ou les classes de Philosophie, ce qui fait un tiers de l'effectif total du collège, puisque 600 élèves le fréquentent.

Sur ce nombre de 200 interviewés, 150 ont répondu, ce qui donne un fort échantillonnage, étant donné que ce sondage reflète l'opinion de 25 pour cent de tous les élèves du collège.

Est-ce à dire qu'il est scientifique? Là est la question. Les initiateurs de ce sondage prennent la précaution de déclarer qu'il n'a pas été fait selon des données scientifiques. Mais à tout le moins on peut dire qu'il a valeur de témoignage.

En présentant ces résultats à leurs confrères, les quatre étudiants responsables de l'enquête déclarent: "... Nous osons qualifier notre enquête de 'sociologique': nous nous sommes demandé ce que signifiaient pour l'étudiant du Sainte-Marie, les mots **foi, religion, Eglise** ou **confessionnalité**, et nous le lui avons demandé; nous avons donc le sentiment que notre petit sondage fera ressortir les tendances d'une certaine 'société' étudiante.

"Enquête, ajoutent-ils, qui a tout de même été menée par des étudiants, qui ne sera donc pas le reflet d'une pensée de sociologue, de scientiste. Mais si l'intérêt est moins grand au point de vue scientifique, il demeure le fait d'étudiants qui s'inquiètent d'une situation, qui ne prétendent pas l'éclaircir à fond eux-mêmes; qui s'inquiètent de la quiétude de certains."

Pratique et milieu

Si 58.6 pour cent des élèves interrogés déclarent pratiquer leur religion, 23.9 pour cent d'entre eux ne le font pas, et encore là, la question de pratique est question de contexte familio-social, puisque 21.6 pour cent déclarent qu'on les force à pratiquer, 53.3 pour cent qu'on les y invite et 22.5 pour cent qu'on les laisse totalement libres de pratiquer ou non.

Il est aussi intéressant de constater les différences dans les réponses qui existent entre élèves des Humanités et étudiants de philosophie. C'est ainsi que si 52.5 pour cent des élèves des Humanités se considèrent comme croyants et pratiquants, seulement 42 pour cent de Philosophie se prétendent comme tels. Il en est de même sur les questions suivantes: 27.5 pour cent de strictement croyants dans les Humanités, 35.2 pour cent dans les philo; 10 pour cent d'agnostiques chez les premiers et 13.7 pour cent chez les seconds; 5 pour cent d'athées aux Humanités et 6.3 pour cent chez les philosophes.

La religion, opium du peuple?

Mais alors, devant de telles réponses, on peut bien se demander ce que pensent les étudiants de la religion, ou encore du problème religieux. Si, pour 68.9 pour cent, le problème religieux les inquiète, à tout le moins il en laisse 25.1 pour cent indifférents.

Par contre, 61.3 pour cent des élèves déclarent que pour eux la religion est une attitude de vie, un engagement, 5 pour cent une simple superstition, 8.7 pour cent une "police d'assurance", 4.5 pour cent une lâcheté (une fuite devant les responsabilités), 33.4 pour cent une solution de vie et 14.6 pour cent la solution de vie.

Que penser de tous ces chiffres plus ou moins contradictoires, sinon que pour la plus grande majorité des étudiants la religion n'est pas encore selon la phrase célèbre de Karl Marx, "un opium du peuple".

Une foi hérétique?

Par contre, il semble bien que les étudiants ne comprennent pas leur religion, puisque si 46.5 pour cent d'entre eux adhèrent à tous les dogmes de l'Eglise, un nombre encore plus grand, soit 49.1 pour cent considèrent ces mêmes dogmes comme de simples propositions.

De même, si 19.5 pour cent des étudiants se considèrent comme des catholiques, 4.9 pour cent pensent qu'ils le sont plus ou moins, 21.8 pour cent qu'ils ne le sont pas et, proportion effarante, 53.8 pour cent préfèrent s'abstenir de répondre à cette question.

Et les initiateurs du sondage de se poser la question: "Dans un collège catholique: où sont les catholiques? Près de 50 pour cent d'hérétiques, ou peu s'en faut . . . Situation anormale? Mais qui nous donnera les causes de ladite situation? Le trouverons-nous dans l'éducation reçue au primaire?"

Et la confessionnalité . . .

Si un si grand nombre d'étudiants connaissent peu ou mal leur religion, à tout le moins, dans le domaine de la confessionnalité religieuse sont-ils plus libéraux que leurs aînés.

C'est ainsi que 50 pour cent d'entre eux déclarent qu'ils fréquentent un collège catholique parce qu'ils considèrent qu'on y reçoit une formation supérieure à celle donnée dans une autre institution, que seulement 32.1 pour cent ont l'impression qu'ils sont forcés de fréquenter un collège catholique, mais que par contre 58.2 pour cent n'ont pas cette impression, que 33.6 pour cent fréquenteraient une institution non-confessionnelle s'ils le pouvaient, et que 48.6 pour cent pensent que leurs parents accepteraient de les inscrire à une telle institution.

A la lumière de ces faits, on peut se demander ce que donnerait une enquête menée scientifiquement dans tous les collèges catholiques du Québec.

OPINIONS est une expression franche d'idées et de réflexions proposées à nos compatriotes du Manitoba et de la Saskatchewan, qui paraît bi-mensuellement dans les colonnes de "La Liberté et le Patriote".

OPINIONS

Les articles publiés dans OPINIONS ne représentent pas nécessairement la position officielle des responsables d'OPINIONS et n'engagent que les auteurs respectifs de ces articles.

Responsables: Georges Allaire et Robert Roch

Réflexions sur le Phénomène Humain

L'attachante figure du Père Teilhard de Chardin me fut révélée par une religieuse toute simple, peintre de profession. Le **Phénomène Humain** venait de paraître et, quelque temps auparavant, le public avait pu se procurer les **Lettres de Voyage.**

Le Teilhard qu'on y voyait, c'était celui des grandes solitudes jaunes, désertiques. C'était aussi le Teilhard profondément religieux disant sa messe sur le monde. C'est un peu tout cela que me fit découvrir la religieuse.

L'objet de cet article sera d'exposer le contenu du **Phénomène Humain** et d'en tirer quelques conclusions.

Trop souvent, je l'ai remarqué dans différents milieux, on dispose de Teilhard un peu à sa guise. Qui le lit en théologien, qui en philosophie, qui en homme de sciences. Alors, selon le préjugé de base, on passera plus rapidement sur un chapitre par trop scientifique ou théologique; cela au détriment de la totalité et de l'unité de la pensée de Teilhard. D'où la tentative de donner ce qui me semble les principaux jalons du **Phénomène Humain.**

Quelques conclusions tirées, il restera à stigmatiser certaines attitudes en face de cet homme surprenant. Le tout, non pour épuiser Teilhard, mais pour inviter à le lire.

Le Phénomène Humain

On y pénètre par un Avertissement d'importance qui exprime et précise le but de l'oeuvre et le soin qu'on a mis à n'en pas déroger. "Rien que le Phénomène. Mais aussi tout le Phénomène".

Le Père Teilhard précise lui-même qu'il ne s'agit pas d'un ouvrage métaphysique ou d'une "explication" de l'univers, mais simplement d'une "introduction à une explication".

Dans ce même Avertissement, il cite les noms de Poincaré, Einstein, Jeans qui, en tant que savants, ont réfléchi sur le monde. C'est alors qu'il trouve au fond de leurs écrits non une métaphysique mais une hyperphysique. Pourquoi ces réflexions s'il ne voulait lui-même s'inscrire dans cette tradition? Mais la mémoire est si oublieuse qu'on peut parvenir à lire tout le livre sans se préoccuper de cet Avertissement.

Suit un prologue, intitulé "Voir". Il s'agit d'une vision par en avant qui grandira celui qui la fera. Il s'agit aussi d'une capacité de lire à l'intérieur des choses (intus-legere).

Le corps de l'oeuvre se divise en quatre étapes: la Prévie, la Vie, la Pensée et la Survie. Ne voyons pas là de nouvelles catégories, mais simplement des termes servant à caractériser une et une seule portion d'évolution.

La Prévie (1)

Période qui s'étend à partir de l'éclosion de notre système planétaire et en particulier de la terre, jusqu'à l'apparition de la Vie. Elle est donc caractérisée par la formation matérielle de l'Univers.

Unité par en bas et unité par en haut. L'analyse scientifique moderne nous fait voir au sein de la multiplicité des corps une indéniable unité, le système particulaire. A ce niveau règne l'homogénéité. Pourtant, la diversification a lieu à l'intérieur d'une certaine stabilité. L'oxygène reste toujours semblable à lui-même. Entre les corps se produisent des échanges: combinaisons, mélanges, etc. Donc, avant même que l'homme soit là pour y penser, la Matière avait un sens, une unité par en haut, unité plus dans la complexité que dans la simplicité.

Au stade de la Prévie, il y a des objets, des choses. Ces choses ont un Dehors et un Dedans (il y aura toujours des gens pour nier l'un ou l'autre). Dedans des choses que Teilhard appelle "conscience", "spontanéité" et qui, même pris dans un sens très large, font frémir bien des philosophes. En fait, il s'agit d'organisation interne ou, tout au moins, de capacité d'organisation. (2)

Parlant de l'origine de la Terre Juvénile, Teilhard prend comme hypothèse de base un détachement de matière du soleil (3). Au début, on verra d'abord une période de transformation du "Dehors": cristallisation, polymérisation; puis nous pourrons discerner dans le "Dedans" tout ce qu'il faut pour que vienne la Vie.

Arrêtons-nous à la valeur scientifique de l'hypothèse de la Prévie. La formulation de cette hypothèse pourrait se faire ainsi:

A la création de notre système d'univers, il y avait déjà sur terre tout ce qu'il fallait pour que l'évolution se poursuive sans heurts ni sauts.

Le calcul des probabilités (4) nous fournit quelques explications: Il y a une certaine probabilité A que la formation de la terre se fasse par une révolution dans le système solaire.

De même une probabilité B que la vie apparaisse.

De même une probabilité C que les diverses formes de vie (végétale, animale, etc.) apparaissent à la suite les unes des autres.

La probabilité que tous ces événements se produisent **à la suite les uns les autres** est égale à la multiplication des probabilités d'apparition de chaque événement (AxBxC). Ce total est donc encore moins probable que chacune de ses parties.

Puisque ces événements se sont produits à la suite les uns des autres, il faut admettre:

ou bien 1) l'intervention d'une cause extérieure (un anti-hasard, Dieu en l'occurrence pour chaque événement;

ou bien 2) une seule intervention initiale qui fournirait le germe du reste de l'évolution. C'est l'hypothèse de la Prévie telle que peut l'avoir vue Teilhard (5).

La Vie

Rechercher le premier instant de la vie n'est pas chose facile. D'autant plus qu'au début, la masse de la terre était formée d'eau, de boue, milieu propice pour les cellules vivantes (bactéries, virus, etc.). Tout de même, certaines données sont certaines: la vie commence au niveau de la cellule, d'une cellule unique ou de plusieurs cellules; en un point donné ou à plusieurs endroits à la fois, voilà le mystère.

Les naturalistes peuvent examiner à loisir, à partir de ce qu'ils connaissent, la façon dont la vie s'est répandue: multiplication, rénovation, conjugaison, association, tout cela selon l'orthogenèse, c'est-à-dire selon certains principes de centro-complexification.

On doit admettre que le premier stade de l'évolution est la formation des "phyla", la "lignée des lignées", desquels tout le reste sortira. Ce sont les racines de l'Arbre de Vie de l'évolution.

Cet Arbre de Vie est d'abord un schéma de représentation. C'est un "graphique" d'évolution développé de la connaissance de la croissance d'un arbre. Il y a des rameaux importants, d'autres moins, un feuillage dense, touffu, l'autre clair, parsemé. Des tiges nouvelles se sont développées parce que d'autres, plus anciennes, étaient mortes. Toutes les ramifications n'atteignent pas la même hauteur. Certaines sont vouées à rester toujours basses. On reconnaîtra facilement ici une description générale de l'évolution avec les principaux phyla de base (les Vertébrés par exemple) qui se développent (du saurien au dinosaurien, au rhinocéros, etc.). Certaines catégories sont disparues pour faire place à d'autres.

Au-delà de tous ces cas singuliers, on voit se développer le monde. Une ligne monte continuellement. Elle est faite des divers niveaux de complexification des Dedans ou de la conscience (ainsi les rapports entre le cerveau, le système nerveux et l'activité de l'animal).

L'évolution a un sens (6). Il y a une Energie radiale et tangentielle qui anime le dedans des choses et pousse l'évolution dans sa direction. Autrement dit, dans la ligne d'évolution, on ne trouve pas de sauts et les êtres qui évoluent ne sont pas purement inertes mais se meuvent en quelque façon.

Le développement du cerveau et du système nerveux dans des êtres plus évolués, les Primates par exemple, amène lentement à une autre étape d'évolution. Après la Biosphère, la Noosphère.

La Pensée

Le développement cérébral en ligne droite atteint des limites. L'animal sait ce qui lui est bon, ce qui lui est nuisible . . . mais il ne sait pas qu'il sait. Avec l'apparition de l'homme, c'est le Pas de la Réflexion qui se fait. La complexification ne se fera plus en ligne droite mais en profondeur. Les animaux n'inventent pas parce qu'ils ne sont pas capables de juger, d'estimer ce qu'ils font. Le corps de l'homme a été lentement préparé par l'énergie vitale et la croissante complexification à recevoir l'intelligence qui lui avait été octroyée.

La suite de l'évolution touche principalement l'homme. Ici passe la question de tous les groupes zoologiques humains, à partir des premiers préhominiens à l'homme actuel, en passant par tous les faisceaux: pithécanthrope, s i n a n t h r o p e, Néanderthal et les premières sépultures et, finalement, l'Homo Sapiens à qui l'on doit l'art des cavernes.

Une fois arrivés au type "moderne", il nous faut considérer certains aspects comme la multiplication des individus, l'organisation en tribus, le passage de la vie nomade à la vie sédentaire, l'agriculture, la création des lois, etc., toutes oeuvres qui exigeaient à leur principe une Pensée.

C'est le début du phénomène de socialisation qui est aussi un mouvement d'évolution et qui fera passer le mouvement de civilisation de l'Est à l'Ouest, de l'Orient à l'Occident.

Depuis que l'Ouest s'est emparé de la Technique, nous assistons à l'expansion la plus formidable. L'humanité a passé de l'âge de la charrue à l'âge de l'industrie, et c'est encore l'âge de la machine, du travail en série, de la masse, de l'intercommunication . . .

Des concepts, nouveaux par rapport aux temps plus anciens, viennent orienter notre vie et notre pensée: l'espace-temps, l'action à faire, l'humanité à construire (dimensions collectives) . . .

Il reste un problème: est-ce que l'évolution s'est arrêtée avec l'homme ou si elle continue encore? Citons en entier ce texte où le Père Teilhard nous met face au problème, sous forme d'un dilemne.

"Ou bien la Nature est close à nos exigences d'avenir; et alors la Pensée, fruit de millions d'années d'effort, étouffe mort-née, dans un Univers absurde, avortant sur lui-même.

"Ou bien une ouverture existe, — de la sur-âme au-dessus de nos âmes: mais alors cette issue, pour que nous consentions à nous y engager, doit s'ouvrir sans restrictions sur des espaces psychiques que rien ne limite, dans un Univers auquel nous puissions éperdument nous fier." (p. 258)

Voilà le dilemne. **Qu'allons-nous librement décider?**

L'évolution, en franchissant le pas de la Réflexion, donne à l'homme, en même temps que l'intelligence, la possibilité de pousser plus loin ou d'arrêter l'évolution.

La Survie

L'option est laissée à chaque individu. Il appartient à chacun de nous de s'engager. Une impasse est là qui guette l'homme: l'isolement, l'individualisme. Ce qu'il s'agit de construire, c'est l'humanité. Ce n'est pas un individu au détriment d'un autre ou même d'une race au détriment des autres races (7).

La Noosphère nous montre que l'évolution se continue chez l'homme à l'intérieur de la réflexion. C'est le Dedans des êtres qui prend de l'importance. A mesure que le Progrès s'accomplit et que l'humanité s'accroît, les Dedans se rapprochent les uns des autres. Ils ont besoin de communiquer, de mettre en commun. C'est la marche vers l'universalisation, l'internationalisation. Tout s'unifie dans une méga-synthèse: races — cultures — civilisation. Et alors se formera une unanimité, principe de l'Esprit de la Terre (8), grâce à la Science, à la recherche en commun et au perfectionnement de la réflexion.

Et si l'évolution ne s'arrête pas au stade de l'individu, il faut prévoir qu'elle va trouver un autre point ou centre d'émergence.

La conscience personnelle doit s'extrapoler. Elle avait été donnée comme moyen de tout centrer sur le "je" réfléchissant et comme aptitude à approfondir cette réflexion p e r s o n n e l l e. Pourtant elle a été aussi donnée en vue de rejoindre tous les autres centres de conscience.

Au-delà de l'individuel, il y avait le collectif. Que trouvera-t-on au-delà du collectif? Ce ne sera sûrement pas l'Impersonnel, ce qui serait le contraire même de la conscience (9). On trouvera l'Hyperpersonnel réalisé dans le point Oméga.

Cette recherche au-delà du personnel se fait grâce à l'amour-énergie, cette affinité de l'être pour l'être. L'amour, c'est le dépassement de l'individuel pour le collectif et du collectif pour le point Oméga, centre et terme de l'évolution.

Qu'est-il ce fameux point Oméga? C'est le dernier terme de l'évolution et en même temps hors de l'évolution. Ses attributs sont l'autonomie, l'actualité, l'irréversibilité et la transcendance. Il échappe à l'entropie et c'est par LUI que nous pouvons y échapper aussi.

Retourner au point Oméga comme à son terme, c'est l'itinéraire de l'humanité. Mais comme à tout itinéraire, il y a une fin, il faut en trouver une aussi pour l'humanité. Ce sera la terre finale et non la fin de la terre.

Rien ne nous oblige à attribuer à la Terre, à la Vie, ce qui se produit au niveau de chaque individu. Un homme meurt, mais la Vie, elle, doit-elle mourir? On ne voit pas pourquoi il faudrait qu'elle subisse ce sort, car la Vie n'a pas en elle le germe de la mort.

Le chemin qui mène actuellement à la terre finale est fait d'une civilisation de Progrès qui va bientôt amener une civilisation du Loisir qui pourrait être particulièrement féconde en recherche passionnée pour tout ce qui concerne l'Homme et tout ce qui servira à rendre notre Conscience de l'Univers encore plus claire.

Pour Teilhard, il y aura conjonction de la science et de la religion à mesure que nous nous rapprocherons du point Oméga. Et alors la fin du monde sera la découverte du Dieu-Oméga, Centre de tous les centres, point critique d'émergence et de maturation de l'Univers.

Le livre au sens strict est clos.

Le Père Teilhard de Chardin y ajoute un épilogue sur le Phénomène Chrétien où il montre la coïncidence du Plan divin et de l'évolution, le centre qui est le Christ, Principe de Vie, et Dieu, l'Alpha et l'Oméga, les deux termes de l'évolution. Ce qui y est repris, c'est en somme l'édification du Corps Mystique grâce à l'amour des chrétiens à la suite de leur Chef et sa marche vers la Participation terminale dans la Trinité.

Suivent encore un résumé postface (10) et un appendice sur le problème du mal dont il n'a pas été explicitement question tout au long du livre mais qui est toujours là, car l'évolution ne se fait pas parfaitement et cela justement à cause du mal sous toutes ses formes et à tous les niveaux.

Gilles THERIEN.

(à suivre)

1. Je ne citerai que rarement de façon explicite les passages du **Phénomène Humain.** Il faudrait tout citer. Pour les cas où je le ferai, je me reporterai à la pagination de l'édition parue aux Editions du Seuil en 1955 dans la collection des oeuvres de Pierre Teilhard de Chardin.
2. "Conscience" n'a pas le même sens qu'en psychologie métaphysique. C'est le Dedans des choses qui a une certaine autonomie, une certaine organisation, une certaine stabilité et en même temps une capacité d'union avec les autres êtres. Tout au long du volume, nous ne retrouverons pas de vocabulaire philosophique. A quoi bon comparer alors!
3. Cette hypothèse est actuellement abandonnée par beaucoup d'astronomes, car le soleil ne contiendrait pas tous les éléments nécessaires à la vie. On préfère l'éclatement d'une super-novae.
4. Cf. à ce propos Lecomte de Nouy, **L'Homme devant la science,** Flammarion, 1946. Tout particulièrement le chapitre 5.
5. A partir de "Arrêtons-nous à la valeur . . ." est une interprétation personnelle que je n'ai pas trouvée explicitement dans le livre. Il m'a semblé qu'elle y était implicitement contenue. Elle apporte une réponse scientifique à la question "Pourquoi une Prévie?". Autre avantage: elle aide à comprendre pourquoi l'intervention miraculeuse de Dieu est ramenée aux deux seuls cas de la création initiale et de la création de l'âme.
6. Teilhard est très nettement finaliste . . . mais sur le plan de la science et non à la façon d'un philosophe (le vocabulaire peut différer).
7. Tel l'anti-sémitisme d'Hitler.
8. Il s'agit d'un idéal d'action, qui animera tous les hommes et qui les poussera à s'unir de plus en plus pour se dépasser.
9. La conscience, à partir de l'homme, c'est le centre de personnal i s a t i o n. Il faut donc que ce qui est au principe de cette personnalisation soit éminemment personnel. Dieu, pour Teilhard, n'est pas une indétermination d'où peuvent sortir toutes les déterminations des créatures.
10. Pour qui voudrait avoir une bonne idée du contenu du **Phénomène Humain,** ce chapitre peut donner beaucoup, mais il ne saurait suffire.

— LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE —

? Qui sont les parents de Marie?

"Sur quoi s'appuie l'assertion que Sainte Anne ait enfanté la Vierge à un âge avancé?"
(M. Joseph P., Montréal)

Les Evangiles et tout le Nouveau Testament se taisent sur les origines de Marie. Seuls les écrits apocryphes nous en parlent.

Les écrits apocryphes n'apportent rien à la Révélation. Ils sont de valeur bien inégale: les uns sont très anciens (deuxième siècle), les autres sont de pieuses supercheries du Moyen-Age. Ils peuvent cependant véhiculer plusieurs croyances et faits historiques authentiques.

Le Protévangile de Jacques affirme qu'un certain Joachim priait au désert pour obtenir un enfant de son épouse Anne, depuis longtemps stérile. Un ange de Dieu lui apparaît pour lui annoncer une naissance, tandis que deux anges vont voir Anne. Après ces "Annonciations", il y a des "Cantiques" de remerciement et une "Présentation" au Temple.

Le récit cependant date des années 130-140 et il peut refléter certaines données historiques.

Vous avez des questions à poser? Ecrivez-nous.

Le Courrier Biblique,
SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE LA BIBLE
5225 av. De Gaspé, Montréal 14

— LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE — LISEZ LA BIBLE —

Films français à censurer, selon M. L.-J. Pigeon

OTTAWA — M. Louis-Joseph Pigeon, conservateur de Joliette - L'Assomption - Montcalm, a déclaré aux Communes que les films français présentés à Radio-Canada devraient être censurés.

Il a dit que "les autorités religieuses et les parents" au Québec sont scandalisés par les films "violents et immoraux" présentés par Radio-Canada sans qu'ils aient été visionnés par la censure québécoise.

M. Pigeon a demandé si le gouvernement allait forcer Radio-Canada à soumettre ses films à la censure.

"Couchez-vous à bonne heure", lui cria un député au milieu d'un rire général.

Le président de la Chambre a déclaré que la question devrait être soumise par écrit puisqu'elle n'était pas urgente.

Deux concours intéressants
pour jeunes des grades 1 à 6

AVIS AUX JEUNES

Ces deux dessins sont les derniers du concours. Envoyez-moi vite les quatre de la série que vous avez coloriés! Cousine Josette a bien hâte de tous les voir et elle annoncera les noms des gagnants bientôt!

Règlements

1. Coloriez un des deux dessins ci-dessous, ainsi que ceux qui paraîtront dans la prochaine édition du journal. (Il est très important de choisir celui qui correspond à votre grade. Par exemple, les élèves des grades 1, 2 et 3 ne doivent pas participer au concours des plus grands et les élèves des grades 4, 5 et 6 ne doivent pas prendre part au concours des plus petits.)

2. Imprimez vos nom, adresse, grade et le nom du pays représenté par le dessin.

3. Lorsque vous aurez terminé la série de votre groupe, faites parvenir vos quatre dessins à: Cousine Josette, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Manitoba, pas plus tard que le 15 avril 1964. N'envoyez aucune copie avant le 10 avril, date de la dernière publication.

4. Soyez certains que tous les noms des pays soient écrits en français.

De nombreux prix en argent seront donnés, soit $5.00 pour le meilleur de chaque groupe et $3.00 pour le deuxième. Puis on enverra des prix d'un dollar chacun à plusieurs autres concurrents dont les noms seront choisis au hasard. De cette façon tous ont la chance de gagner. Ça vous intéresse? Commencez donc tout de suite. Bonne chance et amusez-vous bien.

Numéro 4 du concours de Pâques pour les grades 1, 2 et 3

"Dans son pays où saint Patrice est le saint patron, un jeune danseur porte un costume aux trèfles verts!"

Le nom du pays représenté ici est ....

Mon nom est ....

Mon adresse est ....

Je suis dans le grade ....

☆ ☆ ☆

Numéro 4 du concours de Pâques pour les grades 4, 5 et 6



"On brise le "pinata" pour trouver des oeufs dans ce petit pays au sud de la Californie!"

Le nom du pays représenté ici est ....

Mon nom est ....

Mon adresse est ....

Je suis dans le grade ....

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Parlant par allégorie (en langage imagé si l'on préfère) trop de gens, semble-t-il, se promènent, inconsciemment peut-être, la main gauche remplie de pierres. De ces pierres, emblématiques, les unes sont petites; d'autres, moyennes; il y en a de plus grosses. Il s'en trouve parfois d'énormes. La main droite des promeneurs fictifs est rapide pour lancer ces cailloux à tout venant. Elles blessent plus ou moins les victimes atteintes, et peuvent causer des meurtrissures légères ou graves, voire occasionner des cicatrices profondes, même incurables, en ternissant des réputations intactes. Ces lanceurs de pierres sont en réalité, les langues mal pendues, dont les conversations fourmillent de tous les potins du voisinage, des réunions mondaines ou de la rue.

✦ ❊ ✦

Mon mari est très sujet au mal de mer, dit la dame sur le bateau. Pourriez-vous lui dire quoi faire en cas d'attaque?

— Ce n'est pas nécessaire, Madame. Il le fera.

✦ ❊ ✦

Les taches de graisse de roue s'enlèvent au moyen d'un jaune d'oeuf dur que l'on frotte dessus, puis avec un peu de savon et d'eau, et enfin avec de l'eau pure.

✦ ❊ ✦

Ne pelez plus les champignons. Coupez simplement le bas de la tige et lavez-les soigneusement à l'eau vinaigrée. Ils seront beaucoup plus parfumés et vous aurez gagné du temps.

✦ ❊ ✦

Pour soigner vos ongles cassants, supprimez le vernis. Trempez-les dans un peu d'huile additionnée de quelques gouttes de vinaigre et d'une pincée d'acide borique un quart d'heure tous les deux jours.

✦ ❊ ✦

— Quand j'étais, aujourd'hui, chez le médecin, il m'a examiné la langue et puis tout de suite il m'a ordonné un fortifiant.

— Mon Dieu! Marianne, tout de même pas pour la langue, car elle fonctionne encore à merveille.

✦ ❊ ✦

Une lotion de jus de citron et d'eau de rose enlève les taches de rousseur et blanchit la peau.

✦ ❊ ✦

De sa naissance à ses dix-huit ans, il faut qu'une femme ait de bons parents; de dix-huit à trente-cinq ans, il faut un physique agréable; de trente-cinq à cinquante-cinq ans, il lui faut de la personnalité. A partir de cet âge, il lui faut de l'argent . . .

✦ ❊ ✦

Les souliers s'allègent incroyablement, sont de moins en moins collet monté, plus échancrés de l'empeigne, moins hauts des talons.

✦ ❊ ✦

L'entorse se signale par une très vive douleur au moment de l'accident au niveau de l'articulation blessée. Puis surviennent un gonflement et une gêne, suivis parfois d'une impossibilité de mouvements. Il faut immobiliser le membre par un bandage et attendre l'examen du médecin.

✦ ❊ ✦

Une dame demanda au bureau de consultation médical du journal le remède pour faire disparaitre son double menton. Mais, pour ne pas se trahir, elle signa sa demande d'un prénom masculin. Elle reçut la réponse suivante: "laissez pousser la barbe".

✦ ❊ ✦

Ce qu'on dit: J'utilise mon flash.

Ce qu'on doit dire: J'utilise ma lampe-éclair.

Don de $100,000

BOSTON — On a annoncé que le cardinal Richard Cushing, archevêque de Boston, a donné $100,000 à la société qui se propose de recueillir $10,000,000 pour établir une bibliothèque John F. Kennedy.

Il y a quelques jours a eu lieu un diner en faveur de ce projet auquel ont assisté plus de 400 personnalités du monde industriel et commercial de la Nouvelle-Angleterre.

L'Arnel à texture de toile a inspiré ce blazer vagabond et cette jupe de Gaytown de Toronto. Des boutons dorés, des revers à crans hauts et les poches à rabats sont les nouveautés de la mode au Hilton Hawaiian Village ou chez soi.

QUAND MADEMOISELLE DEVIENT MADAME

Vous étiez Claudette Duval avant votre mariage. Vous mariez "Jean-Paul Couture". "Madame Jean-Paul Couture" est votre nom conventionnel. Claudette Duval est votre nom sans cérémonie. Il y a différentes occasions qui décident de l'emploi du nom conventionnel et du nom sans cérémonie. Votre carte de visite, par exemple, portera le nom conventionnel . . . "Madame Jean-Paul Couture". Il ne doit pas y avoir d'abréviations. C'est ce nom que vous emploierez pour des invitations à une réception de cérémonie.

Titres: quels que soient les titres de votre mari, présentement, ou ceux qu'il obtiendra plus tard, ils ne vous appartiennent pas et c'est très mauvais goût d'écrire "Madame Dr Jean-Paul X", ou Madame Juge . . . Si vous avez vous-même un titre, vous ne l'emploierez que professionnellement.

Initiales: les initiales sont de mauvais goût sur une carte de visite ou une invitation de cérémonie. Même si votre mari est connu sous ses initiales pour des raisons d'affaires et que professionnellement il emploie J.-P. Couture. Il reste que conventionnellement votre nom est Madame Jean-Paul Couture. Sauf pour des transactions d'affaires ou pour une identification spéciale pourrez-vous employer les initiales.

Signatures: Lorsque vous signez vos lettres même des lettres d'affaires, vous ne devez jamais écrire Madame Jean-Paul Couture, en fait, ne signez jamais Madame n'importe quoi! Votre signature doit être "Claudette Duval Couture". A gauche, ou juste en-dessous entre parenthèses, vous écrivez votre nom conventionnel (Madame Jean-Paul Couture). Pouvez-vous signer Madame Claudette Duval Couture? La réponse est un NON formel. C'est très incorrect sauf si on vous le réclame, pour des documents légaux, par exemple.

Hôtels, clubs, églises, magasins: s'enregistrer à l'hôtel est différent d'une signature de lettre. La façon correcte est d'employer votre nom conventionnel, "Madame Jean-Paul Couture". Il est important ici d'employer le mot "Madame". Vous utiliserez ainsi votre nom conventionnel pour faire partie d'une organisation paroissiale ou pour demander votre adhésion à un club. Vous donnez aussi votre nom conventionnel pour la livraison de vos achats. De tous ces cas, vous donnez votre nom pour l'information d'une autre personne et non à titre de signature.

Autres considérations: en plus de l'aspect social et de l'étiquette dans l'emploi de votre nouveau nom, il y a un côté très prosaïque du problème que vous devez réaliser. Pour l'avenir, tous les documents légaux, tous les contrats ou tous les arrangements financiers que vous devez faire doivent être signés d'une manière légale. Dans la plupart des cas, cette signature sera "Claudette Duval Couture". Ceci, même si vous continuez à employer votre nom de jeune fille en affaire si vous continuez à travailler après votre mariage. Votre enregistrement d'automobile, votre permis de conduire, vos polices d'assurance, qu'elles aient été prises par vous ou sur un plan groupe par votre employeur doivent porter votre signature d'affaires (Claudette Duval Couture). Ceci s'applique également au fonds de pension, si vous avez des valeurs, des obligations du gouvernement ou autres.

Françoise-L. ROY.

Bébé est servi!

Pour maman, c'est l'occasion de s'asseoir un peu, de se reposer les jambes, et le coeur, en servant au jeune affamé autant de sourires que de soupe! A cet âge, la gourmandise a des manifestations charmantes faites de risettes câlines, de trépignements joyeux, de grognements satisfaits, de roucoulades et de mains agitées. Bébé voudrait saisir la cuillère, mettre les doigts dans les plats, dénouer les cordons de la bavette, tirer les cheveux de maman, tout en ouvrant mécaniquement un bec qu'il est bien aise d'emplir. Faire manger un bébé qui a faim, est vraiment chose agréable!

Tel n'est pas le cas, s'il s'agit d'un jeune personnage rétif, qui refuse d'avaler, ferme un bec obstiné, et tape sur la cuillère prouvant à sa façon que manger est un sport laborieux, ne lui disant rien qui vaille. Pour la mère comme pour l'enfant, le repas devient alors une corvée sérieuse, un petit combat sans charme dont la plus raisonnable sort généralement vaincue, quand il devrait en être autrement. Il faut, de toute évidence, que bébé mange, sans quoi sa santé et son humour s'en ressentiront!

Il y a des enfants qui grignottent comme de petits poulets, à l'âge où ils devraient normalement avaler de bon coeur. Il peut s'agir d'un manque d'appétit occasionnel, attribuable à un changement de régime ou à la percée des dents. Mais, si cet état de choses persiste le moindrement, les parents doivent prendre certaines mesures, se mettre en campagne pour découvrir le bobo, tout en se gardant bien de compenser par toutes sortes de friandises que bébé espère finement. Si par l'appât des biscuits sucrés et des bonbons, vous obtenez qu'il avale aujourd'hui sa soupe, il réclamera demain le même apéritif, et vous aggraverez la situation au lieu de l'améliorer. Les bonbons croqués entre les repas chassent aussi la faim, ne l'oublions pas! Il arrivera même qu'un enfant n'ait pas faim, tout simplement parce qu'il est choyé en dehors de notre connaissance, par des parents, des voisins qui l'aiment bien et sont ravis de le voir sourire.

Parmi les facteurs qui peuvent entraver le bel appétit de cet âge, on relève encore: a) la surexcitation due à l'excès de jeu: un peu de calme est à conseiller avant les repas; b) le manque de diversité dans les plats: tout comme les adultes les enfants aiment bien changer de menu une fois de temps en temps; c) l'habitude de les faire jouer ou parler tout le temps qu'ils mangent, habitude qui se révèle néfaste à la longue: pendant qu'on joue, les mets refroidissent et ensuite, bébé n'en veut plus!

Comme vous voyez, bien des raisons peuvent entrer en ligne de compte. Si avec toute votre intuition et votre adresse vous n'arrivez pas à combattre chez l'enfant un manque d'appétit prolongé, voyez le médecin! Le problème peut bien être du domaine médical. Il serait dommage que bébé grandisse mal, avec des troubles organiques affligeants, parce qu'il n'a pas d'appétit et que vous n'y attachez pas plus d'importance qu'à n'importe quelle autre toquade enfantine.

Billet du vendredi

NOUS ALLANT PROMENER EN PAYS D'ISRAËL

Spécial à La Liberté et le Patriote

Ayant projeté ses lumières sur les Juifs persécutés de l'Europe, pendant la seconde guerre mondiale, Léon Uris s'alla balader du côté de la Palestine ou d'Israël au Proche-Orient, en rapportant un ouvrage documentaire sur les réalisations spectaculaires du sionisme d'aujourd'hui.

C'était, pour lui, retrouver les rescapés du ghetto de Varsovie et de **Mila 18**, les enfants devenus grands qui avaient atteint la terre d'Abraham, d'Isaac, de Moïse, après les pénibles aventures de l'**Exodus**.

Le périple était complet, d'un intérêt dépassant l'ordinaire, le convenu, que vient de reprendre à son compte un écrivain du Canada français: Charles de Roussan.

Le livre de celui-ci s'intitule **Israël, terre de promesses** (1) et il apporte, aux ignorants que nous sommes de la plupart des réalités du monde contemporain, des images réalistes d'une terre promise ne ressemblant pas à celle de l'histoire, avant Jésus et son temps.

Il souligne aussi, en passant, des idées-force qui aideront peut-être à expliquer le monde de demain.

Ainsi, par exemple, celles qui montrent la communion d'âmes entre le jeune peuple israélien et les nouvelles démocraties noires de l'Afrique.

On ne le sait guère, mais nombre de pays comme le Ghana et la Côte d'Ivoire, l'un d'expression anglaise, l'autre francophone, se tournent vers l'initiative israélienne, plutôt que vers la tradition européenne, pour découvrir la voie royale qui leur permettra de vivre et survivre.

Portant la parole à Jérusalem, M. Houphouet-Boigny, président de la Côte d'Ivoire, dit un jour à ses frères juifs des générations rajeunies:

"Nous menons la même lutte pour la liberté et la dignité humaines, la même lutte pour la paix et l'unité du peuple."

Les Africains ne reviennent pas de la réussite israélienne, qui tient pour eux du miracle.

Comme ils ont, dans l'ensemble, les mêmes problèmes qu'eux, ils entendent profiter de leur expérience, n'hésitent pas à leur demander conseil.

Ils étudient chez eux, auprès d'eux, voient sur place les solutions apportées à ces problèmes, dont les principaux se présentent comme suit:

—conquête du désert;
—vergers établis sur une terre pauvre en eau;
—recherche de l'eau, emmagasinage, irrigation;
—rareté ou manque absolu de matières premières.

• • •

Jacques de Roussan commença par trouver, en Israël, le souvenir de la tour de Babel.

Les Juifs y viennent de partout, les autres aussi, et le nombre de langues utilisées à travers le pays est incroyable.

A Tel-Aviv, au premier hôtel où il descend on en parle cinq ou six, en plus de l'hébreu — que bon nombre de Juifs ne connaissent pas mieux que le chrétien le plus endurci.

A mesure qu'il prend contact avec le pays et son peuple, il passe de surprise en surprise.

Miracle politique et économique, constate-t-il comme d'autres, depuis la proclamation de l'indépendance en 1948.

Mais l'on a peine à croire à l'essor, loin d'être à son terme, pris en moins de vingt ans, et qui étonnerait Théodore Herzl lui-même, promoteur du sionisme.

L'Etat d'Israël est moderne et ancien à la fois, mais il est difficile, en maints endroits, d'y retrouver ce passé qui aurait, pour la plupart, valeur historique et sentimentale.

Comme en Grèce, trop de cendres, de légendes, de ruines.

Il y a cependant renaissance et c'est ce qui importe, dans la perspective d'aujourd'hui.

Charles de Roussan est un guide habile et agréable, ni inculte ni vain, que l'on suit avec plaisir.

Dommage qu'il ne surveille pas toujours son écriture: J'ai du mal **à réaliser** . . . Tel-Aviv n'existait **pratiquement** pas . . . Je me souviens très bien y avoir vu. J'ai **contacté**.

L'ILLETTRE.

(1) Cercle du Livre de France, Montréal.



Baba à l'érable

On admet généralement que l'invention du baba est due au roi Stanislas Leczinski qui était un lecteur fervent des Mille et une Nuits. Il donna à son dessert préféré le nom d'un héros de son livre favori Ali-Baba. Par la suite, ce gâteau s'appela simplement baba.

1 c. à thé de sucre
½ tasse d'eau tiède
1 enveloppe de levure rapide
½ tasse de farine à tout usage tamisée
½ tasse de beurre
¼ tasse de sucre
4 oeufs battus
1 tasse de farine
½ c. à thé de sel

Sirop

1½ tasse de sirop d'érable
⅓ de tasse d'eau
1 c. à table d'essence de rhum

Dissoudre la cuillerée de sucre dans l'eau tiède. Saupoudrer de levure et laisser reposer 10 minutes. Mêler la levure, puis ajouter en battant ½ tasse de farine. Couvrir et laisser lever au double du volume, à la chaleur (85° F.) et à l'abri des courants d'air, environ ½ heure.

Défaire le beurre en crème, ajouter graduellement ¼ de tasse de sucre. Ajouter les oeufs en alternant avec la farine et le sel, battre jusqu'à ce que la pâte soit lisse puis incorporer le premier mélange. Verser la pâte dans un moule tubulaire graissé de 8 pouces. Couvrir et laisser lever au double du volume, ½ à 1 heure. Cuire à four modéré (350° F.), jusqu'à ce que le gâteau soit bien doré, 35 à 40 minutes. Refroidir dans le moule et démouler sur une assiette à tarte.

Amener à ébullition le sirop mêlé à l'eau. Tiédir, ajouter l'essence de rhum. Percer le baba à plusieurs endroits avec une brochette ou un cure-dent et arroser de sirop. Laisser reposer, en arrosant de temps à autre jusqu'à ce que le sirop soit presque tout absorbé. Garnir de crème fouettée (facultatif). 6 à 8 portions.

NOTE: On peut substituer à l'essence de rhum et à l'eau, ½ tasse de rhum. Ajouter au sirop d'érable tiède.

Courrier de Louise

Q. — Je suis mère de dix enfants âgés de 25 à 4 ans, et je suis bien désolée à cause de mon mari. Il a cinquante-trois ans et moi, quarante-huit. Nous avons travaillé bien fort tous les deux et avons vendu notre ferme pour habiter au village, il y a trois ans, parce que mon mari prétend qu'après cinquante ans un homme ne devrait plus travailler: ce serait risquer une mort prématurée causée par le cancer ou la maladie de coeur. Depuis que nous sommes au village, il a refusé de faire aucun travail et même si nous possédions $50,000 au début, notre pécule diminue à vue d'oeil et il n'a pas d'assurance-vie. C'est depuis la visite de sa mère et de sa soeur, deux veuves, qu'il agit de la sorte et rien ne peut lui faire changer d'idée. Je fais de la couture et je vais même "en journée" pour gagner assez pour faire instruire les enfants, car il prétend que ceux-ci, rendus à l'âge de quatorze ans, devraient faire comme lui et aller gagner leur vie. Il les traite de fous et de paresseux, pourtant ils sont studieux et travaillent pendant les vacances. Il nous a défendu à mon ainé et à moi de monter dans la voiture et nous devons marcher pour aller à l'église. Nous allons à une autre messe que lui afin de ne pas provoquer de commentaires dans le village. Mon mari a consulté un spécialiste et a subi un examen médical très complet. Le résultat fut des plus satisfaisants, le médecin lui a recommandé de travailler et lui a dit qu'il vivrait jusqu'à soixante-quinze ans. Il était furieux et prétend maintenant que les docteurs ne connaissent rien. Sa mère, lorsqu'elle vient chez nous, le traite comme un bébé malade. Ils pleurent ensemble, il se plaint que je dépense et que je suis paresseuse. Je suis à bout et ne sais plus que faire. Je crains pour l'avenir. Un mot d'encouragement, s'il vous plait.

Découragée.

R. — Chère Madame, vous avez toute ma sympathie. Comme vous le voyez, j'ai dû abréger votre lettre, faute d'espace. Je crois franchement que c'est un psychiatre que votre mari devrait consulter. Il semble avoir des symptômes de déséquilibre mental. Un homme de son âge en pleine santé ne mène pas une vie de désoeuvré comme il le fait et ne traite pas sa femme et ses enfants de cette façon, lorsqu'il est dans un état d'esprit normal. Vous me dites que les pères sont très bons pour vos enfants et semblent comprendre votre triste situation. L'un d'eux ne pourrait-il pas parler à votre mari? N'a-t-il pas dans sa parenté quelqu'un qui aurait le courage de parler à sa mère et de lui faire comprendre qu'elle ne détruit pas seulement une famille autrefois heureuse, mais qu'elle risque gravement de voir son "chou-chou" devenir un véritable neurasthénique. Il sera trop tard quand son esprit aura sombré. Je ne sais que vous conseiller de plus sinon la prière, la vôtre et celle de vos enfants, et la patience. Laissez-moi, chère Madame, vous redire toute la sympathie que j'éprouve pour vous et vous remercier de la confiance que vous me témoignez. J'espère que les choses s'arrangeront pour vous et votre famille. Je regrette de ne pouvoir vous aider davantage.

☆ ☆ ☆

Q. — Mon fils doit se marier au cours de l'été et nous voulons bien faire les choses. Un autre de mes fils bénira le mariage et deux autres prêtres de la famille assisteront à la cérémonie et au banquet. Serait-il convenable d'offrir à tous ces prêtres une fleur pour leur boutonnière? Ils porteront le "clergyman". Je tiens à vous dire combien nous profitons de vos bons conseils. — **Future belle-mère.**

R. — Les messieurs prêtres, même lorsqu'ils ne revêtent pas la soutane, ne portent pas de fleur à leur boutonnière. Cela semblerait trop mondain. Votre appréciation m'a fait grandement plaisir, chère lectrice, et je vous en remercie très sincèrement.

☆ ☆ ☆

Q. — Ma soeur et moi avons respectivement vingt et dix-huit ans. Nous avons fait de bonnes études et pourrions suivre les cours de l'Institut Pédagogique, mais voilà, notre père refuse absolument de nous laisser quitter la ferme. Nous travaillons comme des mercenaires et, comme il ne nous donne aucun argent de poche, nous réussissons à nous vêtir à peu près convenablement grâce à la couture que nous faisons pour les voisines. Nous voulons quitter la maison, mais nous hésitons à laisser notre mère. Comment pouvons-nous sortir de notre trou? Merci.

Malheureuses.

R. — Je ne devrais plus être surprise de recevoir des lettres telles que la vôtre, mais chaque fois, "je n'en reviens pas". Essayez d'obtenir assez d'argent pour aller faire votre cours pédagogique, puis quand vous serez institutrice, vous pourrez aider votre soeur. Il est assez extraordinaire que votre père vous ait permis de faire des études! Il vit certainement au moins au siècle dernier. Ne sait-il pas qu'on a aboli l'esclavage et que les femmes sont émancipées? Essayez de lui parler et de discuter de votre avenir avec vos deux parents ensemble; si cela ne réussit pas, adressez-vous à votre curé ou à une autre personne qui puisse avoir de l'influence sur eux.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'ÉTRANGE AVENTURE de JEAN DESCHAMPS

par Christiane AIMERY

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 6

— Il est vieux et infirme, dit-elle, et c'est lui qui nous a élevées. Nous ne devons pas être ingrates. J'avais peur que Linda ne vous fît pas bon visage. Elle est moins aimable que Sottie. Et puis, pour certaines raisons . . . Oh! si j'osais vous donner un petit avertissement . . .

Il ne put s'empêcher de rire.

— Je l'ai reçu, l'avertissement. Version originale. Beaucoup plus clair qu'aucun traducteur ne pourrait le rendre.

— Je vois que vous n'en avez pas éprouvé un regret mortel. Cela vaut mieux pour vous. Mais comment réussissez-vous si vite à comprendre le dessous des choses?

— Oh! j'ai quelquefois des divinations.

Naturellement, elle ne pouvait supposer qu'il avait vu Belinda se promener sous la lune avec un jeune homme qu'Alban Fontainier n'avait pas jugé à propos d'inviter à ce bal, réunissant pourtant toute la jeunesse de la montagne, comme eût dit Rick.

— J'admets très bien que quelques membres de la famille ne se soient pas, comme on dit, jetés à ma tête. Que savent-ils de moi? J'aurais fait depuis l'âge adulte cent mille bêtises, ils l'ignoreraient sans doute. Je pourrais avoir des tares, des vices, ou simplement un caractère insupportable . . . et j'arrive à Tréfontaines comme on rentre dans sa maison de famille, je remplace l'oncle Auguste comme témoin au mariage civil de Sottie, je quête demain avec Belinda, je reçois de votre oncle la consigne de l'inviter très souvent à danser . . . Cela ne plait pas à tout le monde, certains me le font sentir . . . c'est "régulier". Une idée qui me hante depuis hier, c'est qu'un garçon de vingt-deux ans . . .

— Vingt-cinq! rectifia-t-elle machinalement.

— Vingt-deux — je ne me rajeunis pas, vous le pensez bien, comme les vieilles coquettes — ne pouvait surgir brusquement au milieu du cercle familial dont on l'avait éloigné dès sa naissance, sans gêner quelques-uns de ses parents dans leurs amours ou leurs affaires.

Il ne pensait pas que ses étroites joues sans couleur pussent prendre une teinte de framboises mûres.

— Oh! . . . comment pouvez-vous penser . . . C'est mal nous connaître. La faveur soudaine que vous témoigne l'oncle Alban ne donnera des insomnies à aucun de nous. Ni à l'oncle Raymond, qui n'a pas d'enfant, ni à l'oncle Auguste, dont les fils sont largement pourvus . . . Et nous, les trois soeurs . . . Ah! veuillez croire que nous ne sommes pas des coureuses d'héritage. Que l'oncle Alban répartisse sa fortune entre ses cinq petits-neveux . . . ou entre six, en comptant le fils de Carine . . . ou entre sept, huit, si nous découvrions de nouveaux cousins, cela nous serait parfaitement indifférent.

— J'ai dit, rappela-t-il: "leurs amours" ou leurs affaires.

— J'avais bien entendu . . . Oh! vous êtes pire que le démon Asmodée qui soulève le toit des maisons pour voir ce qu'il y a dedans. Puisque l'on ne peut rien vous cacher, sachez que l'oncle Alban est devenu un peu tyrannique avec l'âge. Il prétend diriger même les affaires de coeur de ses neveux, et cela fait du gâchis. Ce n'est pas nouveau, d'ailleurs, puisque ce fut la raison de cette brouille avec votre mère. Elle aussi, il voulut la contraindre . . .

— Je ne sais rien au sujet de sa rupture avec maman, et il a décidé que nous n'en parlerions pas.

— Vraiment?

— J'ignorais même qu'elle eût des parents dans le département du Tarn.

— Oh! comment a-t-elle pu garder, à l'égard de son fils, ce rigoureux silence? En voulait-elle tant à l'oncle Alban? C'est injuste, car il l'aimait à sa façon.

— Il était dans le caractère de maman de n'avoir nulle rancune envers personne. Je me reproche maintenant de ne l'avoir pas questionnée sur ses souvenirs d'enfance. J'étais trop occupé de mes jeux bruyants de garçon.

— Etiez-vous si jeune, lorsque vous l'avez perdue?

— Huit ans et demi.

— L'oncle Alban confond un peu les dates, ce n'est pas la première fois que je m'en aperçois. Elle fut orpheline très tôt, vous savez.

— Cela, je ne l'ignorais pas.

— Comme nous, que l'on a apportées, toutes petites, à Tréfontaines, après un accident d'auto terrible, qui nous avait privées de nos chers parents. Seulement, nous sommes trois . . . et elle était seule pour répondre aux exigences et aux tyrannies de notre oncle. Il en était arrivé à ne plus pouvoir se passer d'elle.

— C'est toujours très redoutable d'exercer, sur un être humain, un tel pouvoir.

— Ne croyez pas que l'oncle Alban ait prétendu la forcer au célibat si ce n'était pas sa vocation. Il ne demandait pas mieux que de la marier à un garçon . . . qui voulût bien se fixer à Tréfontaines. Et il avait choisi . . . il choisit toujours, pour nous tous. C'était mon oncle Raymond. Seulement, Carine est allée à Paris pour un mariage — comme Sottie, pour la noce de la soeur ainée d'Anne-Lise — elle a rencontré votre père — comme Sottie a connu Joël Le Spencer — elle est revenue en disant qu'elle était fiancée — toujours comme ma soeur. Seulement pour Sottie, l'oncle Alban a fini par baisser pavillon . . . parce qu'il lui restait Linda et moi, mais pour elle, il n'a rien voulu entendre. Il y a eu entre eux des scènes terribles. Elle était majeure, elle s'est passée de son consentement . . . et il ne lui avait jamais pardonné, jusqu'à maintenant.

— Vous êtes gentille, fit-il, de me dire: jusqu'à aujourd'hui.

— Pour Sottie, l'oncle voulait Fredo, il passe pour être un beau garçon — du moins dans la famille — mais ma soeur est si fine et si jolie! "Le butor et la finette", disais-je, ce qui ne servait pas beaucoup le prétendant. L'oncle a pensé ensuite à Linda et à Rick, puis il a vu qu'il n'aboutirait pas plus que pour Sottie. Rick est amoureux fou de Linda . . . mais sans aucune réciprocité. Alors notre oncle s'est rabattu . . .

— Sur ce petit Deschamps que l'on n'avait jamais vu ici, mais qui pouvait, après tout, n'être pas plus mal qu'un autre.

Elle rougit.

— Jean, il ne faut pas entrer dans les vues de notre vieux parent.

— Mais je n'attends de son invitation, chère Menou, que le plaisir de danser à la noce de Sottie.

— Moi qui vous en empêche depuis une heure!

— Et la douceur de parler de ce passé de ma mère, que j'ignorais, croyez-vous qu'elle ne compte pour rien?

Il la regardait, si petite, si menue, si enfantine dans sa robe bleue un peu déteinte . . . Cette ressemblance avec Carine — avec Claire — que chacun ici déniait à son fils, peut-être était-ce elle qui en avait hérité? Non que les traits de Menou rappelassent ceux de la femme du commandant Deschamps, mais n'avait-elle pas sa douceur et sa fragilité?

— Je crois, dit-il, ému, que vous lui ressemblez un peu.

— A tante Carine? fit-elle, étonnée. Oh! personne ne me l'avait jamais dit. Malheureusement, je ne puis en référer à ses photographies, l'oncle Alban les a arrachées de tous nos albums.

— Lui en voulait-il tant que cela?

— Mais non, mon pauvre Jean. Cela lui faisait trop de peine de les regarder. Il me l'a avoué, un jour . . .

CHAPITRE III

Le maitre de Tréfontaines n'eut pas à se lever pour mettre ses hôtes à la porte. A minuit moins cinq, on l'entendit frapper à grands coups de talons sur le plancher de sa chambre, et les parents, qui avaient fini leur bridge, soupé copieusement, et qui commençaient à bâiller, vinrent avertir les jeunes gens que c'était la dernière des dernières danses et que l'on pouvait faire avancer les autos. A une heure moins vingt, on entendait le bruit des moteurs sur le gravier.

Il faisait jour depuis longtemps lorsque Jean Deschamps s'étira, se sentit la tête traversée de pointes d'aiguilles — le champagne de cette nuit — et courut à la fenêtre. Le ciel bleu où voguaient de petits nuages blancs avait l'air d'une oriflamme du mois de Marie. On entendait des bruits de pas, du haut en bas de la maison. Emilie, la vieille bonne qui avait connu l'enfance de Carine — parviendrait-il, à la fin, à appliquer ce nom à sa mère? — mais qui avait perdu la mémoire et embrouillait tout, sauf son travail quotidien, appelée par l'un, par l'autre, ne savait où courir.

— Emilie! un fer pour mes boucles!

— Emilie! un mouchoir brodé, j'ai froissé le mien.

— Emilie! une boite d'épingles pour Mme Agathe!

— Emilie! de l'eau chaude pour la barbe de M. Raymond!

— Menou! dépêche-toi! Apporte du fil et une aiguille, une pression de ma robe a lâché.

Jean haussait les épaules.

"Encore Menou. Qu'on lui laisse le temps d'attacher sa robe, à elle, pauvre petite fille."

Le cortège devait se former à Tréfontaines, ce qui compliquait tout pour les parents éloignés dont les propriétés eussent été, souvent, plus près de l'église, mais Alban Fontainier n'avait pas voulu céder.

— On partira de Tréfontaines.

Rick était chargé de faire l'appel des couples dans le hall, et Fredo de donner aux chauffeurs l'ordre d'avancer les voitures dans l'ordre prévu.

— Rick est très fier de son rôle, mais il ne s'en tirera pas sans faire des "cuirs", dit Linda à Menou, en secouant dédaigneusement ses minces épaules.

La figure de Menou se cassa et chaque morceau sembla refléter intégralement toute sa gaieté.

— Rappelle-toi quand il était petit nous l'appelions "le bafouilleur".

— Diablement imprudent, en ce cas, d'en faire un maitre des cérémonies, dit Jean qui venait de descendre et s'amusait franchement de cette animation et de ce mouvement.

Linda était un peu moins jolie que pour le bal, bien que sa robe couleur de rubis, qui venait de chez un bon faiseur, allât bien avec ses boucles brunes. Un chagrin secret durcissait son visage et rendait moins vif l'éclat de ses yeux. Menou, au contraire, "dépassait toutes les espérances", disaient ses soeurs. Sa robe, d'un brun clair de châtaigne, son joli renard en sautoir, présent de noces de Sottie, sa petite toque de velours bordée de fourrure la rendaient charmante, et elle n'était pas si petite que cela, avec des talons hauts.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 52—No 2

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface**, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

Indépendance — Sécurité! Avec l'agence Familex. Vendez dans votre voisinage 250 produits, alimentaires, toilette, nettoyage, médecines, etc. Excellente commission, bonis, territoire exclusif, période d'essai. **FAMILEX, Dépt. A-1, 1600, Delorimier, Montréal, Qué.**

POUR FAIRE REMPLIR FORMULES D'IMPOT. Signaler: CHapel 7-6082. 47-138-T.F.

ON DEMANDE — Dame catholique et française de 40 à 60 ans désirant foyer permanent, pour travaux ménagers dans maison moderne. 3 enfants: 2 à 13 ans. Références si possible. **Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Lucien Girard, Elie, Man. Téléphone: 314-R2.** 1-249-2C.

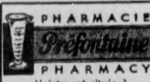
Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler **Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.**

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit **JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatismo ou d'Arthrite.**
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

Tél.: CE 3-3839 Rés.: CE 3-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $2.50

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE
OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
278, avenue Taché, St-Boniface
Téléphone: 233-1654
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire


PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci.
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

TOUTE DAME INTERESSEE A OFFRIR UNE SOIREE "SPENCER" pour en faire connaître les produits recevrait gratuitement un soutien-gorge. S'adresser à **Mme Marie Gratton, 550, rue Ritchot, St-Boniface, ou appeler 247-8732.** 2-278-T.F.

DAME QUI CONDUISEZ VOITURE — Si vous aimeriez à travailler 3 ou 4 heures par jour en sollicitant régulièrement, chaque mois, un groupe de clientes de Studio Girl Cosmetics, dans un district qui sera établi bientôt dans la ville et région de St-Boniface, et en faisant quelques livraisons légères, etc., **écrivez à Studio Girl Cosmetics, Dept. CW-44, 840, avenue La-Fleur, Montréal 32.** Cette route paiera jusqu'à $5.00 l'heure. 2-266-4C.

CHAMBRE A LOUER avec pension. Libre: le 4 avril. **Signaler: CEdar 3-6350.** 1-245-2C.

CHAMBRE ET PENSION pour jeune homme. Sur boulevard Dollard. **Signaler: CEdar 3-6513.** 50-235-T.F.

CHAMBRE ET PENSION pour 2 ou 3 hommes. Près église Précieux-Sang. Disponible immédiatement. **Signaler: GLobe 3-8146.** 1-242-T.F.

DESIRE LOUER — Logis: 4 grands pièces sur 1er étage avec usage de soubassement ou petit bungalow propre de 4 ou 5 pièces avec soubassement. Non loin de l'Institut Collégial St-Joseph. Pour 15 avril ou 1er mai. **Signaler: 233-5349 le jour ou 247-9305 après 5 h.** 2-279-3C.

ST-BONIFACE
A LOUER — Lonergan Apartments, angle Provencher et St-Jean-Baptiste. Logis: 3 grandes pièces. Poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse. Place de stationnement disponible. Antenne tous canaux. Libre immédiatement. Adultes de préférence. **$80. Signaler: CHapel 7-3084.** 49-221-T.F.

A LOUER — St-Boniface, avenue Hamel. Logis: 3 pièces. Entièrement privé. Possession immédiate. **Signaler: CEdar 3-6686.** 1-263-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 407, rue De la Morénie. Logis: 3 pièces. Entièrement privé. Place de stationnement. Libre: 1er avril. **Signaler: CEdar 3-5874.** 48-185-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour jeune homme qui travaille. **Signaler: CEdar 3-1085 entre 5 h. 30 et 7 h. 30 p.m.** 49-223-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 177, rue Des Meurons. Logis moyenne grandeur: 2 pièces. Libre. **Signaler: CEdar 3-6145.** 1-248-2C.

A LOUER — Norwood. 3 pièces, 2e étage. Salle de bain privée. Rangette et réfrigérateur. Adultes de préférence; accepterait un enfant. $60. Libre: 1er mai. **Signaler: GRover 5-0797.** 1-252-2C.

A LOUER — Norwood. Logis: 2 pièces. Meublé en partie. Salle de bain semi-privée. Entrée privée. Bon service d'autobus. Idéal pour 1 ou 2 personnes qui travaillent. Libre: 1er mai. **Signaler: CEdar 3-2142.** 2-280-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Notre-Dame. Appartement moderne: 3 pièces à l'épreuve du son. Aussi garçonnière (bachelor apt.), libres immédiatement. **Signaler: CEdar 3-5826.** 2-281-T.F.

A LOUER — St-Boniface. En face du parc La Vérendrye. Chambre meublée. Privilèges de cuisine. **Signaler: CEdar 3-2194.** 2-282-2C.

A LOUER — St-Boniface, 534, rue Ritchot. Appartement privé: 4 pièces. Poêle, réfrigérateur, congélateur, sécheuse. Stationnement pour auto. Libre: 1er juin. **Signaler: CEdar 3-3976 ou WHitehall 3-2134.** 2-286-3C.

MME LILLIAN EVANS est votre représentante pour supports et gaines "Spencer". Faits sur mesure. Créés individuellement pour hommes et femmes. Pour rendez-vous signalez 247-4507 — 47, chemin Elm Park, St-Vital, Man.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
Téléphone: GLobe 3-6471

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

HORLOGER SUISSE
LOUIS MATILE & FILS
maintenant à 237, rue Garry
près du nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

AVIS DE RESPONSABILITE
A partir de cette date, je ne suis plus responsable des dettes contractées en mon nom par qui que ce soit.
Signé: Denis Labelle.
15, 147, ave Provencher, St-Boniface, Man.
le 3 avril 1964.
1-240-2P.

A LOUER — St-Boniface. Maison: 4 pièces. Meublée ou non. **Signaler: 247-7889.** 2-287-2C.

A LOUER — Rue Ritchot. Un 3 pièces non meublé, entrée privée. **Composer CHapel 7-9133 après 6 h. et en fin de semaine.** 2-289-4C.

A VENDRE — Haywood, Man. Pour cause de santé. Restaurant avec logis, salle de billard et salon de barbier. Très bon commerce pour barbier. **S'adresser à M. Massinon, C.P. 90, Haywood, Man. Téléphone: St-Claude 311-31.** 40-12-T.F.

A VENDRE — "Encyclopedia Britannica". Termes faciles. **Appeler 783-3402.** 2-283-4C.

A VENDRE — 445, rue Ritchot. Serre: 5' x 7'. **Signaler: CHapel 7-7419.** 2-274-3C.

A VENDRE — St-Boniface, 257, rue Horace. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Soubassement complet. Près de toutes commodités. $8,500. $1,000 comptant. **Signaler: CEdar 3-5317.** 47-160-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Avons clients qui désirent acheter duplex ou bungalow dans St-Boniface, Norwood et St-Vital. Si vous désirez vendre, **appeler Pierre Pineau à 453-1977 ou SPruce 5-8463.** 26-793-T.F.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. **Pour renseignement, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man.** 9-304-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Bungalow: 3 chambres à coucher. 1,150 pieds carrés. Salon et salle à manger en forme de "L". Grande cuisine. Près école. $4,500 comptant. **Signaler: 452-5239.** 50-227-T.F.

A VENDRE — St-Boniface centre, rue Despins. Duplex: 6 et 5. Plein prix: $26,000. Comptant: $17,000. Offres considérées. **Signaler: CEdar 3-3457 le jour; CEdar 3-6997, le soir.** 2-266-T.F.

ST-ADOLPHE
A vendre dans nouveau développement
Grand lot boisé: 81' x 185'. Très pittoresque. Endroit idéal pour établir une nouvelle demeure. Bonnes écoles. Accès facile à la ville en quelques minutes. Voyez nos plans. **S.v.p. appeler 247-9267.** 42-58-T.F.

A VENDRE — Village de St-Malo. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher (3 au 2e et 1 au 1er). Salon, salle à manger et grande cuisine. Eau courante. Sur grand lot. **Signaler: 233-2001 ou s'adresser à A. Maynard, St-Malo.** 2-288-T.F.

Vente de succession à St-Boniface, 161, rue Dumoulin
Bonne maison à trois logis, bon revenu, possibilité d'une bonne augmentation en valeur pour avenir.
Lot: 60' de devanture. **Pour plus de détails, s'adresser à MM. Marcoux, Dureault, Bétournay et Bétournay, avocats de l'exécuteur en appelant WHitehall 2-0038.** 50-229-T.F.

A VENDRE OU A ECHANGER — Bon triplex. Belle localité, St-Boniface centre. Pour petite propriété en bon état, d'une valeu rde $10,000 à $15,000. **S'adresser à Boite 267, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 2-267-5C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 6 pièces. Doit être déménagée. Doit être vendue immédiatement. Meilleure offre. **Signaler: CHapel 7-4271.** 2-285-2C.

A VENDRE — St-Boniface. Duplex: 7 pièces, 3 au 1er et 4 au 2e. Possession immédiate. Chauffage: gaz, air forcé. Garage double. Près de toutes commodités. 2 réfrigérateurs et 2 poêles inclus. **Signaler: CEdar 3-2779.** 2-269-5C.

Vente privée — Parc Windsor
Bungalow style ranch: 4 pièces, toutes très grandes avec commodités spéciales. Garage assorti, patio, clôture. 3 ans. Près église Sts-Martyrs-Canadiens et école. Comptant sur hypothèque. Pas d'agents. **Appeler 256-8631 le soir.** 2-275-T.F.

A VENDRE — Propriété dans le village d'Otterburne, pour famille nombreuse. Près du C.P.R., de l'école, du collège. 11 pièces, eau courante chaude et froide, fournaise à l'huile, salle de bain et toilett, fosse septique, grand garage (2 places), très grand terrain. Occupation immédiate. **S'adresser au Père Procureur, Collège St-Joseph, Otterburne.** 49-204-4C.

A VENDRE — Village St-Pierre. Maison modrne: 3 chambres à coucher, cuisine, grand salon, salle de bain complète, eau courante, chauffage automatique: huile, salle de récréation et 2 chambres à coucher au sous-sol. Garage et allée en béton. 11 acres de terre à cultiver. Près école, église, etc. **S'adresser à: M. Germain Lavergne, Boîte 13, St-Pierre, Man. Téléphone: 101-2, St-Pierre, ou SPruce 5-8291, Winnipeg.** 48-189-T.F.

PROPRIETAIRE VEND TRES BEAU DUPLEX sur lot clôturé. Plein centre de St-Boniface.

Aussi à vendre ou à louer. Très bonne et grande maison familiale sur grand lot. Norwood centre.

Ces maisons sont en parfaite condition, près de basilique, églises, écoles, magasins, etc.

Egalement à vendre. Camion tandem "International" '56. Complètement remis à neuf avec benne basculante "Wood" (dump) neuve, 10 verges. **Appeler CEdar 3-4077.** 2-276-4C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE

Ste-Rose-du-Lac — Plein prix: $4,000. Bungalow: 5 pièces. Mobilier inclus. Comptant requis: $1,000 à $1,500.

St-Boniface — Immeuble - appartements: 4 logis. Revenu mensuel: $340. Comptant requis: $10,000. Balance portée par propriétaire.

St-Claude — Attention Canadiens français! Belle ferme: 320 acres, 270 en culture. Bonne maison: 6 pièces. Eau courante. Chauffage: huile. Bonne étable: 90' x 30'. Electricité, autobus scolaire. Doit être vendue. Possession immédiate. Prix et termes à négocier.

St-Boniface — Près hôpital. Maison de rapport: 11 pièces. Revenu annuel: $2,580. Chauffage: gaz. Comptant requis: $3,000. Balance à négocier.

St-Boniface — Rue Goulet. Maison: 6 pièces. Lot: 50' x 120'. Grand développement au printemps. Prix à négocier.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
1-254-2C.

AVIS DE SOUMISSION
Des soumissions pour la position de secrétaire-trésorier de la Municipalité Rurale de Ste-Anne seront reçues par le soussigné, avant midi, le 13 avril 1964.
Le salaire sera basé sur l'entraînement et l'expérience du candidat. Entrée en fonction le 1er mai 1964.
Signé
Roger Smith,
secrétaire-trésorier,
Municipalité Rurale de Ste-Anne,
Ste-Anne, Man.
1-243-2C.

M. Louis Danais fait savoir qu'il vient de prendre possession d'un salon de barbier à 567, rue Des Meurons, St-Boniface. 2-268-2C.

OLIVER, BROWN ET SCHRAG
pouvons vous trouver des clients désireux d'acheter des maisons dans toutes les municipalités du Grand-Winnipeg. Si vous avez l'intention de vendre, téléphonez **à FERNAND VIAU 253-1361 ou** AL 3-0155. T.F.

Propriétaire transféré à Toronto
VENTE D'AUBAINE
Baie Jubinville, Parc Windsor. Superbe bungalow: 3 chambres à coucher. Salle à manger et salon en L. Jolie et spacieuse cuisine de famille. Salle de bain ultra-moderne. Spacieuse salle de récréation avec cheminée en brique. Lavoire et banc de travail, chambre supplémentaire si désiré. Chauffage: eau, au gaz. Entrée en béton armé pour auto. Patio. Pelouse avant et arrière, clôturé, etc. A peine un bloc d'église Sts-Martyrs-Canadiens et école Béliveau. Près du centre d'achat Cottonwood, bibliothèque, piscine, terrain de jeux, école supérieure (collegiate) et autobus. Doit sacrifier. **Possession par arrangement avec propriétaire signaler ALpine 6-0234 ou écrire à Boite 231, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. PAS D'AGENTS, S.V.P.** 50-231-T.F.

A VENDRE

Rue Horace — Duplex en stuc. Environ 15 ans. Garage. Chambre au soubassement. Bel emplacement. Prix: $14,800.

Rue St-Jean-Baptiste — Semi-duplex en stuc: 4 et 3. Chauffage: gaz. Très bon état. Prix: $14,500 à termes.

Chemin Ste-Anne — Près route périmètre. 145 acres toutes en culture. Bon avenir pour placement d'argent.

Ste-Rita — **320 acres. Bonnes pour culture mixte. Prix: $12,500 à termes.**

St-Boniface — Rue Notre-Dame. Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Prix: $7,900. Comptant requis: $500.

St-Vital — Maison: 1½ étage, 6 pièces, 4 chambres à coucher. Age: 13 ans. Chauffage gaz. Garage. Beau lot très central. Seulement $2,500 comptant. Balance à termes. Pour visiter, appeler.

Rue Bibeau — Parc Windsor. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. 2 salles de bain. Ventilateurs: salle de bain et cuisine. Clôturé. $16,000. Pour visiter, appeler agent.

St-Boniface — Duplex: 3 et 3. $9,500. $1,500 comptant.

Pour acheter, vendre ou échanger Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
1-259-2C.

A VENDRE

St-Boniface — Rue De la Morénie. Maison pour famille: 4 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Lot: 50'. $2,000 comptant, balance à termes.

St-Boniface — Blvd Dollard. Maison de rapport: 3 logis. Chambre supplémentaire au soubassement. Revenu mensuelu: $120, plus 4 pièces pour propriétaire au 1er. Taxe: seulement $297. Montant substantiel comptant. Balance à termes.

St-Boniface — Rue Hamel. Maison de rapport: 2 logis, 4 et 3 pièces. Chauffage: gaz. Nouveau réservoir à eau chaude, fils électrique. $3,000 comptant. Balance à termes.

Parc Windsor — Propriétaire déménage à la campagne. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher. Seulement $14,200. Draperies pour chaque pièce, tapis. Près écoles et églises catholiques. Montant substantiel comptant. 1 hypothèque à 5¼%.

St-Jean-Baptiste — Sur rue Principale. Maison: 4 chambres à coucher. Soubassement presque neuf. Salle de bain complète. Eau chaude et froide. Grand terrain. Accepterait prix raisonnable.

Ste-Anne-des-Chênes — Près village. Ferme: 120 acres toutes en culture. 20 acres nouvellement défrichées. Bungalow neuf: 4 pièces. Chambre supplémentaire au sous-sol, salle de bain, eau chaude et froide, etc. Echangerait pour maison à St-Boniface ou Norwood.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
1-247-2C.

A VENDRE
ST-BONIFACE
Maison: 4 pièces, 2 chambres à cher. Garage. $6,350, $3,000 comptant.
ROUTE TRANS-CANADA
Garage, restaurant, station-service, plus logis moderne. 5 pièces, 3 acres de terrain. Propriétaire malade sacrifierait. Complet: $28,-500.
LORETTE
Près village. Ferme: 220 acres avec bâtiment.s Bonne eau. 125 acres en guérêt d'été. $19,000. Termes faciles.
PRES DE LORETTE
Lot de rivière: 4 acres. $2,250 à termes.
NORWOOD
Duplex: 4 et 3. Chauffage: gaz. $15,900.
ST-VITAL
Bungalow: 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. Grand lot. $10,500. Termes.
90 MILLES A L'OUEST DE WINNIPEG
Hôtel complètement moderne: 10 chambres. Bar mixte. Restaurant. Ventes de bière: $68,000. Prix: $85,000. Termes.
A L'EST DE GLADSTONE
Ferme: 640 acres toutes en culture. Maison: 3 pièces et bâtiments. Prix complet avec machineries: $27.00 l'acre.
ELM GROVE
240 acres de terrain en culture. ½ mille route Trans-Canada. $85 l'acre.
ST-BONIFACE
Immeuble-appartements: 4 logis. $32,500. Termes faciles.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
1-262-2C.

N. L. BROUSSEAU CO., LTD.
Téléphone: GLobe 3-0741
Ernie M. Bucko: CEdar 3-4574
A VENDRE
ENFIELD CRESCENT
En face de l'église Holy Cross. Regardez! Réduit de $600. Meilleur achat pour Pâques. $2,000 comptant. 12 ans seulement. Maison en stuc de 1½ étage, 4 chambres à coucher. Planchers aux 1er et 2e et escaliers de chêne. Grande garde-robe dans chaque chambre à coucher. Cuisine bien éclairée. Murs de plâtre. Chauffage: huile, eau chaude. Salle de bain au 1er étage. Salon avec cheminée électrique. Soubassement à la grandeur avec espace pour salle de récréation. Grand lot avec garage de stuc. Propriétaire transféré. Prix de sacrifice: $14,900 seulement. Epargnez $600. Termes faciles. **CEdar 3-4574.**
RUE DUBUC
Seulement $2,000 comptant. Réduit de $600. Bungalow: stuc, 12 ans. Belle cuisine, salle de bain: 4 unités, salon: 15' x 12', 2 belles chambres à coucher. Aussi 2 pièces finies au soubassement à la grandeur et salle de bain: 2 unités louées à $80 par mois. Entrée privée. Prix: $12,900. **Signaler: CEdar 3-4574.**
COMPTANT REQUIS: $4,000
St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Duplex: style bungalow, 7 ans, stuc et pierre. Plancher de chêne partout. 2 logis: 2 chambres à coucher au 1er. 1 logis: 1 chambre à coucher au niveau inférieur. Grand salon et cuisine attrayante à chaque étage. Courte distance de marche de basilique et école Provencher. Accès facile à l'autobus et aux magasins. Entrées privées. Complètement loué. Garage: stuc. Doit être vendu, propriétaire étant en dehors de la ville. Plein prix: $21,600. Termes faciles. Pour visiter, **signaler: CEdar 3-4574.** Offres sollicitées, s.v.p.
NORWOOD — Rue Eugénie
Triplex — $2,300 comptant
Bon quartier pour location. Près toutes écoles et églises Précieux-Sang et Holy Cross. Nouvelles portes, garnitures et tuiles sur planchers. Entrées privées. Poêles, réfrigérateurs et ameublement inclus dans le prix. Ne manquez pas ce bon marché. Taxe basse. Prix: $14,800 seulement. **CEdar 3-4574.**
NORWOOD — Kitson et Kenny
En face de l'école et de l'église Précieux-Sang. Maison: 5 chambres à coucher, cuisine aux 1er et 2e étages. Idéale pour famille nombreuse ou revenu. Soubassement complet. Lot de coin: 50' x 122.4'. Site idéal pour construire immeuble - appartements. Offres sollicitées, s.v.p. **CEdar 3-4574.**
ST-BONIFACE — Rue Notre-Dame 12 ans
Magnifique bungalow: stuc. Soubassement complet fini avec bar et 2 chambres supplémentaires louées. Cette maison a 3 grandes chambres à coucher, grande cuisine éclairée, belle salle de bain et vivoir superbe. Près école Marion et magasins. Négocierait termes faciles si nécessaires. Prix: $14,800. **CEdar 3-4574.**
IMMEUBLES-APPARTEMENTS
St-Boniface — $20,000 comptant
En avons plusieurs à vendre. Bons revenus. Si vous êtes intéressés à un bon rendement sur votre placement, **veuillez appeler Ernie Bucko, CEdar 3-4574.**
VILLE DE WINNIPEG
près St-Boniface
Hôtel à vendre. Salles de consommation mixtes. Bon pourcentage sur investissement. Personnes intéressées seulement. Bon montant comptant essentiel. **Veuillez appeler Ernie Bucko, CEdar 3-4574.**
ON DEMANDE
Maisons pour vente, à St-Boniface. Avons acheteurs qui attendent.
Si vous désirez vendre,
appelez E. M. BUCKO
CE 3-4574 le jour GL 3-0741.
1-244-2C.

A VENDRE

Carey — 240 acres. Belle terre bien située. $19,000. Termes si désirés.

St-Pierre — 226 acres avec bâtiments. 2 puits artésiens. Près village. $22,-600. Roulant, machines aratoires, vaches, 2,000 bottes de luzernes, valeur $13,800. Le tout: $36,400. Termes à négocier.

St-Pierre — 320 acres. 30 vaches à lait; 15 jeunes. Contrat de lait: 18,000 livres. Machines aratoires. Citerne pour lait. Taxe: $1.00 l'acre. Le tout: $37,000; $10,000 comptant. Balance facile à 6½%.

St-Pierre — Ferme: 360 acres, 350 en culture. Bâtiments, eau courante, chemin gravelé. Autobus scolaire. $28,000. Partie comptant. Balance à termes.

Lorette — 220 acres. 205 en culture. Puits, étable et autres bâtiments. Terre noire. $19,000.

St-Norbert — 1½ acre entre 2 chemins. 120' de largeur. Maison, garage. $6,500. $2,000 comptant. Balance facile.

St-Pierre — 160 acres avec grande maison, étable, poulailler et autres bâtiments. Eau en quantité partout. 90 acres en guéret d'été. $8,000 seulement.

J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
1-253-2C.

PAUL'S REALTY LTD.
120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface
A VENDRE
RUE DUMOULIN
Duplex. Bon revenu. Très bon état. Age récent. Salle de récréation finie. Sur beau lot boisé: 55'. Double garage.
RUE LANGEVIN
Bonne maison pour famille. Grands salon et cousine. 3 chambres à coucher. Sur grand lot. Prix: $13,200. Très raisonnable pour un tel site.
RUE NOTRE-DAME
Quadruplex. Près école Marion. Presque neuf. Construction de brique et béton. Double garage. Bon revenu. Propriétaire désire se retirer.
BLVD DOLLARD
Près hôpital. Grand lot: 50' x 125'. Conviendrait pour construction d'immeuble-appartements. Bungalow' et garage sur lot. Prix raisonnable.
ST-VITAL
Joli bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Très propre. Sur grand lot. Aubaine à $8,900 avec $800 comptant.
NORWOOD
Près Précieux-Sang. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Environ 10 ans. Beau lot. Comptant requis: $1,000.
Pour plus d'informations
appeler PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267
1-260-2C.

Logis à louer
DANS IMMEUBLE NEUF
Près hôpital St-Boniface
203, rue Bertrand
Suites de 3½ à 4½ pièces
Possession immédiate
Signalez 943-9516
le soir ou 452-0637

PETITE NOTE

Remerciements

Les Dames Auxiliaires des Vétérans Français remercient toutes les personnes qui ont contribué gracieusement et généreusement au succès de leur déjeuner et thé printanier du 2 avril, soit par leurs dons, soit par leur présence.

BRUXELLES — Déclarant qu'ils sont en "état de révolte", les quelque 12,000 médecins et dentistes belges en grève ont menacé de ne plus dispenser de soins d'urgence en signe de protestation contre l'arrestation de deux médecins inculpés de non-assistance à un malade en danger de mort.

Un nouveau train de voyageurs entre Montréal et Québec, "Le Champlain", sera mis en service le 14 juin prochain, annoncent le Canadien National et le Canadien Pacifique qui l'exploiteront en commun.

A VENDRE

St-Boniface — Garage avec agence de machines aratoires dans très bon district de culture mixte. Fait de bonnes affaires. Considérerait ferme ou propriété de ville en échange. A termes.

St-Boniface — Près hôpital. Bungalow: 8 pièces. Revenu mensuel: $115, plus 3 pièces pour propriétaire. Grand lot. Chauffage: gaz. Taxe: $186. A termes.

Norwood — Duplex: 9 ans. 5 et 3. Revenu mensuel: $75. Garage double. Belle location. Prix et termes négociables.

Enfield Crescent — Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Garage. Près écoles. Echangerait sur bungalow: 4 pièces, ou immeuble-appartements au centre de St-Boniface.

34 milles de la ville — Maison: 6 pièces avec bonne eau. Grand lot sur grand-route. ½ mille de village canadien-français. Taxe: $75. Prix: $3,000 à termes.

St-Boniface — Restaurant avec logis: 4 pièces. Loyer mensuel: $155. Vendrait équipement. Fait de bonnes affaires. Considérerait maison en échange. Prix et termes négociables.

M. E. COLLETTE
312, rue Hamel
Téléphone: 233-2683
2-284-2C.

Wholesale Bakery
Raymond Thériault, prop.
894, chemin Ste-Marie, St-Vital
Livrés à domicile, 10 pains, $1.60
Achat au magasin, 10 pains, $1.50
Variétés: blanc, brun, irlandais, viennois, seigle
Téléphone: 247-2770

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMWOOD ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

Able Jobbers Co.
158, ave Provencher
Téléphone: 247-3996
Blé d'Inde en crème, de choix, 15 oz. (sans étiquettes) — 24 boites pour $1.75
Betteraves tranchées, 15 oz. — 24 boites pour $1.75
Jus de tomate, 48 oz. — 12 boites pour $3.75
Jus d'ananas, 48 oz. — 12 boites pour $4.50
Pois, 10 oz. — 24 boites pour $2.00
Epinards, 15 oz. — 24 boites pour $2.00
La première maison d'épiceries vendant à escompte
Ouvert jusqu'à 5 h. tous les jours et jusqu'à 1 h. p.m. le samedi

REGGIE... THE MOST WITH THE MOST
AAA
Radio et télévision dans chaque chambre;
Stationnement gratuit; tarifs raisonnables; Au coeur de la ville;
Service courtois et personnel;
- Contrôleurs individuels de chaleur
- Cuisine ouverte — Repas rapides et appétissants
- Salle à manger "Wedgewood" — Cuisine de qualité
- Salon "Forest" — Pour un peu de relâche
- Salon de la Rivière Rouge — Buffet historique

St. Regis Hotel
285, rue Smith, Winnipeg
Téléphone: WH 2-0171

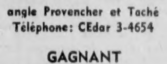
La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg 1
Téléphone: WHitehall 3-4021

JOS. PIERSON


Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle • Oldsmobile • Chevrolet II • Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

Mesdames,
Etablis en 1906, nous avons toujours refusé de vendre à longs termes. Actuellement nous avons une compagnie de finance qui vous donnera les termes désirés sans augmenter le prix d'achat. Quand vous achetez de nous, vous achetez directement de la manufacture, car nous ne vendons que des fourrures confectionnées dans notre établissement.
ANT. LANTHIER et FILS
254, RUE MAIN WINNIPEG
TEL.: WH 2-3891

MARCEL RAJOTTE
DE
ST. BONIFACE ESSO SERVICE

angle Provencher et Taché
Téléphone: CEdar 3-4654
GAGNANT
des 20 gallons d'essence
No 006839
Dorénavant, un billet gratuit pour cinéma en plein air sera accordé avec chaque achat de deux dollars d'essence.

— Achetez maintenant —
Epargnez maintenant
Garantie d'un an G/W

1962 Chrysler Windsor, sedan 4 portes, servo-direction, servo-freins, radio, dégivreur, lave-vitres, 2 rétroviseurs, pneus à flancs blancs, 2 couleurs **2895.00**

1962 Chrysler Windsor, 4 portes, toit rigide; servo-direction, servo-freins, radio, rétroviseurs éloignés, vitre Solex, lave-vitres, chauffe-moteur, pneus à flancs blancs, couleur noire **3050.00**

1961 Chrysler Windsor, sedan 4 portes, servo-direction, lave-vitres, rétroviseurs éloignés, millage restreint **2400.00**

1962 Comet hors-série, Familiale, 4 portes, transmission automatique, chauffe-moteur **2195.00**

1962 Plymouth, 6 cylindres, sedan Familiale, 4 portes, 2 couleurs, transmission ordinaire, lave-vitres, chauffe-moteur **2295.00**

1962 Dodge, 8 cylindres, sedan 2 portes, pneus neufs, alternatif, phares à reculer, lave-vitres **1895.00**

1961 Ford Fairlane 500, 8 cylindres, sedan 4 portes, transmission automatique, radio, lave-vitres, chauffe-moteur, comme neuf **1795.00**

1960 Dodge, 8 cylindres, sedan 4 portes, transmission automatique, vitre Solex, chauffe-moteur, 2 couleurs **1495.00**

1961 Austin A 55 Cambridge, 4 portes, ceintures de sécurité, lave-vitres, comme neuf, millage restreint **1195.00**

1958 Ford Fairlane 300, 4 portes, 2 couleurs, chauffe-moteur, en parfait état **895.00**

1960 Simca, sedan 4 portes, chaufferette et dégivreur, chauffe-moteur, voiture propre **795.00**

1957 Ford Fairlane 500, 8 cylindres, sedan 4 portes, transmission automatique, radio, nécessaire "continental", 2 couleurs **695.00**

1959 Dodge, 8 cylindres, Familiale, 4 portes, chauffe-moteur, rétroviseurs, 2 couleurs **1395.00**

1959 Volkswagon, 2 portes, radio, rétroviseur de côté **895.00**

1959 Chevrolet Biscayne, 4 portes, transmission ordinaire, moteur rénové, radio **1295.00**

1956 Plymouth, 6 cylindres, 4 portes, chaufferette et dégivreur, chauffe-moteur, 2 rétroviseurs, couleur noire **495.00**

1955 Chevrolet, camion "Express" ½ tonne, radio, chaufferette et dégivreur, propre comme un sou neuf **595.00**

1953 Fargo, camion "Express" ½ tonne, chaufferette et dégivreur, bons pneus **325.00**

Financement à taux modérés
Venez les examiner, sans obligation de votre part
Couture Motors Ltd.
Angle Provencher et St-Joseph
DISTRIBUTEUR DE CHRYSLER, DODGE, VALIANT ET SIMCA
Téléphone: CHapel 7-3955

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 247-1425

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Votre cimetière catholique
Le Jardin du Saint Sépulcre
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main Tél.: WH 3-7425
Great Western Building Winnipeg, Man.

TOUPIN LUMBER & FUEL COMPANY LTD.
388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105